

Rapport de gestion 2019

026 652 90 90

commune@romont.ch

www.romont.ch



1 Table des matières

1	TABLE DES MATIÈRES	2
2	RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL COMMUNAL AU CONSEIL GÉNÉRAL POUR 2019	4
3	CONSEIL COMMUNAL.....	6
4	CONSEIL GÉNÉRAL	7
5	ADMINISTRATION COMMUNALE.....	8
6	AFFAIRES GÉNÉRALES / BOURGEOISIE / AFFAIRES MILITAIRES	9
6.1	AFFAIRES GÉNÉRALES	9
6.1.1	<i>En préambule.....</i>	9
6.1.2	<i>Contrôle des habitants.....</i>	9
6.1.3	<i>Archives communales</i>	10
6.2	BOURGEOISIE.....	12
6.2.1	<i>Composition de la Commission bourgeoisie</i>	12
6.2.2	<i>Naturalisations</i>	12
6.3	PERSONNEL.....	13
6.3.1	<i>Anniversaires de service.....</i>	13
7	FINANCES / ECONOMIE	23
7.1	FINANCES.....	23
7.2	ECONOMIE.....	24
7.3	RÉGION GLÂNE - VEVEYSE.....	25
8	SÉCURITÉ / VOIRIE	26
8.1	VOIRIE.....	26
8.1.1	<i>Personnel</i>	27
8.1.2	<i>Parc des véhicules</i>	27
8.2	SERVICE DU FEU GLÂNE-CENTRE	30
8.2.1	<i>Effectif.....</i>	33
8.2.2	<i>Cours et formation 2019.....</i>	34
8.2.3	<i>Anciennetés</i>	35
8.2.4	<i>Promotions</i>	35
8.2.5	<i>Interventions.....</i>	36
8.2.6	<i>Parc de véhicules</i>	38
8.2.7	<i>Nouvelle acquisition.....</i>	38
8.2.8	<i>Perspectives d'avenir</i>	40
8.3	POLICE	40
8.3.1	<i>Tâches de la police communale</i>	40
8.3.2	<i>Divers</i>	41
8.3.3	<i>Organisation</i>	42
8.3.4	<i>Perspectives d'avenir</i>	42
8.4	RAMASSAGE DES DECHETS EN 2019	42
9	CONSTRUCTIONS / AMÉNAGEMENT / GÉNIE-CIVIL.....	48
9.1	CONSTRUCTIONS	48
9.1.1	<i>Travaux divers constructifs</i>	50
9.2	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	54
10	EAU / EPURATION / ENVIRONNEMENT	56
10.1	EAU	56
10.1.1	<i>Rapport d'activité 2019</i>	56
10.1.2	<i>Contexte et conditions météorologiques</i>	56
10.1.3	<i>Inventaire des sites en activité.....</i>	58
10.1.4	<i>Exploitation des sites</i>	59
10.1.5	<i>Réseau de distribution</i>	61

10.1.6	Environnement – qualité.....	64
10.1.7	Système de contrôle-commande	64
10.1.8	Sécurité	65
10.1.9	Service de piquet.....	65
10.1.10	Bilan	65
10.2	EPURATION.....	66
10.3	ENVIRONNEMENT	67
10.3.1	Commission de l'énergie.....	67
10.3.2	Chauffage à distance	70
10.3.3	Entretien des cours d'eau	70
11	AFFAIRES SOCIALES / SANTÉ / CIMETIÈRE / JEUNESSE	71
11.1	AFFAIRES SOCIALES.....	71
11.1.1	Aide aux logements	71
11.1.2	Abonnements généraux.....	71
11.1.3	Service de repas à domicile pour la Ville de Romont	72
11.1.4	Structures d'accueil de la petite enfance.....	73
11.1.5	Service Officiel des Curatelles	74
11.1.6	Chômage.....	74
11.1.7	Service social de la Ville de Romont.....	74
11.2	SANTÉ	80
11.2.1	Réseau Santé de la Glâne	80
11.2.2	Contrôle des champignons	80
11.3	CIMETIERE	80
11.4	JEUNESSE	81
12	DOMAINES / BÂTIMENTS / FORÊTS	82
12.1	DOMAINES.....	82
12.2	CONCIERGERIE.....	82
12.3	BÂTIMENTS.....	83
12.4	FORETS.....	84
12.4.1	4 ^{ème} arrondissement forestier Broye, Glâne, Veveyse.....	84
13	ECOLES / SPORT.....	85
13.1	ECOLES.....	85
13.1.1	Classes	85
13.1.2	Accueil extrascolaire	89
13.1.3	Transports scolaires	90
13.1.4	Médecine scolaire	91
13.2	SPORT	91
13.2.1	Sociétés sportives romontoises.....	91
14	CULTURE / TOURISME	92
14.1	CULTURE.....	92
14.1.1	VITROMUSEE ROMONT	92
14.1.2	VITROCENTRE ROMONT	92
14.1.3	BIBLIOTHEQUE	93
14.2	TOURISME	108

2 Rapport de gestion du Conseil communal au Conseil général pour 2019

Mesdames et Messieurs
les Conseillers généraux,
Chères Concitoyennes,
Chers Concitoyens,

2019. Que dire au sujet de Romont en 2019 ?
Comme depuis plusieurs années, Romont a bougé,
bouge et va continuer à bouger et à évoluer grâce
à plusieurs projets communaux ou privés.

Au niveau des grands chantiers communaux,
nous pouvons citer :

- Le Centre sportif : après référendum, oppositions et recours, le chantier avance bien et nous nous réjouissons de pouvoir très bientôt mettre à disposition de la population un outil moderne et convivial.
- Le parking de la Perrausa a aussi connu son lot de difficultés dans la mise en place de la démarche. Désormais les oracles nous prédisent un avancement pour cet objet qui devra être une des pièces maîtresses de la mobilité romontoise dans un secteur clé en plein développement.
- L'école primaire a dû digérer le passé pendant presque toute la durée de l'année. Maintenant la réflexion avance à grands pas et avec la création d'une commission ad hoc, nous espérons pouvoir quitter l'histoire pour nous diriger vers la création, avec en tête le

bien-être des enfants et les aspects économiques liés à un tel projet

- Le projet de réfection de l'éclairage des monuments historiques est sur de bons rails et va, nous l'espérons, redonner un éclat à notre cité médiévale.
- La nouvelle route de contournement suit un rythme normal selon les exigences cantonales. Il nous reste à assumer l'aspect foncier du projet. Nous tenons à ce que cette démarche soit commune au redressement de la voie ferroviaire TPF et au déplacement du quai militaire.

Tous ces éléments tendent au même but à savoir de créer une plateforme de mobilité au niveau de la gare où chacun y trouve sa place en toute sécurité et envie d'échanger ; sont concernés tant les véhicules motorisés que les voyageurs, les piétons et les bus.

Qui dit projets, dit aussi coûts et financements importants. D'ailleurs, le Conseil communal a dû plancher à de nombreuses reprises sur la planification financière. Les mauvaises années sont annoncées depuis longtemps et chaque année elles étaient repoussées dans le temps. Néanmoins, elles approchent grandement non seulement à cause des projets communaux, mais aussi à cause des charges liées du district qui sont sur le point d'impacter nos budgets futurs.

Des choix pour la vie future de Romont devront être faits. Si le Conseil communal est prêt à faire des choix, il espère aussi pouvoir bénéficier de nouvelles sources de financement, comme par exemple avec un développement raisonnable des

anciennes usines de Tetra Pak grâce à l'aide de l'État de Fribourg. Gageons que notre patience soit rapidement récompensée par l'arrivée de partenaires économiques assurant places de travail et rentrées fiscales.

Outre ces brefs points, l'arrivée d'un nouveau plan directeur tant cantonal que régional va amener à un nouveau brassage des cartes. Dans ce nouvel environnement chacun devra y trouver sa place dans une harmonie collaborative.

Par ce rapport, nous voulons aussi remercier toutes celles et tous ceux qui œuvrent pour notre commune et nous adressons nos vifs remerciements à tout le personnel communal pour son travail quotidien au plus proche des préoccupations notre ville et de ses habitants.

Vive Romont !

Le Conseil Communal



3 Conseil communal

M. Dominique Butty
Syndic

Affaires générales

Bourgeoisie

Affaires militaires

M. Christian Perrier

Culture

Tourisme

M. Jean-Denis Cornu
Vice-syndic

Finances

Economie

M. Luc Bardet

Eaux

Epuration

Environnement

M. Emmanuel Bussard

Sécurité

Voirie

M. Marc Menoud

Constructions

Aménagement

Mme Micheline Poulin

Ecoles

Sport

M. Didier Demierre

Domaines

Bâtiments

Forêts

M. Thierry Schmid

Affaires sociales

Santé publique

Jeunesse

4 Conseil général

Présidente : Mme Stéphanie PITTET

Vice-président : M. François HELFER

Bureau :
M. Frédéric BERSET
M. Didier ECOFFEY
M. Patrice GEINOZ
M. Thierry JORDAN
Mme Nicole BARDET

Scrutatrices et scrutateurs

Membres :	M. Milan ANDRIC	M. Philippe JORDAN
	M. Philippe AYER	Mme Stéphanie LOSEY
	Mme Jacqueline BALMAT	M. Olivier MARILLER
	M. Yann-Ivain BEFFA	Mme Christelle MASUR LUU
	M. Alain BOSSON	Mme Alice MECHKOUR
	Mme Jacqueline BOURQUI	M. Bertrand MENETREY
	Mme Ophélie BRODARD	M. François-Xavier MEUWLY
	M. Vincent BRODARD	M. Nicolas PACCAUD
	M. Simon CODOUREY	Mme Vesna PETROVIC
	M. Nicolas DAFFLON	Mme Angela PITTET
	M. Charles DECRIND	M. Jean-Yves PYTHON
	M. Achille DEILLON	M. Jean-François ROCH
	Mme Roxane ECOFFEY	M. Thierry ROPRAZ
	M. Thierry ECOFFEY	M. Nicolas SALAMIN
	M. Christophe GILLON	M. Christophe SCHMOUTZ
	M. Christophe GIRARD	M. Jean-Marcel SCHMOUTZ
	M. Denis GRANDJEAN	M. Patrice SCHMOUTZ
	M. Manuel HURNI	M. Stefan TRÜMLER
	Mme Milica IGNJATOVIC	Mme Christine VALLELIAN
	M. Bernard JAQUET	Mme Floriane VALLELIAN
	Mme Murielle JAQUIER	Mme Vesna WICHT
		Mme Pascale ZERMATTEN LAMHANGAR

Etat au 31 décembre 2019

5 Administration communale

Pour l'exécution des tâches qui lui sont confiées, l'Administration communale est divisée en quatre services (état au 31 décembre 2019) :

Service administratif

Dossiers liés aux dicastères :

Affaires générales / Bourgeoisie / Affaires militaires
Culture / Tourisme
Finances / Economie

Chef de service : M. Yves Bard, Secrétaire communal, RH et Chef du service administratif

Service financier

Finances communales :

Finances, impôts
Agence AVS
Salaires

Chef de service : M. Gabriel Gilliéron, Chef du service des finances

Service général :

Dossiers liés aux dicastères :

Ecoles / Sport
Domaines / Bâtiments / Forêts
Affaires sociales / Santé / Cimetière / Jeunesse

Chef de service : M. Pierre Décrind, Chef du service général

Service technique

Dossiers liés aux dicastères :

Eaux / Epuration / Environnement
Sécurité / Voirie
Constructions / Aménagement

Chef de service : M. Damien Sudan, Chef du Service technique

6 Affaires générales / Bourgeoisie / Affaires militaires

6.1 AFFAIRES GENERALES

6.1.1 En préambule

Il convient de rappeler que le dicastère des **Affaires générales/Bourgeoisie/Affaires militaires** comprend d'une part l'organisation de l'administration et des séances du Conseil communal et d'autre part toutes les tâches qui ne sont pas dévolues à un dicastère particulier ou qui relèvent de l'activité du Syndic, telles que la conférence des Syndics des chefs-lieux et des grandes communes du canton de Fribourg, le comité de l'Association des communes fribourgeoises, de l'Association des communes glânoises, la réunion des Syndics des communes limitrophes fribourgeoises et vaudoises, etc.

Ces activités ne peuvent donner lieu à un rapport circonstancié compte tenu de leur caractère souvent confidentiel.

Dans le cadre de ses relations publiques, le Conseil communal s'est fait représenter à de nombreuses reprises dans les assemblées des associations, des corporations, des fédérations, dans les manifestations des sociétés locales, culturelles et sportives, et dans les réceptions des milieux économiques et politiques.

S'agissant des **Affaires militaires**, le Conseil communal continue d'entretenir d'excellentes relations avec les autorités, en particulier avec le Commandement de la place d'armes de Drogens et la Base Logistique de l'Armée (BLA).

6.1.2 Contrôle des habitants

Les statistiques générales relatives au contrôle des habitants figurent en fin de rapport de ce dicastère.

En 2019, le Conseil communal a rendu visite à 15 nonagénaires :

- | | |
|------------------------------|-----------------------|
| - Mme Edith ANGELOZ | - M. Pierre BIELMANN |
| - Mme Denise AYER | - M. Paul BOURQUENOUD |
| - Mme Agnès BERSET | - M. Jean CREVOISERAT |
| - Mme Juliette DENERVAUD | - M. Irénée DECRIND |
| - Mme Marie-Thérèse MAILLARD | - M. Arnold FASEL |
| - Mme Cécile MONNEY | - M. Paul GRIVEL |
| - Mme Jeanne PLANCHEREL | |
| - Mme Léa RICHOS | |
| - Mme Denise SAVARY | |

54 jeunes ont accédé à leur majorité civique.

6.1.3 Archives communales

Mandat

Le montant attribué en 2009 pour le mandat d'inventaire, le classement et la conservation des archives de la Ville de Romont a été épuisé au 20 novembre 2018. Un crédit supplémentaire a été obtenu dans le but de terminer ce mandat au plus tard au 31 décembre 2019.

Grâce à ce crédit, les parchemins, qui se trouvaient dans les anciens meubles à tiroirs ont été inventoriés et reconditionnés dans du matériel idoine. L'ensemble des archives historiques est ainsi archivé et répertorié, ce qui permet de conserver ces documents très riches dans de très bonnes conditions et d'y avoir accès. Cela permet également de répondre aux buts de la législation cantonale sur l'archivage, notamment aux dispositions transitoires du règlement du 4 juin 2019 sur l'archivage qui précise, à l'art. 51 RArch, que :

² *Les communes (...) disposent d'un délai de cinq ans pour mettre à la disposition du public la liste de leurs fonds d'archives (art. 19 al. 1 let. a).*

Budget de fonctionnement

Le « Service des Archives communales » a bénéficié d'un budget de fonctionnement destiné à couvrir les frais et prestations dédiés à la gestion des archives courantes et intermédiaires, ainsi qu'à la consultation par des tiers, sur préavis favorable du Secrétaire communal. Un peu plus de 30 heures ont été dédiées au fonctionnement des archives communales.

La gestion des archives se poursuit selon le plan de classement enrichi, mis en vigueur au 1^{er} janvier 2011, qui a été amélioré et simplifié en 2016. Il est à noter que ce *plan de classement enrichi*, comme Passeurs d'archives l'a intitulé, correspond à un *plan de classement et de gestion* au sens du règlement du 4 juin 2019 sur l'archivage (art. 7 RArch). Ce plan de classement, déjà en place, devra être approuvé dans un délai de cinq ans par les Archives de l'Etat, selon les dispositions transitoires prévues par ce règlement à l'art. 51 RArch, al. 1.

Ce plan est appliqué par les collaborateurs et collaboratrices de l'administration selon une procédure connue de tous. Le cycle de vie des dossiers d'archives est ainsi suivi en garantissant le respect des délais légaux de conservation. Ainsi, 62 unités de classement ont été versées aux archives en 2019 ; parallèlement, 29 unités de classement ont été éliminées suite à leur évaluation selon le calendrier de conservation. Les personnes souhaitant consulter des documents d'archives s'adressent au Secrétaire communal qui nous a transmis leur demande : 5 chercheurs sont venus consulter des archives.

Sous la responsabilité du Secrétaire communal, les collaborateurs peuvent consulter et emprunter les dossiers qui ont été versés par le service auquel ils sont rattachés selon une procédure mise en place. Passeurs d'archives Sàrl n'a formé aucun nouveau collaborateur de l'administration communale à l'exercice de cette tâche en 2019. Les collaborateurs communaux ont eu recours à une trentaine de dossiers d'archives sur l'ensemble de l'année.

Crédit du 17 mai 2018 : valorisation de la collection Donzallaz

Dans sa séance du 17 mai 2018, le Conseil général a voté un crédit pour la valorisation de la collection photographique de Jean-Louis Donzallaz. La première étape des travaux de valorisation a consisté en la numérisation d'une sélection de photographies.

Cette étape, terminée en juin 2019, a permis de numériser l'ensemble des plaques de verre (323 pièces) qui se trouvent dans le fonds (dont 60 par la Paroisse), dont le support est particulièrement fragile à manipuler et qui sont des images de grande qualité. Les négatifs ont été numérisés sous forme de planches de contact comprenant entre 2 et une soixantaine d'images. L'intérêt était de pouvoir numériser beaucoup plus d'images, tout en limitant le nombre de scans, et de rester ainsi dans les limites du budget ; cela répond parfaitement au but visé par la numérisation qui était de pouvoir visualiser et diffuser les photographies. 185 lots d'images ont été ainsi numérisés concernant Romont, parmi un choix de sujets intéressants pour la Ville et ses habitants. Sur le budget de cette phase numérisation, un montant a été réservé (12'000.-) pour la numérisation dans une haute définition des photographies qui seront présentées dans l'exposition.

Le 16 octobre 2019, Passeurs d'archives a présenté à MM. Cornu, Perrier et Bard les résultats de cette phase. Suite à cette rencontre, les représentants du Conseil communal ont invité Passeurs d'archives à préparer la phase suivante du projet, une exposition prévue au printemps 2021.

Bilan comptable de l'exercice 2019

Dépenses sur le budget d'investissement

La rallonge de CHF 110'000.00 a été utilisée dans son intégralité pour terminer les travaux de classement, d'inventaire et de conditionnement du fonds ancien, toutefois sans aucun dépassement. Passeurs d'archives Sàrl a produit plus de 1000 heures d'inventaire, classement et reconditionnement.

Dépenses et recettes sur le budget de fonctionnement (Service des Archives communales)

Les demandes de l'administration ayant été faibles, Passeurs d'archives a utilisé une trentaine d'heures pour un montant d'environ 3000.- d'honoraires et d'environ 10'000.- pour le matériel, le site internet et autres frais de fonctionnement.

Dépenses sur le budget d'investissement collection Donzallaz (crédit du 17 mai 2018 : valorisation de la collection Donzallaz)

Pour la valorisation du fonds Donzallaz, il a été investi environ 32'000 en 2019 compris entre les prestations de Passeurs d'archives et la numérisation par Dia Print SA à Matran. Il reste encore largement les moyens financiers pour mettre sur pied ce projet (plus de 80'000.- disponible au 31 décembre 2019).

Passeurs d'Archives Sàrl : Christine Fracheboud et Florian Defferrard

6.2 BOURGEOISIE

6.2.1 Composition de la Commission bourgeoisiale

La composition de la Commission bourgeoisiale est la suivante :

M. Jean-Denis Cornu, Président

M. Dominique Ayer

Mme Anne Chatton, Vice-Présidente

M. Yves Jacquet

M. Charly Schmoutz

Les représentants du Conseil communal sont :

M. Dominique Butty

M. Didier Demierre

Le secrétariat est assuré par Mme Marie-Christine Clerc.

La Commune gère les biens de la Bourgeoisie qui est propriétaire de l'ancien couvent des Capucins ainsi que de parcelles éparses sur le territoire communal.

6.2.2 Naturalisations

Durant l'année 2019, le Conseil communal, sur préavis de la Commission des naturalisations, a accordé le **droit de cité romontois** à :

- Mme MADIAMBA Naomie Tatiana.
- Mme SINACI Buket.
- M. GOMES DE BRITO Bryan.
- Mme JORDÃO Elodie.
- Mme OYONO Solange.
- M. NGUYEN Duy Phuong.
- Mme VERGNES Pauline Emmanuelle et sa fille Charlotte Louise Aurore.
- Mme MADIAMBA Divine Amba.
- Mme MARTIC KRCMAREVIC Miljana.
- Mme PEREIRA PINTO Vanessa.
- M. et Mme PINHEIRO CONDE Nelson Miguel et Elia Margarida et leurs enfants Jorge Noel et Nancy.
- Mme CASISI Chiara.
- Mme SANTOS VICTOR Patricia.

Par ailleurs, ont obtenu la **nationalité suisse** durant l'année 2019 :

- Mme TODOROVIC née ANDRIC Nataša.
- Mme ARSLAN Ayse.
- M. BERDIGUE Nabil.
- M. ANDRIC Nikola.
- Mme LOVATO née KOISTINEN Anne Caroline Hélène.
- Mme MEBRHATU Wintana.
- Mme MORINA Arbenitë.
- Mme MORINA Emine.
- Mme NDO Andrée Olivia.
- M. PEREIRA PINTO Luís Cláudio et sa fille Mya.

6.3 PERSONNEL

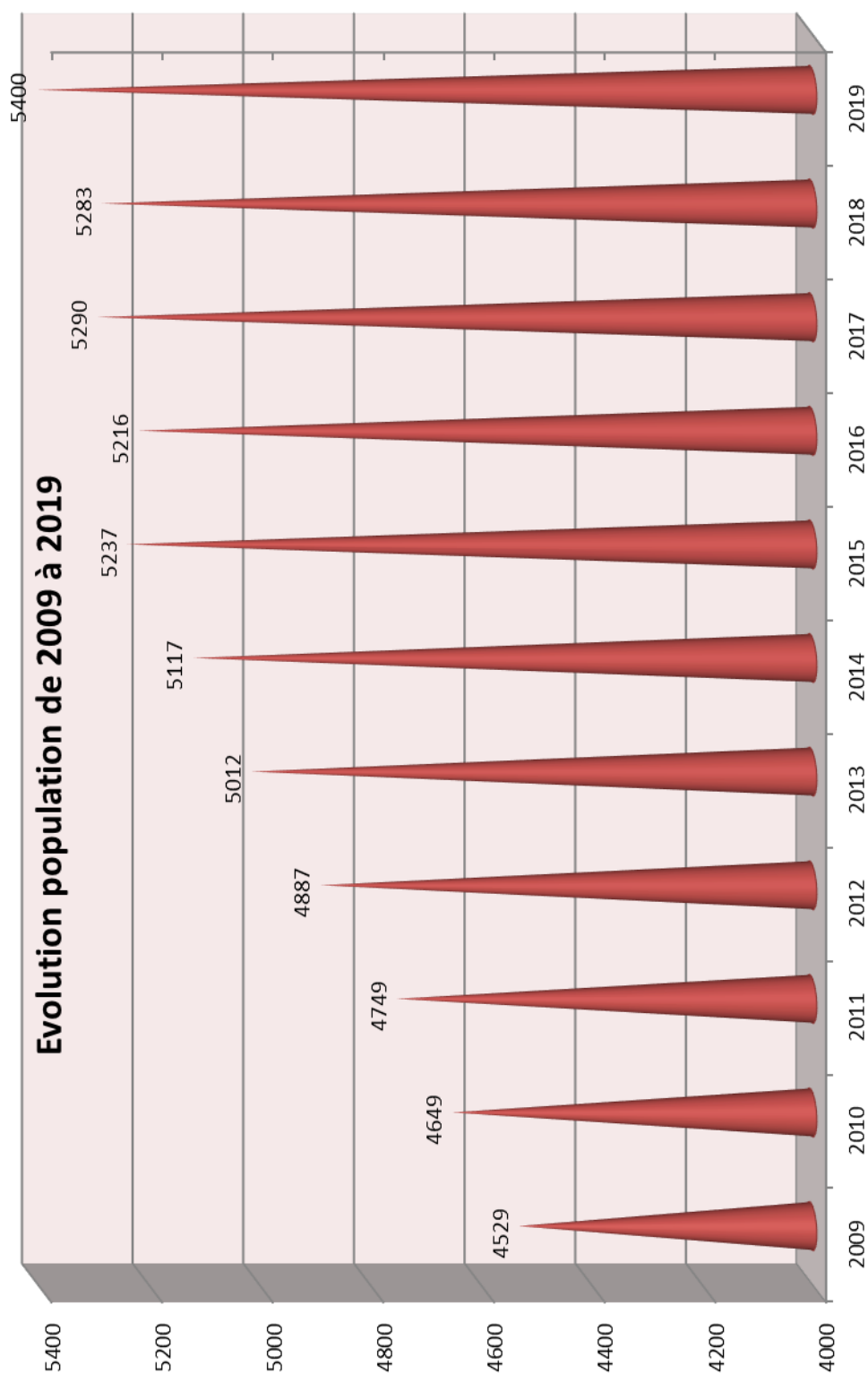
Divers événements sont intervenus au niveau du personnel communal dans le courant de l'année 2019; il y a lieu de relever notamment :

- Engagement de Mme Véronique Oberson, assistante sociale ;
- Démission de M. Christian Pochon, apprenti agent d'exploitation, pour terminer sa formation à Givisiez ;
- Engagement de Mme Valeria Raschiatore, en qualité d'apprentie employée de commerce ;
- Engagement et démission de M. Gonçalo Rodrigo Fernandes Lourenço, ce dernier s'étant rendu compte que le métier d'agent d'exploitation ne lui convenait pas ;
- Engagement de Mme Bibiane Gobet en qualité d'employée auxiliaire temporaire à la bibliothèque ;

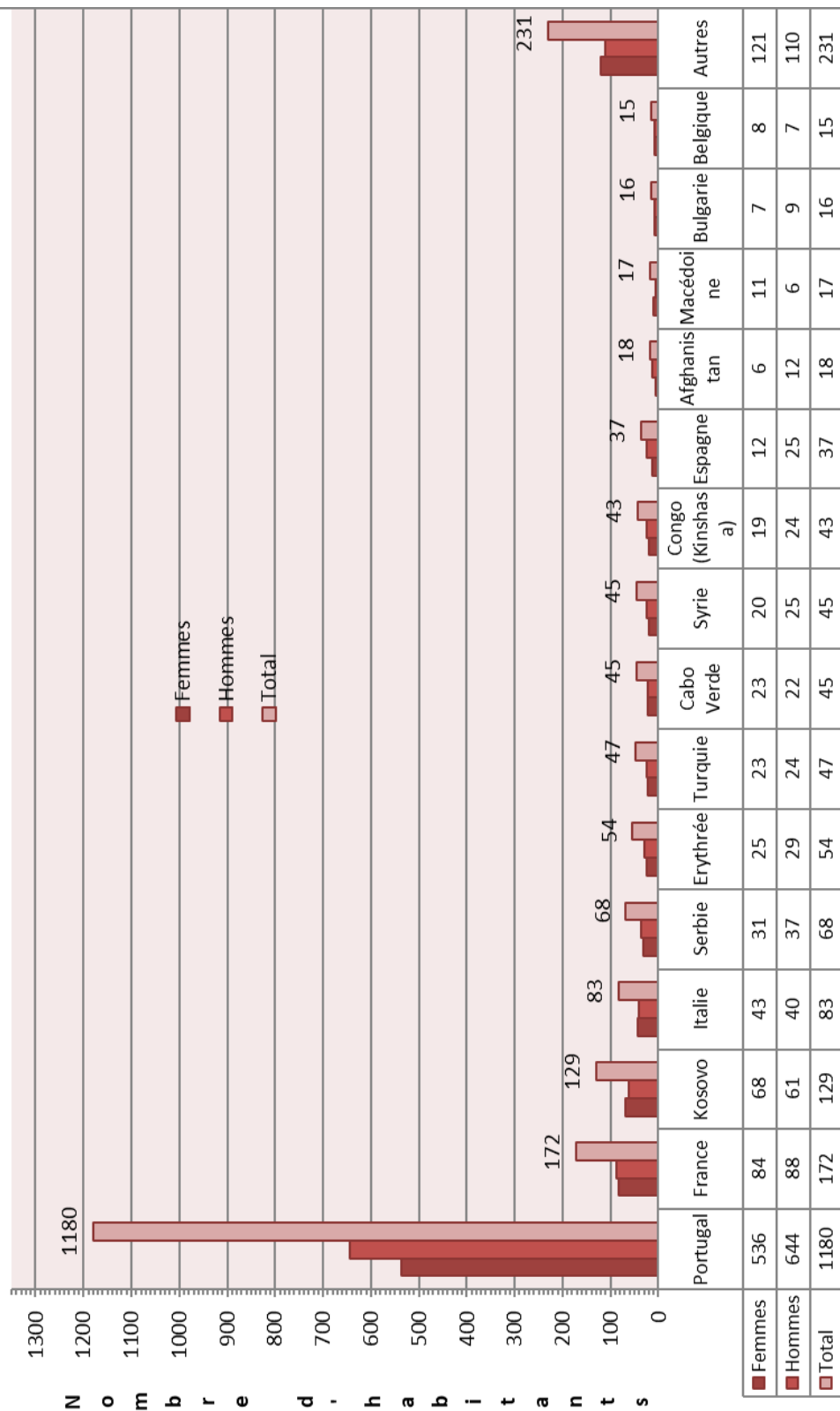
6.3.1 Anniversaires de service

En 2019, les personnes suivantes ont fêté leur anniversaire de service :

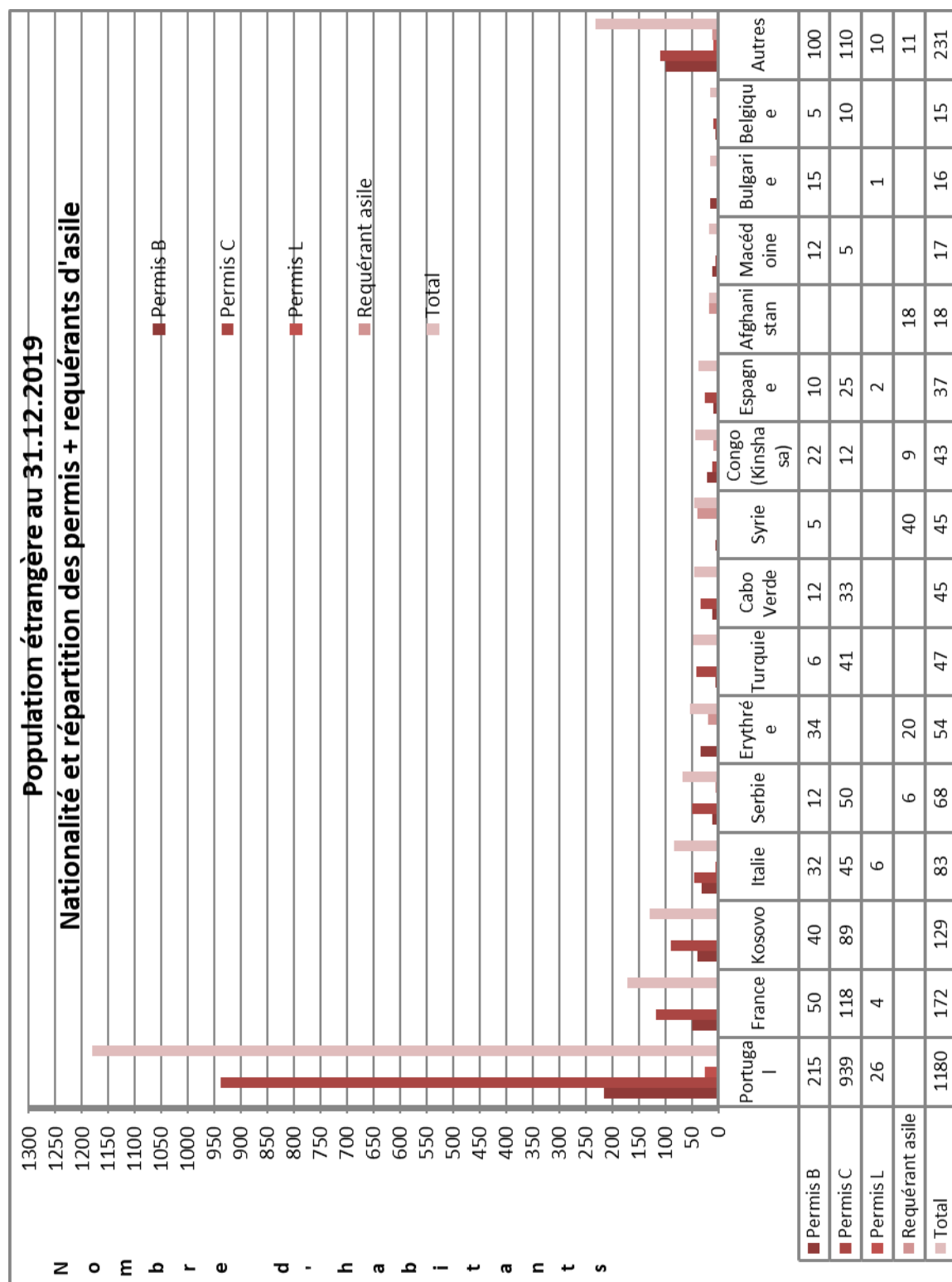
10 ans d'activité :	Mme Sabrina Python Mme Nicole Berset M. Pierre Décrind
15 ans d'activité :	M. Yves Bard
20 ans d'activité :	M. François Baudois M. Pierre-Alain Greppi
25 ans d'activité :	M. Joseph Defferrard



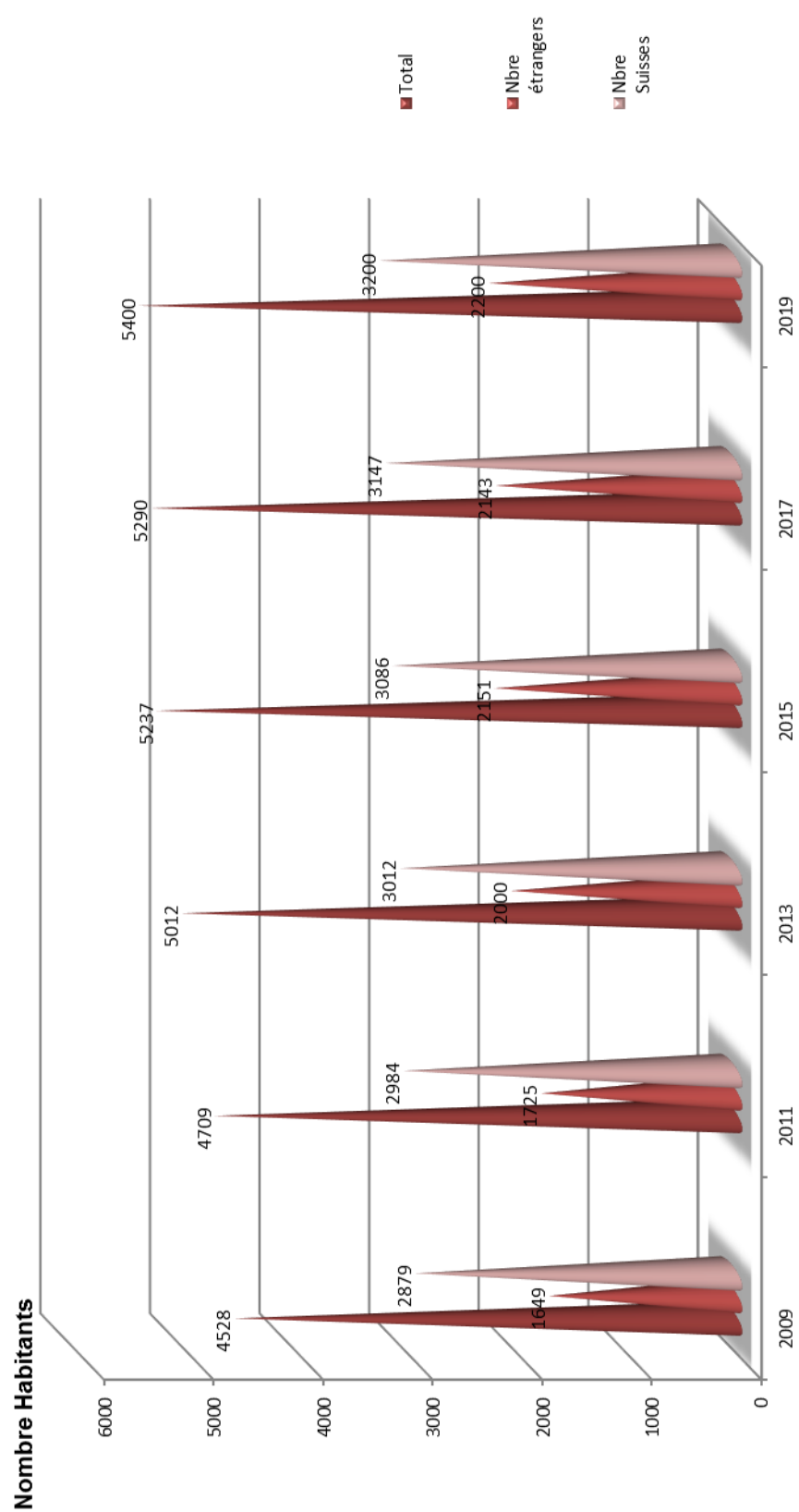
Population étrangère au 31.12.2019
Total femmes : 1037 / Total hommes : 1163 / Total général : 2200



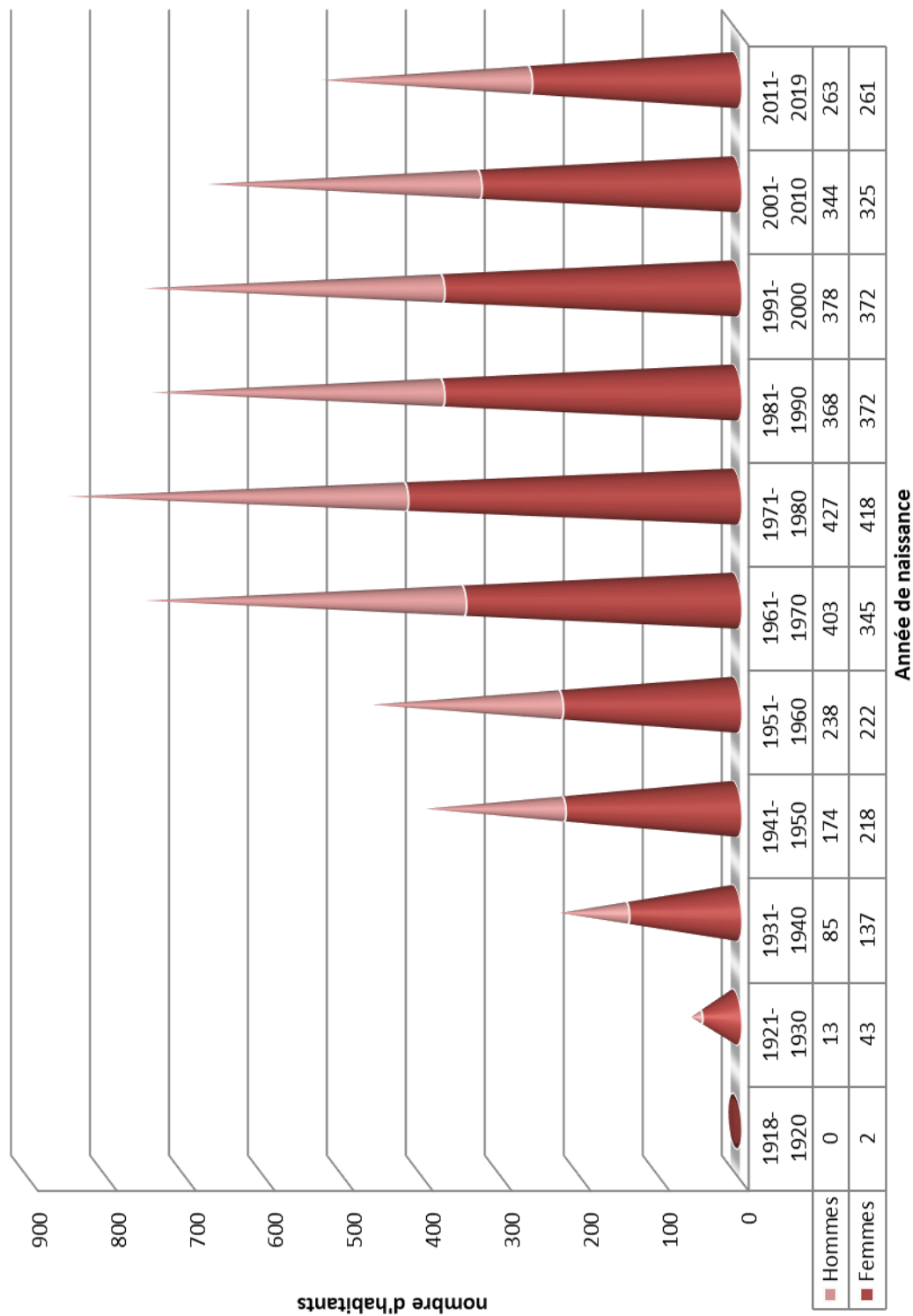
nationalités + ensemble des nationalités



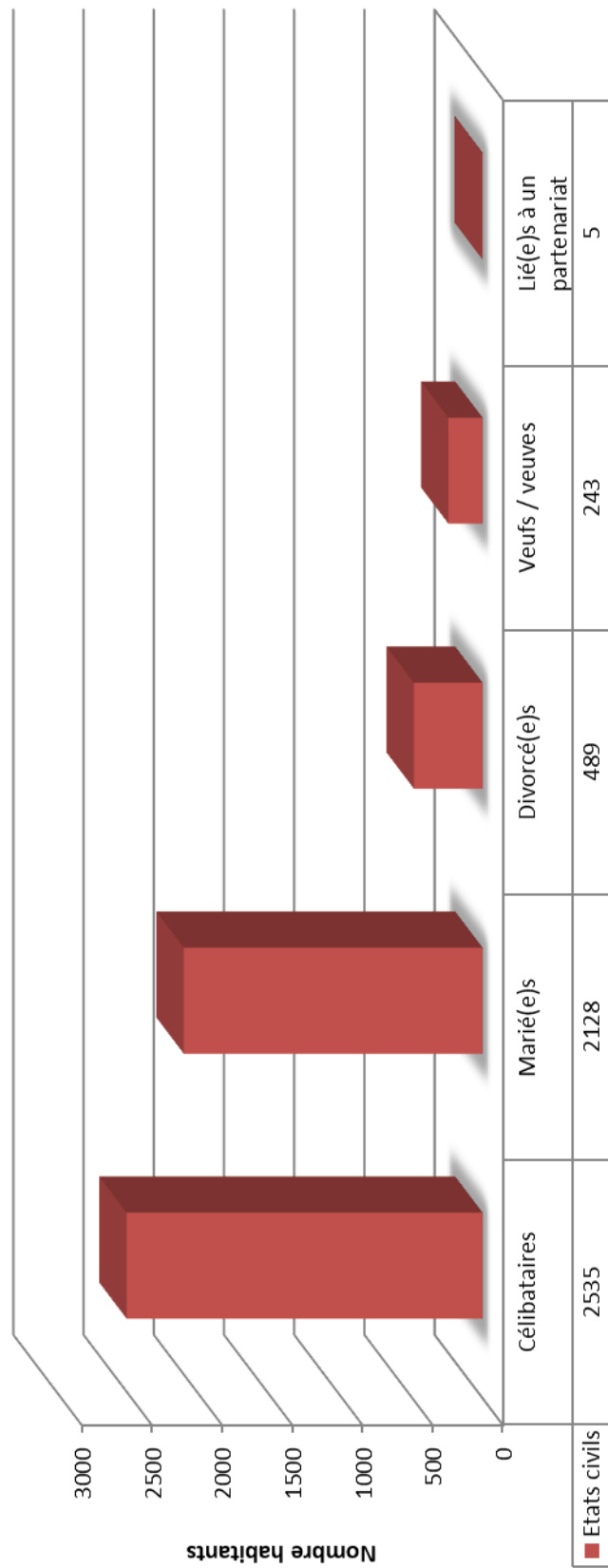
Evolution de la population du 31.12.2009 au 31.12.2019, Suisses et Etrangers



Pyramide des âges

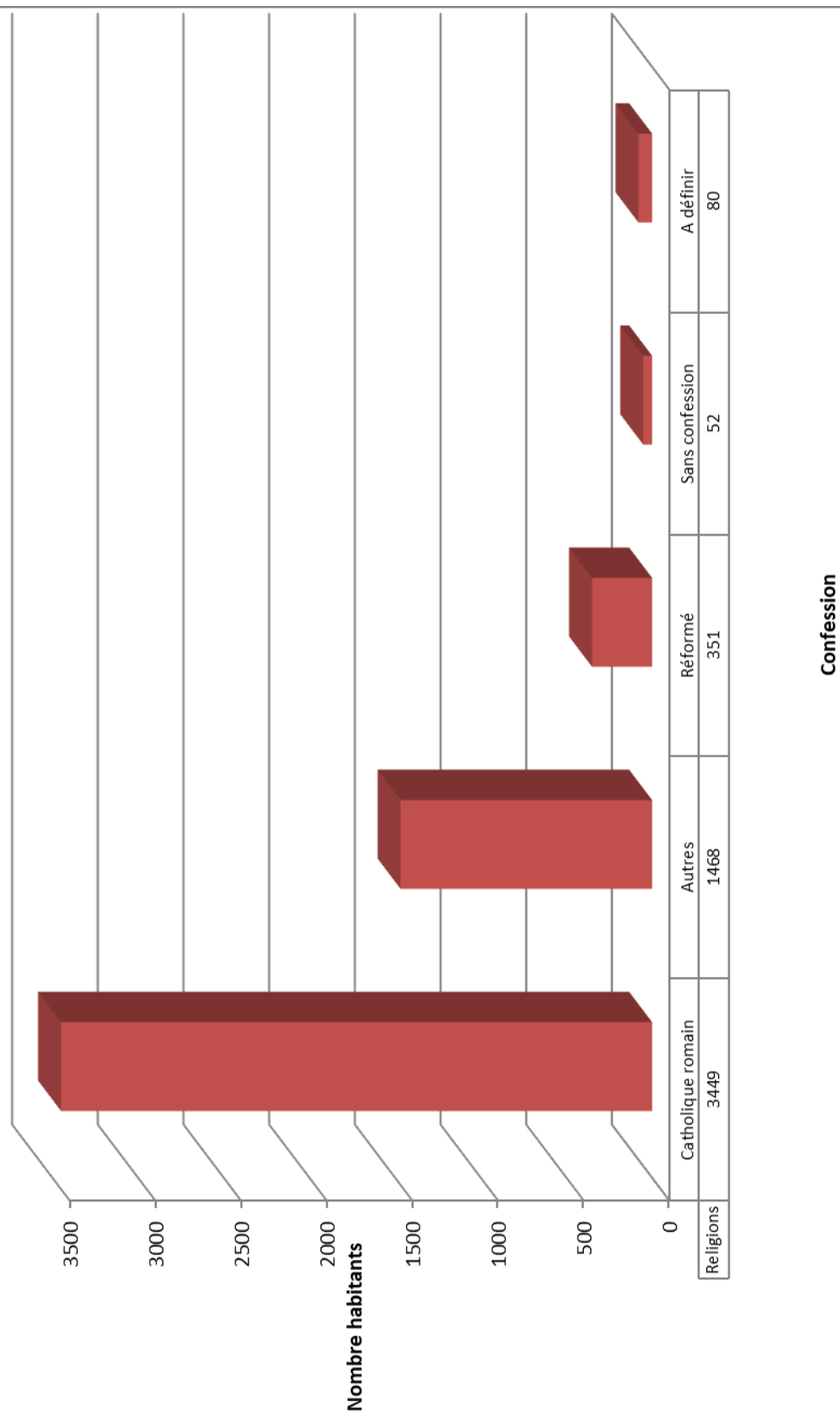


Statistiques des états-civils au 31.12.2019

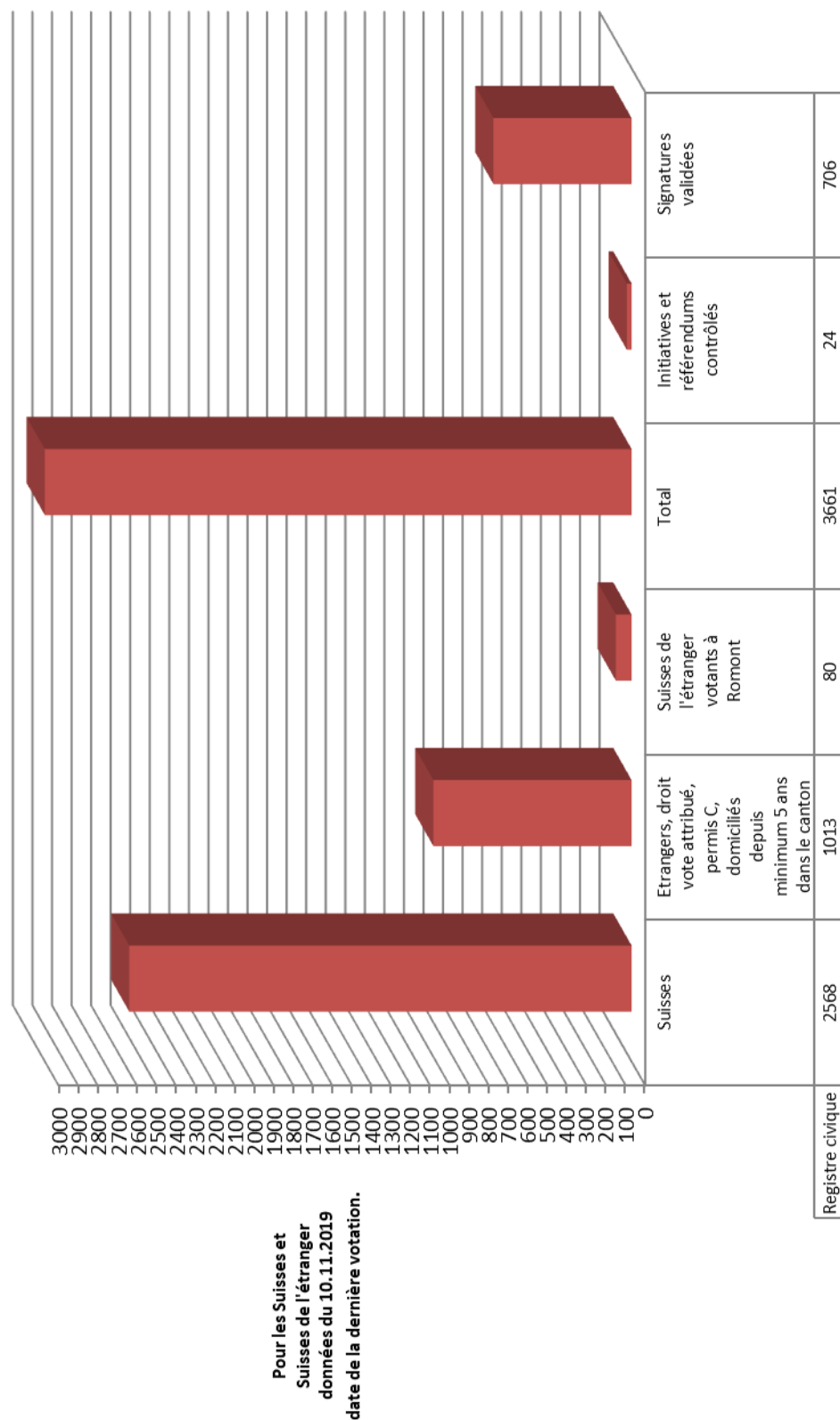


Etats-civils

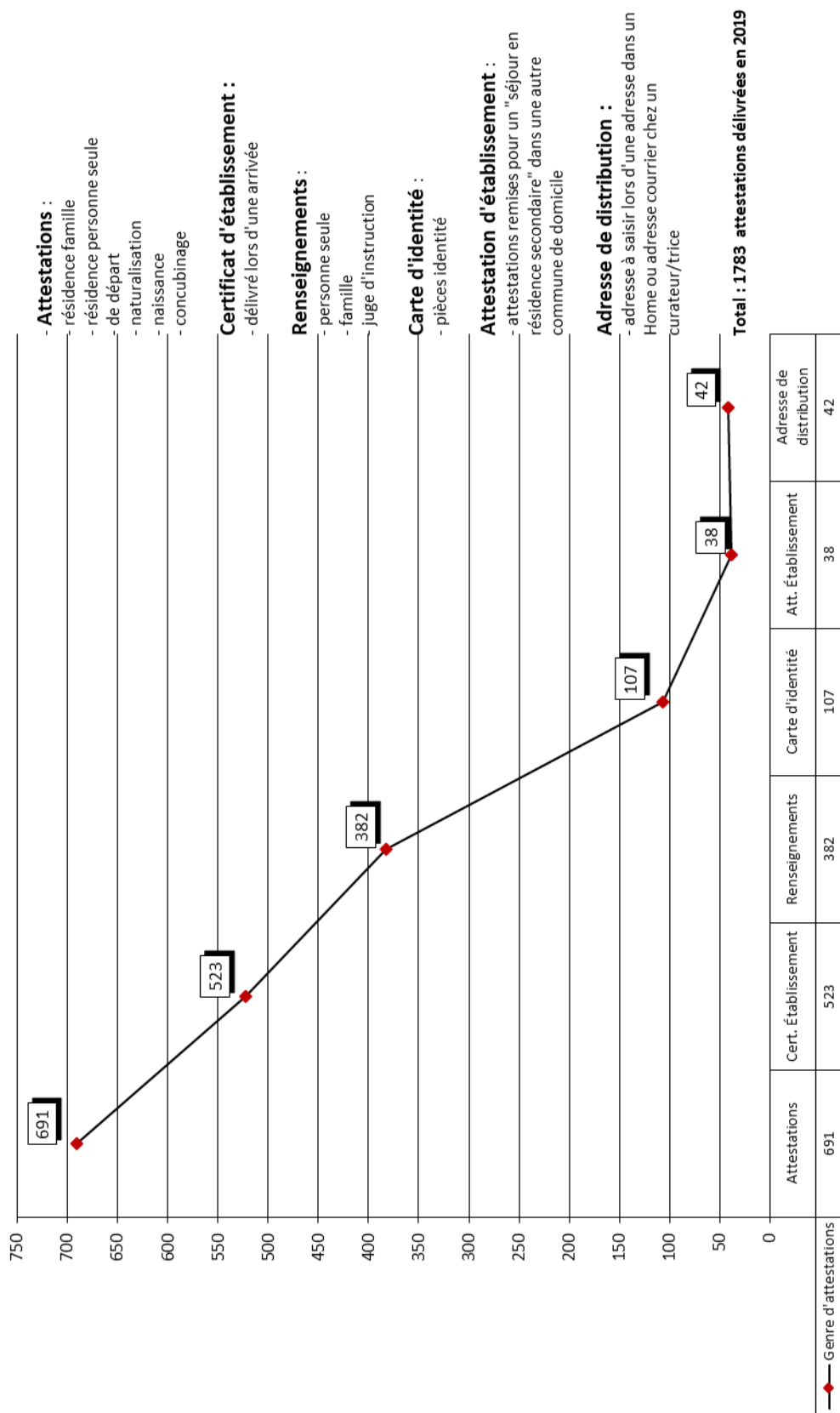
Statistiques des confessions au 31.12.2019



Nombre d'électeurs au registre civique au 31.12.2019



Statistiques des attestations délivrées pour l'année 2019



Nombre d'attestations délivrées - Habitants au 31.12.2019 : 5400

7 Finances / Economie

7.1 Finances

Pour la partie financière du rapport de gestion 2019, merci de vous référer aux comptes 2019 de la Commune.



7.2 ECONOMIE

L'activité économique de Romont en 2019

Vitrofestival Romont. Après cinq éditions très réussies depuis 2009, le rendez-vous bisannuel est devenu incontournable aussi bien pour les passionnés du verre que pour le grand public. Il réunit non seulement les acteurs pour la promotion du verre mais aussi le monde verrier professionnel suisse et étranger. Le programme de cette 6e édition s'est déroulé sur deux jours les 27 et 28 avril. Il a permis de belles rencontres et découvertes entre professionnels et amateurs. Toutes les activités du week-end ont été réunies dans un périmètre restreint autour du musée afin de favoriser l'esprit de partage et de fête. La grande richesse du programme a permis à chacun de trouver plusieurs centres d'intérêt et de curiosité.

La traditionnelle Foire de printemps de Romont s'est déroulée le samedi 27 avril. De 9 h à 15 h sur la place de l'école primaire, une trentaine d'exposants ont accueilli les visiteurs. Ils ont présenté notamment des confections artisanales et des produits du terroir. Certaines associations étaient également au rendez-vous pour faire découvrir leurs actions. Cette année, l'invité d'honneur était le Tour de Romandie, à l'occasion de l'organisation, le 3 mai, de l'étape romontoise de l'épreuve cycliste. Les visiteurs ont eu l'occasion de tester des vélos. A noter également qu'un marché anglais s'est déroulé sous le préau et les enfants ont pu ainsi échanger leurs jeux, jouets ou livres.

Romont et sa Région ont célébré le Tour de Romandie !

La petite ville de Romont a accueilli avec plaisir pour la 3e fois une étape en boucle du Tour de Romandie, le vendredi 3 mai 2019. Après les éditions de 2004 et 2011, les cyclistes ont sillonné à nouveau le paysage idyllique de la Glâne, entre villages et campagne. Merci au comité d'organisation et à son président Jean-Bernard Favre d'avoir permis à Romont d'être visible dans le monde entier au travers de cette mythique course cycliste.

La Braderie, événement tant attendu par les habitants de Romont et de la région, a permis une fois de plus aux commerçants et sociétés locales de tenir des stands et offrir la possibilité à la population de venir s'amuser dans ses rues les vendredi 28 et samedi 29 juin. L'Hôte d'honneur était le Club de natation de Romont qui a tenu la cantine sur la place St-Jacques. La foule était au rendez-vous et les commerçants et organisateurs se sont déclarés très satisfaits de cette édition 2019.

En 2019, la foire de la Bénichon s'est intégrée à la Bénichon de Romont

Le rendez-vous romontois de la rentrée coïncide avec la Bénichon : les spécialités de saison sont mises en valeur. On a pu déguster le repas de Bénichon (menu complet ou assiettes séparées), se régaler de bricelets, de moutarde, de jambon et de poires à Botzi. Certains restaurateurs de l'intramuros ont proposé aussi durant tout le week-end le menu traditionnel de la Bénichon.

La foire de la Bénichon à Romont c'est également une ambiance conviviale, une occasion de se retrouver petits et grands et de flâner entre les bancs de marché de produits du terroir, sculptures, bijoux, décorations aux couleurs et parfums estivaux. La fête a été une réussite pendant les deux jours.

Marché de Noël et fête de St-Nicolas à Romont se sont à nouveau tenus pour la 4ème édition dans la cour du Château, les 6 et 7 décembre 2019

Deux jours de magie avec, entre autres, un marché des artisans, des animations pour petits et grands et le traditionnel cortège aux flambeaux ! Les petits chalets et l'occupation de l'Orangerie du Vitromusée ont permis d'abriter tous ces acteurs, dans un esprit de Noël avec les interventions de groupes de musiciens ou de la musique diffusée. Un grand merci aux organisateurs indépendants à qui nous adressons nos félicitations pour la répétition de cette heureuse initiative.

La vie de nos Entreprises / PME et Artisans

Bienvenue à Romont

Ventil-Tech

« Un savoir-faire familial et des techniciens au top ! Nous fabriquons et livrons vos gaines de ventilation dans toute la Suisse. Notre solide expérience nous permet de répondre avec qualité et rapidité à vos besoins. Notre site de production se trouve dans une zone industrielle à Romont. Nos techniciens sont à votre disposition pour vous soutenir dans la réalisation de vos différents projets »

EFSA

« La société EFSA est une filiale du groupe Tracknet basé à Kerzers, active dans la fabrication de matériel de voie pour les réseaux ferroviaires et le soudage de rail. Elle compte actuellement 97 emplois et investit plus de 15 millions sur le site glânois. Une trentaine de collaborateurs de l'entreprise travailleront sur le site. La fidélité de nos cadres et collaborateurs, avec leurs excellentes connaissances des réseaux et des technologies éprouvées est notre principal atout pour apporter la meilleure solution à nos clients. »

7.3 Région Glâne - Veveyse

Le rapport d'activité 2019 de la RGV est consultable sur le site internet www.rgv.ch

8 Sécurité / Voirie

8.1 Voirie

Le Service de la voirie, qui est conduit par le Service technique, a pour tâche d'exécuter les travaux les plus divers, à savoir :

- nettoyage des rues, des places, des remparts ;
- surveillance et gestion de la déchetterie ;
- remise en état des routes, chemins, sentiers, ruisseaux ;
- enlèvement de la neige, salage ;
- entretien des parterres de fleurs ;
- élagage des arbres et des haies ;
- embellissement de la ville ;
- préparation des tombes pour l'ensevelissement ;
- mise à disposition du matériel pour manifestations ;
- aide aux sociétés ;
- entretien des bâtiments publics et privés communaux ;
- entretien du réseau souterrain de l'évacuation des eaux et de la défense incendie ;
- marquage des places de parc, routes et signalisation ;
- travaux de génie-civil courants ;
- entretien des véhicules et machines ;
- entretien des places de jeux et de sport.

Dans la mesure de ses moyens, par tous les temps et malgré les diverses contraintes, le personnel de la voirie s'efforce d'être au service de la population romontoise et des sociétés locales afin de les aider et d'amener une plus-value à l'entretien de notre ville.

En quelques chiffres-clés, le Service de la voirie c'est :

En général

- 19 points d'eau dont 7 fontaines qui sont nettoyées toutes les 2 semaines.
- 894 marches d'escaliers à entretenir.
- 18'000 litres d'eau qui sont utilisés chaque semaine pour l'arrosage en période estivale.

Espaces verts/Embellissement

- 320 arbres sur le domaine public, qui doivent être taillés et contrôlés.
- 800 m² de prairies fleuries.
- 5'744 m² correspondant à la surface du cimetière, où le service assure le désherbage, l'entretien des massifs de fleurs, la creuse et la désaffectation des tombes.
- 25'000 m² de surface à tondre, incluant nos terrains de foot.

Service hivernal

- 3,5 tonnes de sel par sortie.
- 26 km de routes communales et 12 km de trottoirs.
- 1'900 piquets de balisage.
- 130'000 m² de routes communales à déneiger.

8.1.1 Personnel

L'équipe est formée de :

DEFFERRARD	Joseph	Contremaître
BALMAT	Philippe	Paysagiste
BUSSARD	Richard	Paysagiste-ouvrier
BAUDOIS	François	Ouvrier
DEFFERRARD	Alexandre	Ouvrier
GREPPI	Pierre-Alain	Ouvrier
PAPAUX	Jean-Pierre	Mécanicien-ouvrier
OBERSON	Jean-Marc	Employé
ANDRIGHETTO	Ludivine	Employée
JOLLIET	Stéphane	Apprenti
POCHON	Christian	Apprenti (jusqu'à fin avril)
FERNANDES LOURENCO	Gonçalo Rodrigo	Apprenti (mi-août à mi-oct)

Mme Ludivine Andrighetto et M. Jean-Marc Oberson sont employés à 50 % pour l'exploitation de la déchetterie.

MM. Stéphane Jolliet et Christian Pochon ont débuté une formation d'apprenti d'agent d'exploitation au Service de la voirie en automne 2017. Ce dernier, étant déjà au bénéfice d'une première formation de technologue du lait, était dispensé de cours de branches générales et a effectué sa formation d'agent d'exploitation voirie sur 2 ans. Ayant une opportunité professionnelle, M. Pochon a quitté la Commune de Romont à fin avril et a terminé son apprentissage en août 2019 au sein de la Commune de Givisiez.

M. Fernandes Lourenço, nouvel apprenti, a mis un terme à son apprentissage après 2 mois seulement, la voie dans laquelle il s'était engagé ne lui convenant plus. En août 2020, un nouvel apprenti débutera au Service de la voirie.

Pendant les vacances scolaires d'été, plusieurs étudiants sont engagés à tour de rôle, durant une semaine chacun, en tant qu'auxiliaire.

8.1.2 Parc des véhicules

Le parc des véhicules se compose de la manière suivante :

- 1 remorque de transports (1990)
- 1 tracteur à gazon JOHN DEERE (2000) avec cuve de ramassage
- 1 véhicule 4x4 REFORM (2003) équipé d'un aspirateur à feuilles, d'une lame chasse-neige et d'une grue



- 1 remorque de transports (2004)
- 1 bus 4x4 ISUZU avec pont (2008)



- 1 balayeuse MFH (2008)



- 1 véhicule utilitaire TREMO (2008) équipé d'une lame chasse-neige et d'une saleuse



- 1 motofaucheuse REFORM équipée avec une fraiseuse et une épareuse (2009)
- 1 aspirateur urbain « Gluton » (2009) appareil électrique utilisé en particulier dans l'intramuros
- 1 véhicule utilitaire PONY P4-T (2011) équipé d'une lame chasse-neige, d'une saleuse, d'une rampe frontale de lavage et d'une citerne pour l'arrosage



- 1 déchiqueteuse à branche de 52 CV (2011)
- 1 brouette à moteur HONDA (2011)
- 1 véhicule de service RENAULT Kangoo (2012)



- 1 véhicule 4x4 REFORM Multilift (2016) équipé de trois bennes à terre, d'une benne à feuilles, d'une saleuse et d'une lame à neige



- 1 pelle MENZI MUCK 1.8 t. avec Powertilt (2016) équipée d'un godet de 30 cm de large, d'un godet de 50 cm de large et d'un godet de talus
- 1 tracteur à gazon hélicoïdale (2016)
- 1 remorque de transports Manif (2018)
- 1 véhicule WEIDEMANN (2018) équipé d'une fourche à palette, de 2 bennes à terre et d'une benne crocodile



- 1 gerbeur électrique LINDE (2018)
- 1 machine de marquage tractable

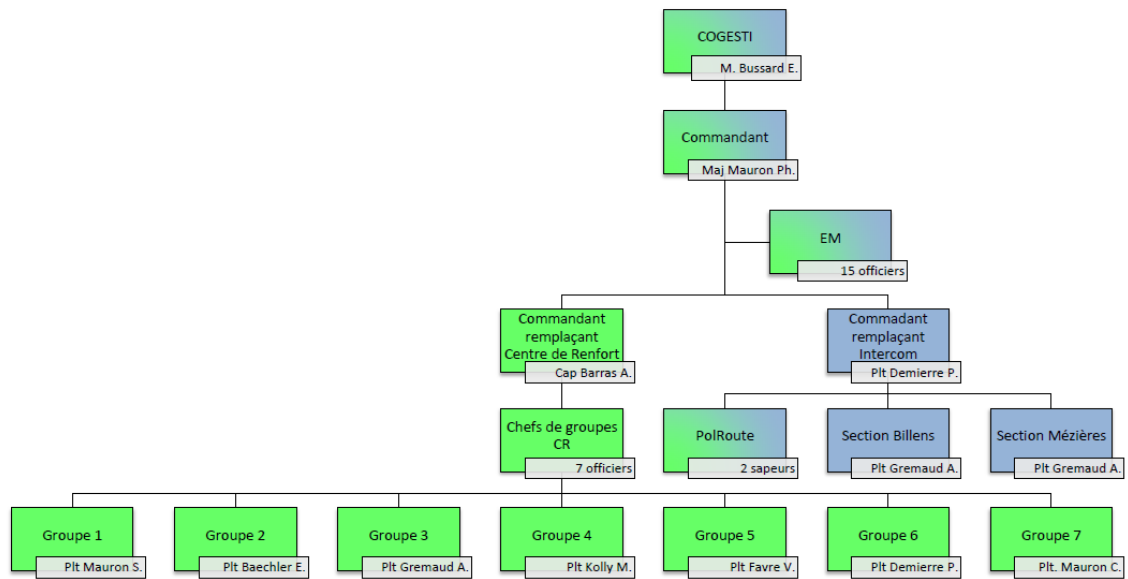
8.2 SERVICE DU FEU GLÂNE-CENTRE

Le Corps de sapeurs-pompiers intercommunal (CSPI) Glâne-Centre intervient en tant que corps local pour la défense incendie et de la lutte contre les éléments naturels sur les communes de Romont, Billens-Hennens et Mézières. Il est constitué d'une section intercommunale jour/nuit, d'une section police de route et d'une section centre de renfort (CR).

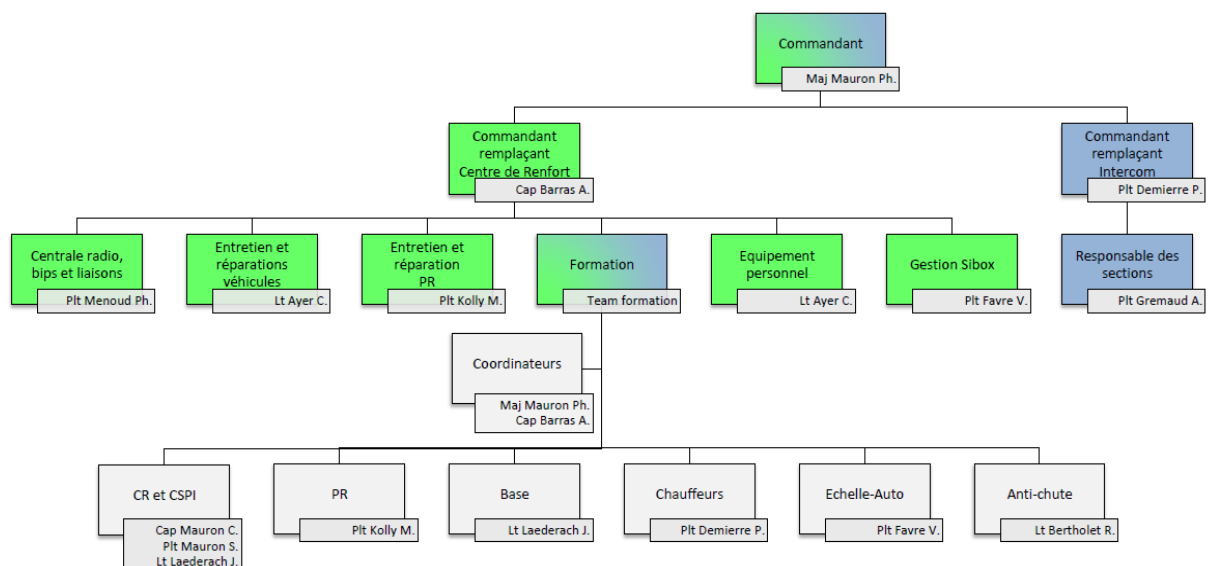
Sa section centre de renfort a pour mission de renforcer les corps locaux et intervient de manière autonome pour les interventions nécessitant des formations et du matériel spécifiques telles que la lutte contre les hydrocarbures sur les sols et dans les eaux, les événements chimiques, le secours routier, les accidents de travail, les accidents de personne sur les voies CFF ou sur les fermentations de fourrage.

L'ensemble du CSPI est placé sous le commandement du Major Philippe Mauron.

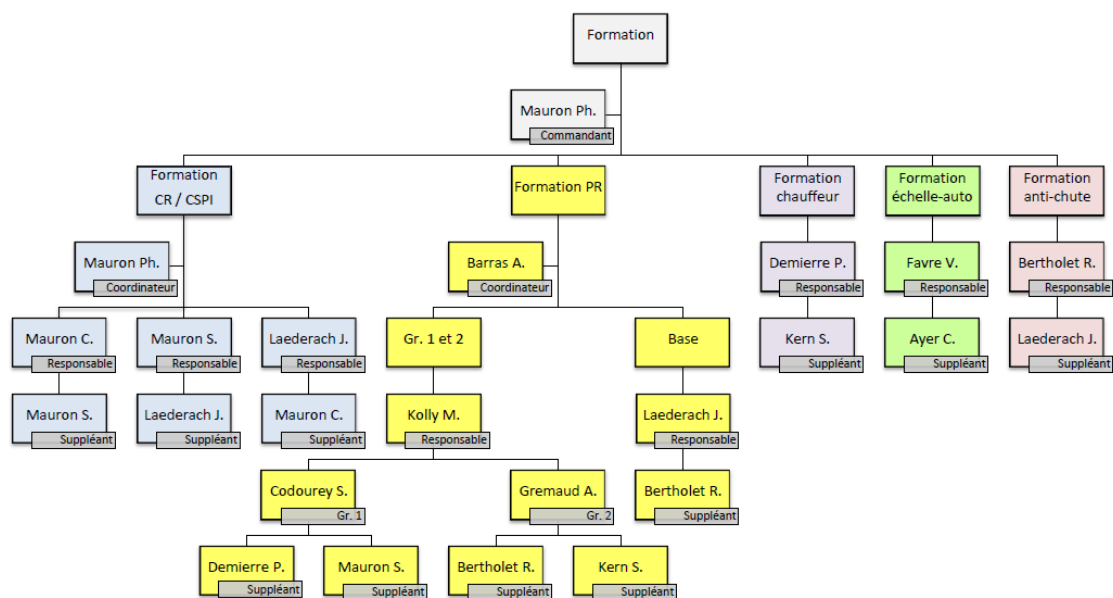
Structure du CSPI



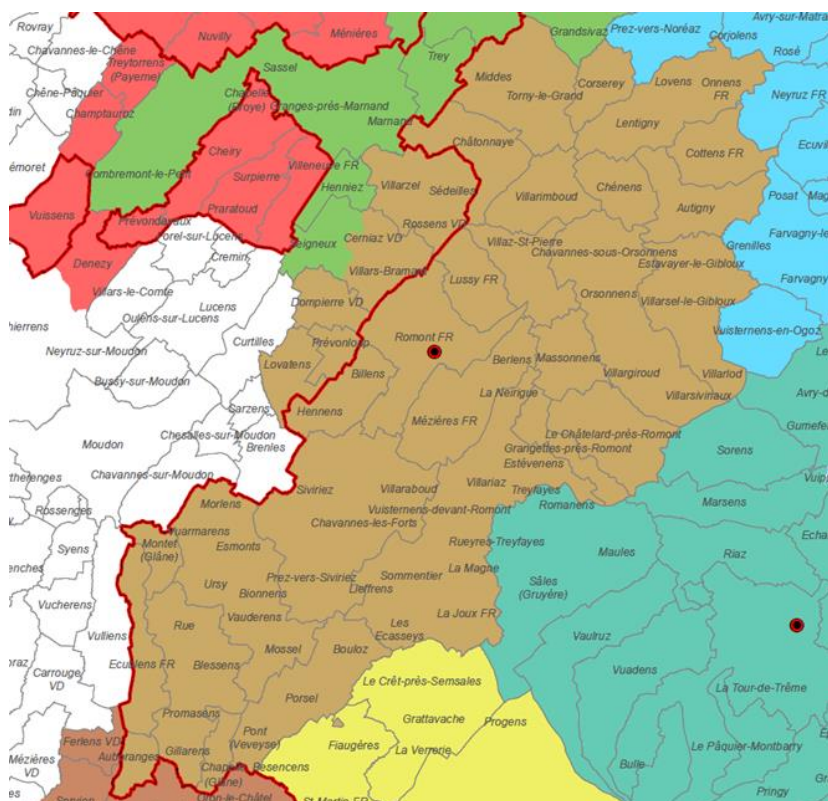
Organisation interne



Structure de formation



Rayon d'intervention de la section Centre de Renfort (zone brune)

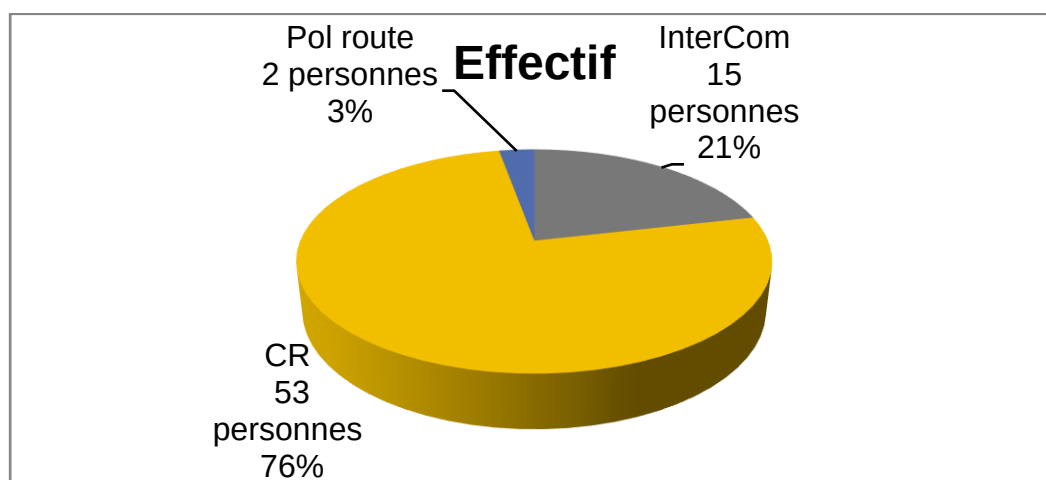


8.2.1 Effectif

Le service est entièrement constitué d'intervenantes et d'intervenants qui ont choisi de consacrer une grande partie de leurs loisirs à la sécurité de la population résidant en Glâne, ainsi que dans les communes limitrophes des districts de la Veveyse, de la Gruyère, de la Sarine et du canton de Vaud.

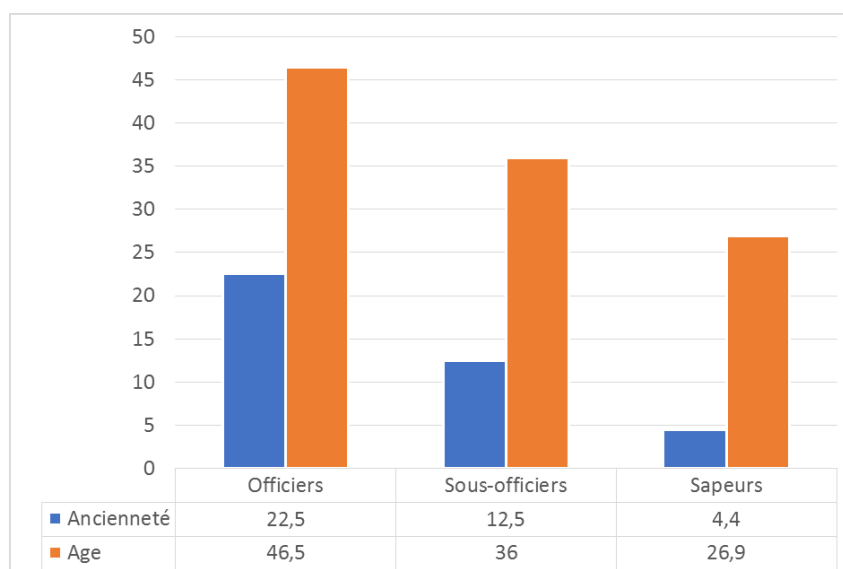
Dans le but de renforcer notre effectif de porteurs d'appareil respiratoire disponibles en journée, l'état-major a proposé un rapprochement avec nos voisins de Glâne-Est. L'idée est de pouvoir engager en premier échelon 5 porteurs de Glâne-Est sur le territoire de notre CSPI. En décembre 2019, un accord de collaboration a été signé par les différentes communes nous permettant d'aller de l'avant et d'appliquer cette nouvelle organisation.

Effectif au 01.01.2020



Il est à relever que même si l'effectif reste stable, il se creuse toutefois, comme partout, un écart entre les jeunes incorporés qui, en raison d'un déménagement ou d'un changement d'activité, quittent après quelques années de service et les plus anciens qui se rapprochent inexorablement de la retraite des pompiers.

Ancienneté et moyenne d'âge



8.2.2 Cours et formation 2019

L'importance du matériel et la diversité des engins à maîtriser dans le cadre des activités des pompiers nécessitent d'acquérir, par quantités de formations, de la sécurité et des automatismes. Ces heures de formation sont le prix à payer pour être le moment voulu à la hauteur des exigences.

La formation nécessite de plus en plus de temps et de compétences, que ce soit au niveau des types de constructions, des matériaux utilisés, du volume des constructions souterraines.

Sur les routes aussi l'évolution est impressionnante. Le développement de la sécurité dite passive des véhicules, l'arrivée des véhicules à carburants alternatifs, GPL, gaz naturel, électrique, hybride et tout prochainement l'arrivée de l'hydrogène comme carburant, obligent les pompiers à revoir la plupart de leurs schémas d'intervention.

Aperçu des cours cantonaux

74 jours de cours cantonaux ont été suivis par nos pompiers. Ils se répartissent comme suit :

Cours de base, 2 jours à Châtillon :

Sap Blanco David, Pittet Valérie, Vienet Loïc, Kern Valentin, Oberson Stéphanie, Da Cruz Wilker, Pina Marques Bruno.

Cours de base CR, 2 soirs et une demi-journée à Romont :

Sap Chammartin Tom, Da Cruz Wilker, Ferreiro Ruben, Girard Romain, Pina Marques Bruno, Veth Ludovic

Cours de base protection respiratoire (PR), 2 jours à Châtillon :

Sap Alves Stéphane, Bouvier Quentin, Kern Valentin

Cours de chef d'intervention, 4 jours à Châtillon :

Sgt Bertholet Raymond, Laederach Julien, Veth Ludovic

Cours pour nouveau commandant, 3 jours à Châtillon :

Plt Demierre Patrice

Cours de chef d'équipe PR, 3 jours à Châtillon :

Cpl Grand Marc, Pasquier Kewin, Piller Frédéric, Defferrard Julien

Cours de préposé PR, 1 jour à Châtillon :

Sgt Laederach Julien, Cpl Grand Marc

Cours de perfectionnement pour chef d'intervention, 1 jour à Châtillon :

Cap Barras Alain, Plt Kern Stéphane, Lt Ayer Claude

Cours de perfectionnement officier PR avec responsabilité de formation, 1 jour à Châtillon :

Cap Barras Alain, Plt Gremaud Alexandre

Cours de perfectionnement officier CR, 1 jour à Châtillon :

Major Mauron Philippe, Cap Mauron Claude, Plt Demierre Patrice, Gremaud Alexandre, Lt Ayer Claude

Cours de la FSSP : Cours de base échelle automobile, 2 jours à Morat :

Plt Favre Vincent

Cours ventilation, 1 jour à Balsthal :

Plt Demierre Patrice, Gremaud Alexandre

Cours travail sur corde engagement à la sécurité antichute, 1 jour à Yverdon :

Sgt Bertholet Raymond, Cpl Dey Grégory

Cours perfectionnement travail sur corde, 1 jour à Châtillon :

Sgt Bertholet Raymond

D'autre part, les 5 instructeurs du corps ont dispensé 37 jours de cours au centre de formation de Châtillon.

8.2.3 Anciennetés

5 ans de service au centre de renfort : sap Grandjean Marc, Sérieuse Yvan, à la section pol route
Dénervaud Steve, Dumas Olivier

10 ans de service au centre de renfort : Sgt Laederach Julien

15 ans de service au centre de renfort : sap Baechler Matthias

20 ans de service au centre de renfort : Plt Gremaud Alexandre, à l'Intercom Lt Demierre Jacques

25 ans de service au centre de renfort : Plt Favre Vincent, Sgt Ayer Jean-François

30 ans de service au centre de renfort : Cap Barras Alain

8.2.4 Promotions

L'obtention d'un grade passe par des critères de formations strictes. Il représente une reconnaissance de capacité, mais aussi un engagement plus important et davantage de responsabilités.

Sont nommés, avec effet au 1er janvier 2020, au grade de :

Caporal :

Sap Veth Ludovic

Lieutenant :

Sgt Bertholet Raymond, Laederach Julien

Premier lieutenant :

Lt Kolly Michel

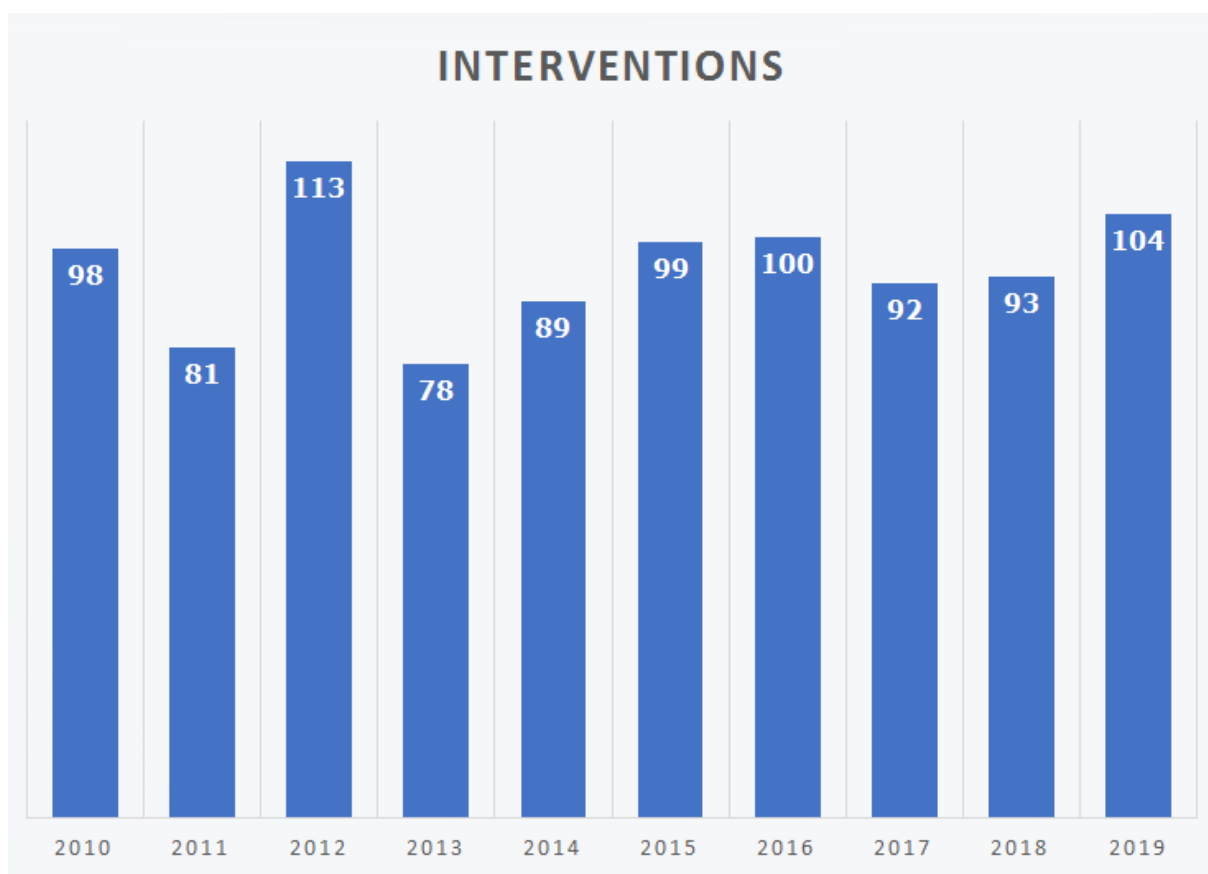
Ont obtenu leur brevet d'instructeur fédéral sapeur-pompier :

Laederach Julien et Veth Ludovic

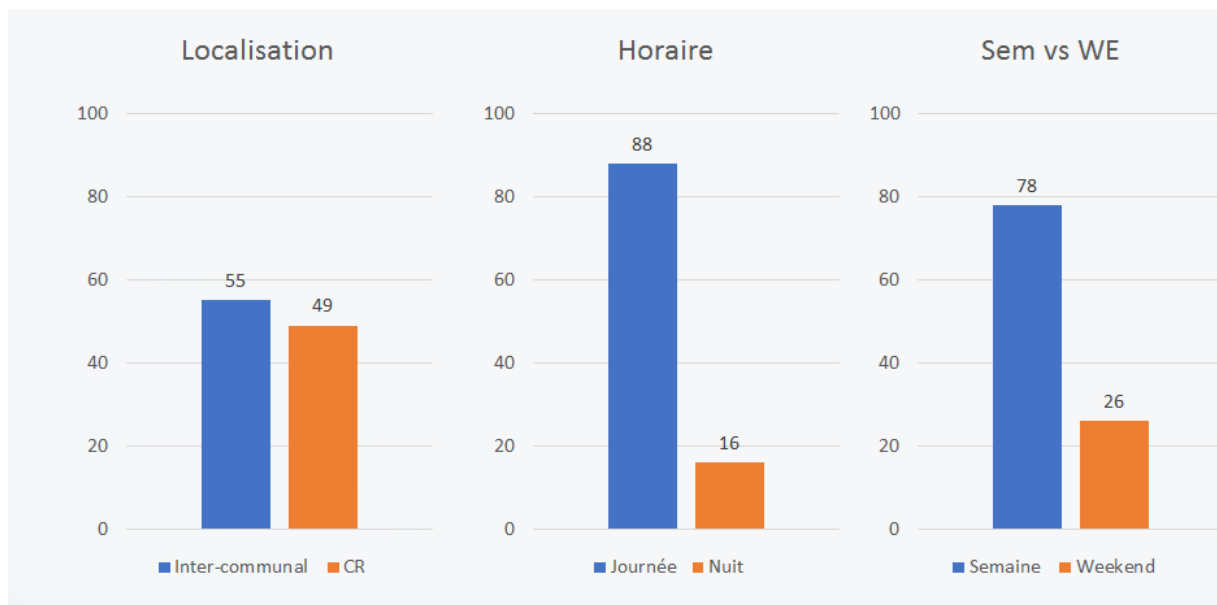
8.2.5 Interventions

Période	2016	2017	2018	2019
Interventions feu	23	24	25	23
Inondations	5	4	5	8
Secours routier, sauvetage de personne, désincarcération	3	2	5	10
Alarmes automatiques incendie	28	28	16	30
Défense hydrocarbures	26	23	31	25
Eléments naturels/inondations	3	4	8	0
Interventions chimiques	1	0	0	0
Aide au portage, ascenseur, animaux, odeur suspecte, gaz	9	7	3	7
Interventions sur voie CFF	2	0	0	1
Total	100	92	93	104

Représentant un total de **1679 heures** d'intervention.



Détail des interventions 2019



Détail en heures

Interventions	1679 h
Exercices	3543 h
Séances	514 h
Manifestations	345 h
Maintenance	248 h
Total	6329 h

A cela s'ajoute 116 jours de service de piquet assuré par minimum 7 personnes.

8.2.6 Parc de véhicules

Véhicule	N° plaque	1 ^{ère} mise en circulation	Fonction	Véhicule communal	Véhicule CR
Ssangyong Rexton RX 270	FR 203888 Plaque blanche	02.11.2006	Véhicule commandement	jusqu'en 2015	dès 2015
Mercedes Sprinter CDI 4x4	FR 583 Plaque bleue	14.12.2001	Véhicule PR	X	
Mercedes Unimog U20	FR 701 Plaque bleue	19.12.2013	Véhicule d'extinction	X	
Scania P124 CB 4x4	FR 1267 Plaque bleue	25.08.2005	Véhicule d'extinction		X
Mercedes Atego 1329	FR 1081 Plaque bleue	07.01.2011	Véhicule pionnier lourd		X
Ivéco FF 160E	FR 250 Plaque bleue	16.10.2019	Camion Ivéco et échelle auto Magirus		X
Ford Transit 350M 4x4	FR 1539 Plaque bleue	22.03.2013	Véhicule de transport	X	
Renault Koleos DCi 4x4	FR 256822 Plaque blanche	24.08.2015	Véhicule de transport Billens	X	
Mercedes 316 9 places	FR 266973 Plaque blanche	08.07.2016	Véhicule de transport Mézières		X
Iveco 70c18All-Road	FR 931 Plaque bleue	02.12.2018	Véhicule défense hydrocarbure		X

8.2.7 Nouvelle acquisition

Depuis la mi-octobre 2019, l'effort principal a été porté sur la formation à l'emploi de la nouvelle échelle automobile de la marque Magirus, montée sur un camion Ivéco. Dotée de toutes les dernières technologies, cet engin de sauvetage et d'extinction répond parfaitement à nos besoins.



8.2.8 Perspectives d'avenir

Le projet « sapeurs-pompiers 2020+ » dessine les contours de la défense incendie dans notre canton pour un futur proche.

Des changements importants sont en cours d'élaboration et donneront lieu à de nombreuses discussions. En attendant d'en connaître les détails, le CSPI Glâne-Centre a d'ores et déjà anticipé cet avenir en approchant le CSPI Glâne-Est pour une collaboration de nos effectifs disponibles en journée (cf. point 8.2.1).

Major Philippe Mauron

8.3 POLICE

8.3.1 Tâches de la police communale

La Police communale traite diverses tâches :

- **Contrôle de la zone bleue :**
 - a) 3 à 4 contrôles par semaine
 - b) surveillance des voitures « ventouses »
- **Contrôle du stationnement**
 - a) contrôle journalier au parking Sous-Gare
 - b) gestion de l'appareil TAXOMEX
 - c) contrôle du stationnement sur l'ensemble du territoire communal
 - d) traitements d'oppositions aux amendes d'ordre
 - e) notifications pour les autres villes ou cantons
 - f) voitures sans plaques sur le territoire communal (23 pour l'année 2019)
- **Patrouilleurs scolaires**
 - a) programme annuel des patrouilleurs
 - b) formation des patrouilleurs
 - c) formation des cyclistes
 - d) accompagnement des patrouilleurs et sortie des classes à Aliénor
 - e) organisation de la sortie des patrouilleurs
 - f) surveillance dans les bus TPF
- **Signalisation**
 - a) contrôle de l'état de la signalisation
 - b) vision locale avec le SPC
 - c) commande de signalisation
- **Marquage**
 - a) inventaire des travaux de marquage
 - b) suivi du marquage

- **Piliers publics**
 - a) mise à jour des 2 piliers publics
 - b) affiche pour les campagnes de prévention routière
- **Domaine public**
 - a) surface des terrasses
 - b) travaux sur le domaine public
 - c) préparation pour la facturation
 - d) déménagement
 - e) fourniture des plaquettes pour les n° de bâtiments
- **Manifestations**
 - a) séances avec les organisateurs
 - b) plan de signalisation
 - c) commande de la signalisation pour le Service édilitaire
 - d) service d'ordre
- **Quartier Maître local**
 - a) vision locale avec l'armée
 - b) mise à disposition
- **Services funèbres**
 - a) réservation des places pour la famille
 - b) service de parc
 - c) convoi funèbre
- **Objets trouvés**
 - a) réception des objets
 - b) gestion des objets
- **Formation**
 - a) tir au pistolet
 - b) self-défense
 - c) droit sur la circulation routière
- **Collaboration**
 - a) police cantonale
 - b) police de proximité
 - c) éducation routière
 - d) services communaux « Edilité – Contrôle des habitants – Service social »
 - e) contrôle des présences à la déchetterie

8.3.2 Divers

Le partenariat avec la société Protect'Service SA a été reconduit pour deux périodes de trois mois, durant l'année 2019. Cette pratique est non seulement une aide au contrôle du stationnement, mais assure de facto une meilleure rotation des véhicules dans le secteur de l'intramuros.

Le parking se situant au lieu-dit « Sous-Gare » (62 places) est également contrôlé régulièrement par la Police communale.

La réfection de la Rue des Comtes a permis la mise en place d'un trottoir d'une belle largeur entre les immeubles du Pré des Comtes et ladite rue. 19 places de parc, dont 2 pour des voitures électriques, ont été créées à l'occasion de ces travaux. Ces places de parc seront dorénavant payantes et sous le contrôle de la Police communale.

Le concept de cartes à gratter pour le stationnement des véhicules d'entreprises effectuant des travaux dans le secteur de l'intramuros fonctionne bien. Pour l'année 2019, c'est plus de 53 cartes qui ont été vendues.

Des contrôles inopinés ont également lieu à la déchetterie afin de vérifier la provenance des personnes fréquentant cette dernière.

La Commune et sa Police communale sont maintenant dotées d'un radar informatif. Cet appareil est régulièrement posé de part et d'autre de la commune à titre préventif et pédagogique. Nous avons de bons retours de la population. Ce radar a un réel impact sur la vitesse des conducteurs, ce qui est le but voulu.

8.3.3 Organisation

Certaines tâches ont été réorganisées à l'interne du Service technique dont fait partie le secteur Police communale. En effet, M. David Oberson ayant été nommé nouveau délégué BPA pour la Commune, il s'occupe dorénavant de l'affichage des campagnes de sensibilisation du BPA ainsi que du contrôle des places de jeux (commande et suivi de l'état des jeux). M. Oberson ayant également suivi la formation de spécialiste communal en protection incendie, il s'occupe en partenariat avec Mme Décotterd de la délivrance des permis d'habiter.

8.3.4 Perspectives d'avenir

La mise en place du nouveau parking du Bicubic et l'introduction de la tarification du parcage sur l'entier du domaine public communal apporteront à l'avenir encore de nouvelles tâches de contrôle, tant du point de vue des temps de parcage que du côté du parcage sauvage que pourrait engendrer l'introduction de la tarification dans les premiers temps de son application.

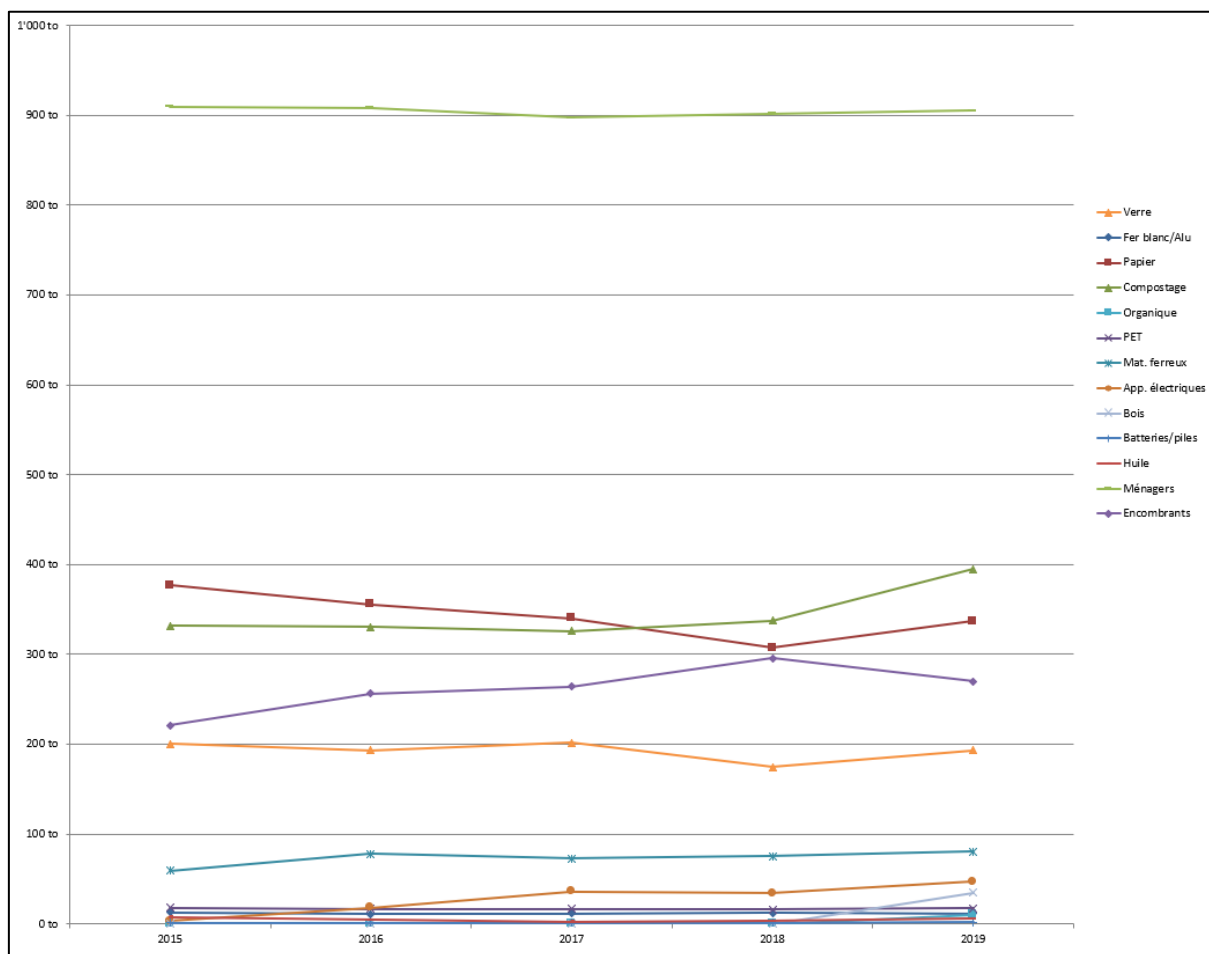
8.4 RAMASSAGE DES DECHETS EN 2019

Les déchets sont répartis en deux catégories :

- Les déchets non-valorisables qui sont incinérés à la SAIDEF, à Posieux ;
- Les déchets valorisables qui sont amenés chez un récupérateur pour être transformés et réutilisés.

Par rapport à 2019, les tarifs de base d'exploitation de l'ensemble des déchets n'ont pas changé. Le tonnage général des déchets n'a pas subi de variation significative malgré la légère hausse (+ 150 to ; + 7 %) en rapport avec la fluctuation de la population (+ 105 hab ; + 2 %).

Zoom sur les 5 dernières années :



L'année 2019 ayant été une bonne année pour l'agriculture, elle l'a aussi été pour nos gazons, arbres et arbustes et donc nos déchets compostables (+ 57 to ; + 17 %). Cet objet a une influence importante sur les résultats globaux et explique la hausse du tonnage global de nos déchets.

Le volume des déchets valorisés représente le 49% du total des déchets.

Le volume des déchets non-valorisés représente le 51% du total des déchets.

Dès le 1^{er} juillet 2019, les déchets organiques des ménages sont récoltés séparément (10 to ; opération de Greenwatt).

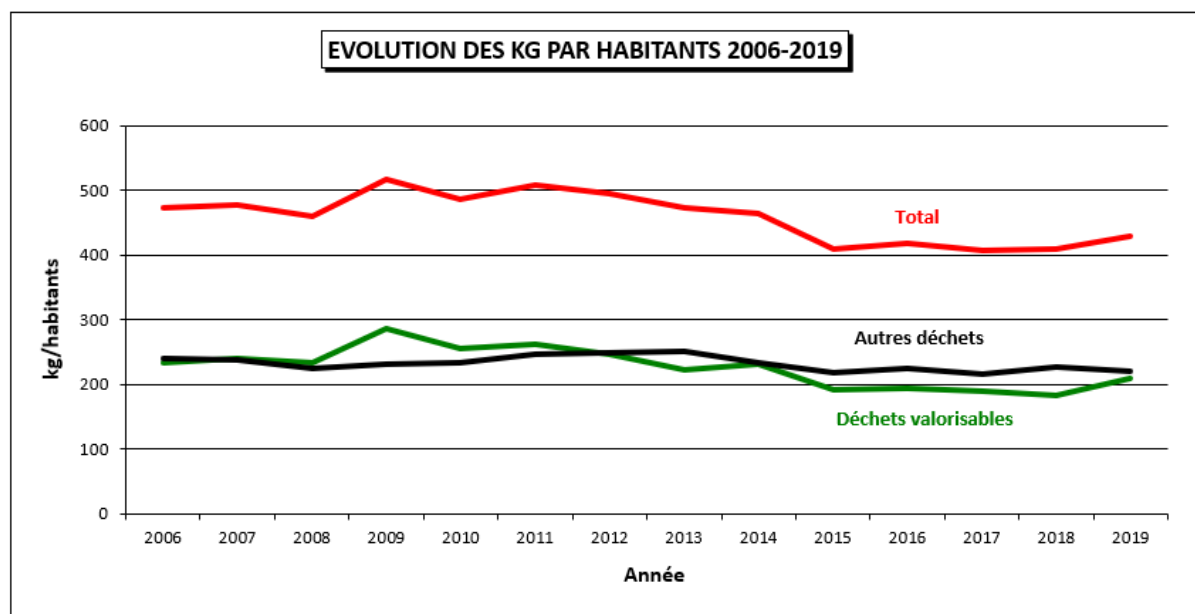
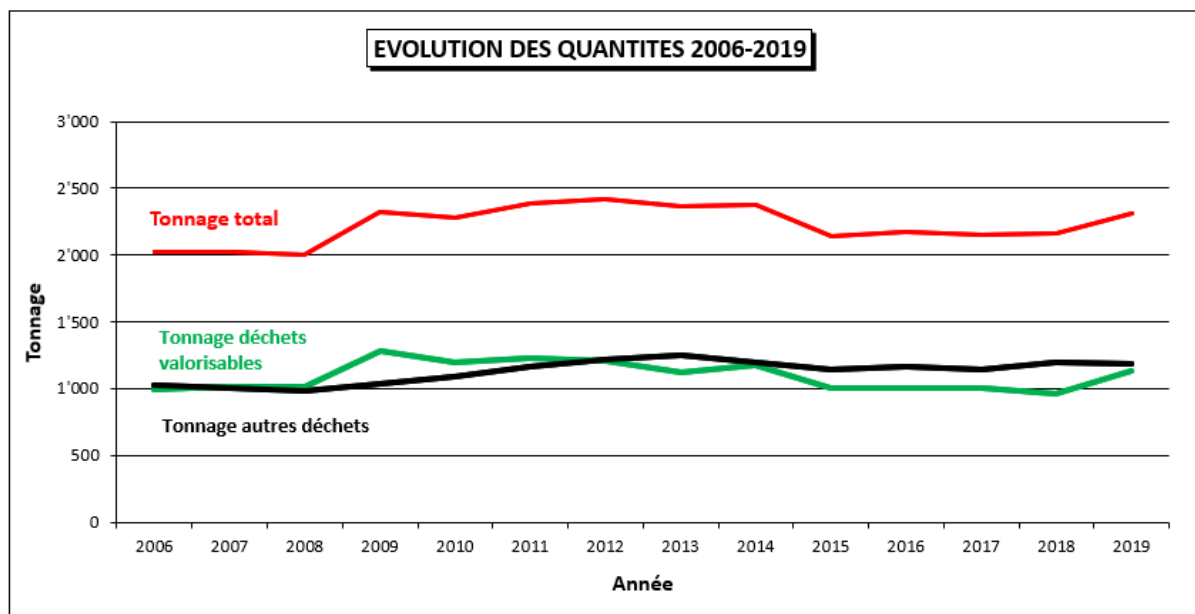
A la lumière du compte de fonctionnement 2019, partie 720 « Ordures ménagères », on relèvera que nous avons des charges pour un montant de CHF 577'283.30 (traitements, ramassages, taxes de décharges,...) et des revenus pour un montant de CHF 591'347.00 (taxes forfaitaires, taxes au sac,...). Ce compte est ainsi légèrement bénéficiaire (+ CHF 14'063.70).

Au final la recette totale du compte des déchets couvre le 102.4 % des charges liées à ces derniers. Ce qui correspond largement à la loi cantonale sur la gestion des déchets qui exige au moins le 70 %.

Comparatif annuel :

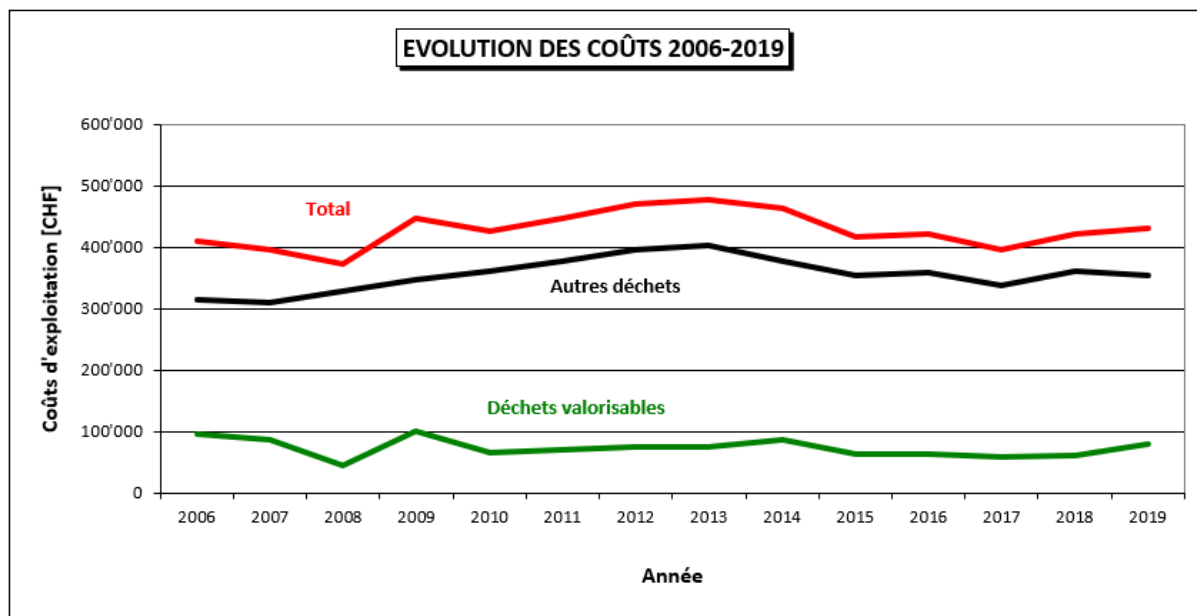
Sur la base des dernières années, en particulier en rapport avec l'année de référence de l'introduction des taxes pour les déchets en 1999, on peut faire les remarques suivantes :

- > Si le volume de l'ensemble des déchets subit une légère hausse depuis l'année 2006 (selon graphique ci-après), elle n'est pas proportionnelle à l'augmentation de la population (tonnage + 14 % mais population + 26 %). On peut espérer que dorénavant, la mode « zéro déchet » apporte un impact significatif sur les prochains exercices.

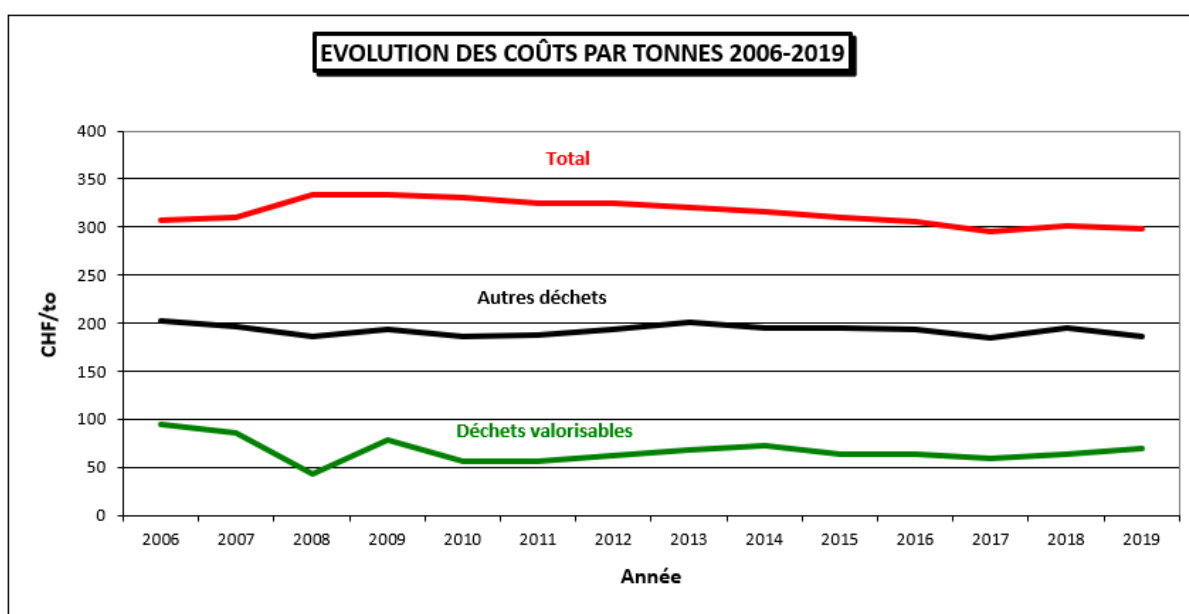


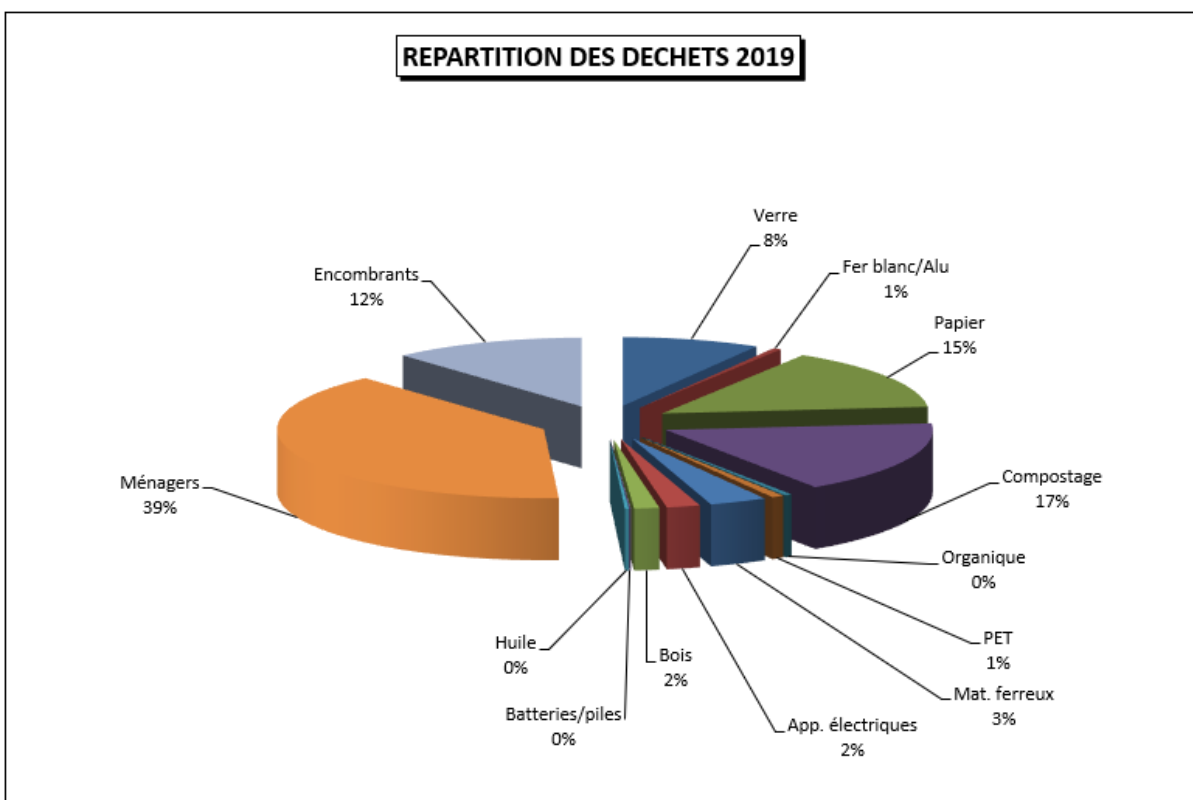
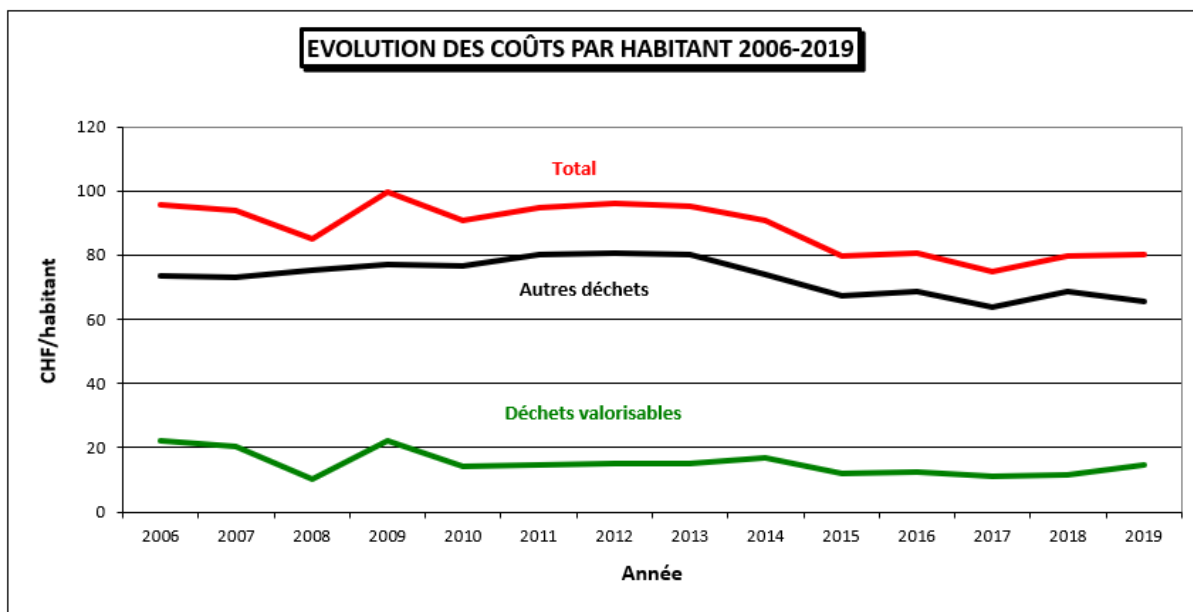
Selon les retours des communes l'ayant introduite, la taxe au poids ferait drastiquement baisser les rejets par habitant.

- > Le coût d'exploitation de l'élimination de l'ensemble des déchets, depuis l'introduction des taxes en juillet 1999, a diminué de ~ 30 %. Cependant, on constate depuis plusieurs années une stabilisation des prix des coûts d'exploitation, suite à la consolidation des prix de ramassage et de traitement des déchets (les variations dépendent donc des quantités ou de la population).



- > Le coût de revient moyen des déchets revalorisés est pratiquement 5 fois meilleur marché que celui des déchets incinérés, ce qui prouve que la population romontoise a un intérêt économique à poursuivre le tri.
- > Une surveillance accrue de la déchetterie et une application plus stricte du règlement ont permis de faire des économies substantielles sur le tonnage et sur les coûts d'exploitation ces dernières années.





Dans un proche avenir, de grands défis attendent encore la Commune, en particulier celui de l'introduction de la taxe au poids. Ce nouveau concept, malgré quelques désagréments, apportera beaucoup d'avantages :

Pour la Commune :

- + Incitation du citoyen à mieux trier et réduire les déchets : meilleure valorisation.
- + Diminution importante des frais d'exploitation (collecte, transport et incinération).
- + Optimisation des transports (centralisation) : impact positif sur l'environnement.
- + Traitement administratif allégé (cartes à prépaiement).

- Location et maintenance des installations de collectes éparses.

Pour le citoyen :

- + Flexibilité d'accès : ouverture possible selon horaires prédéterminés.
- + Couverture des coûts plus équitables : principe du « pollueur-payeur ».

- Augmentation de la distance entre utilisateurs et points de collecte.

Les principes et le concept du passage à la taxe au poids, étudiés durant l'année 2019, seront soumis au Conseil général durant l'année 2020.

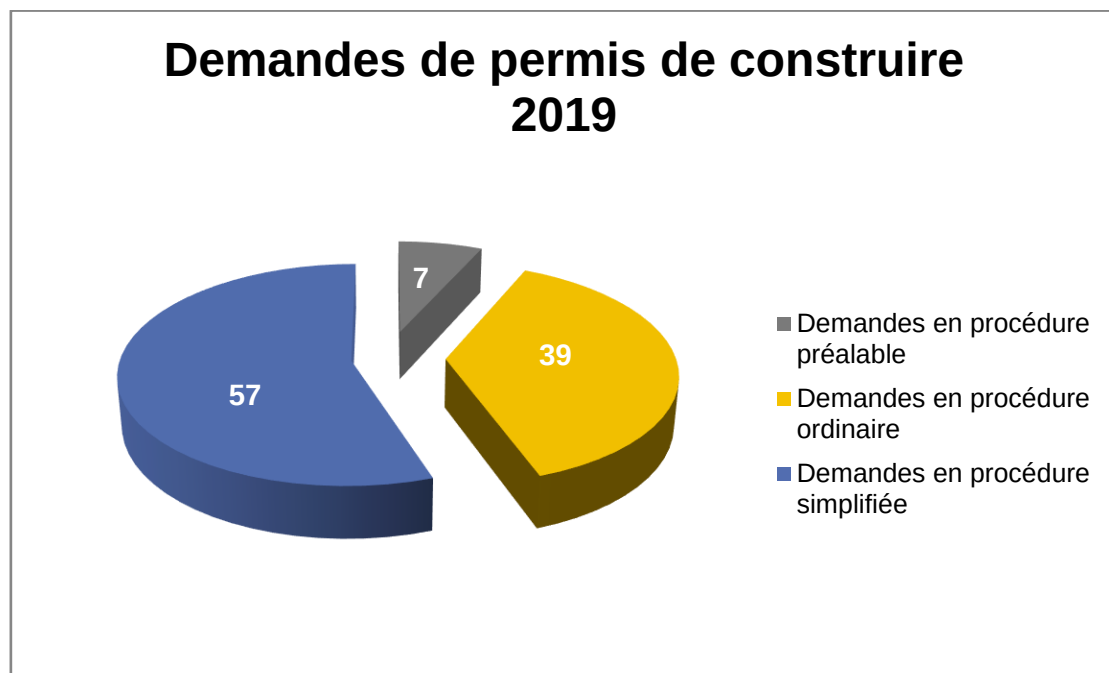
Finalement, durant l'année 2019, la Commune a entrepris le réaménagement de la déchetterie. Les nouveaux éléments (bennes, palissades, escaliers, marquages,...) ont reçu un excellent accueil auprès de la population.

9 Constructions / Aménagement / Génie-civil

9.1 CONSTRUCTIONS

Permis de construire

En 2019, le Service technique a traité 106 (108 en 2018) demandes de permis de construire.



Dans le détail :

Demandes en procédure ordinaire	39
Nouvelle exploitation agricole / hangar agricole	0
Nouvelle habitation individuelle	1
Nouvel immeuble locatif / PPE / commercial / industriel	3
Transformation / rénovation / agrandissement	9
Plans d'équipement et PAD	0
Révision générale du plan d'aménagement local (PAL)	1
Autres	25

Sur les 39 demandes de permis de construire en procédure ordinaire, 4 ont été déposées pour la mise en conformité de travaux déjà réalisés.

Demandes en procédure simplifiée**57**

Durant l'année, 57 demandes de permis de construire en procédure simplifiée ont été déposées, dont 14 pour une mise en conformité.

Demandes en procédure préalable**7****Demandes en procédure route****3****Panneaux solaires****Pose de panneaux solaires selon simple annonce****11**Panneaux photovoltaïques (en m²)

666

Panneaux thermiques (en m²)

0

Pose de panneaux solaires selon enquêtes (spécifiques ou non)

Une surface de **36 m²** de panneaux solaires thermiques et une surface de **1582 m²** de panneaux photovoltaïques sont inclus dans les demandes de permis de construire.

FRIAC

La phase-pilote, à laquelle ont participé les communes de Romont, Bulle, Châtel-Saint-Denis, Düdingen, Estavayer, Mont-Vully, Morat, Plaffeien et Treyvaux, durant plus d'une année est terminée. Celle-ci a permis de procéder à certains ajustements de l'application.

Depuis le 3 juin 2019, les dossiers de toutes les communes fribourgeoises sont déposés puis traités de manière électronique, via l'application FRIAC.

Dorénavant, FRIAC couvre le processus depuis l'octroi du permis de construire jusqu'au permis d'occuper en passant par toutes les étapes de la construction afin d'effectuer les différents contrôles légaux. Tous les acteurs de la procédure, requérants, mandataires, communes, services cantonaux et préfectures utilisent cette nouvelle application, ce qui permet notamment d'optimiser la durée de traitement des dossiers, d'améliorer leur qualité ou encore de renforcer la transparence et la traçabilité des processus.

FRIAC permet également aux requérants et mandataires de suivre l'avancée du dossier en temps réel par une consultation en ligne et de recevoir des notifications par messagerie électronique.

9.1.1 Travaux divers constructifs

Durant l'année 2019, quelques réalisations particulières ont été effectuées sur le territoire communal :

Optimisation de la déchetterie :



Circulation et nouvelles bennes plus grandes



Une des 3 nouvelles passerelles et la signalétique à aimants



Palissade protectrice de La Glâne

Nouveaux panneaux d'informations pour les 3 places de jeux (Cabane de Boulogne, Tour à Boyer et à la Condémine) :



Réaménagement de la Rue des Comtes :

Parallèlement aux travaux de construction du quartier résidentiel du Pré-des-Comtes, la Commune a profité de requalifier l'espace en y aménageant une large bande piétonne, des modérateurs de trafic (trottoirs traversants avec décrochement verticaux), 19 places de stationnement payantes (horodateurs) dont 2 places équipées d'une station de charge pour la mobilité électrique. L'objectif de cet aménagement est de limiter le trafic de transit (sens unique) et réduire la vitesse.



Haut de la Rue des Comtes, début du sens unique descendant



Bas de la Rue des Comtes, avec une des deux places électriques (sur la gauche)

Pose d'un abribus et remplacement des éclairages de l'Avenue de la Gare, aux abords du complexe du « Pré des Comtes » :



Outre ces travaux bien visibles, bon nombre d'autres travaux ont été effectués telle la réfection de routes et trottoirs (Rue Pierre-de-Savoie, La Condémine, Les Biollettes, Chemin des Bossonnets) sécurisation devant la crèche Casse-Noisette, réfection de fontaines, réfection de barrières,...).

9.2 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Les dossiers importants au niveau de l'aménagement sont les suivants :

1. Révision générale du Plan d'aménagement local (PAL)
2. Plan d'aménagement de détail cadre (PAD-Cadre)
3. Modifications partielles du PAL (Perrausa) et parking du Bicubic
4. Gare de Romont (réaménagement, gare routière, P+R, route militaire)
5. Concept de stationnement

1. Révision générale du Plan d'aménagement local (PAL)

Le travail de longue haleine qu'est la révision générale du PAL a nécessité de nombreuses séances d'études stratégiques. En parallèle du développement du PAL ce sont plusieurs projets d'importances, de constructions ou d'aménagements (banque Raiffeisen, réaffectation de la Migros, besoin des PME,...) qui ont dû être étudiés de concert permettant ainsi de déjà interroger le futur PAL et le PAD-Cadre et cas échéant, d'en affiner leurs règles.

Le nouveau PAL a été mis à l'enquête le 8 mars 2019. Il a soulevé 15 oppositions et remarques. Là encore, un travail fastidieux de séances de conciliation et de séances connexes a été nécessaire afin de résoudre, ou tout du moins d'essayer, les diverses problématiques soulevées par les opposants.

Si la majeure partie des oppositions a pu être levée, certaines ne le seront pas et seront soumises à décision de l'autorité supérieure. Pour satisfaire à l'une ou l'autre demande, des modifications du PAL (PAZ et/ou RCU) ont été nécessaires et pour les entériner, une deuxième mise à l'enquête du PAL devra avoir lieu prochainement (printemps 2020).

2. Plan d'aménagement de détail cadre (PAD-Cadre)

Le PAD-Cadre, outil d'aménagement subordonné au PAZ, définit de manière plus précise que le plan de zone, le cadre de l'aménagement futur du plateau d'Arruffens. Romont est commune pilote pour ce nouvel outil d'aménagement. Ce dernier permettra de doubler la surface de plancher dans son périmètre tout en augmentant également les surfaces d'espaces verts et donc la qualité de vie.

Là aussi, mis à l'épreuve par diverses demandes émanant de privés, promoteurs ou PME, ce document a déjà dû s'affiner afin de répondre au mieux aux attentes tout en gardant la ligne dictée par la Commune.

Ce document sera prochainement mis en consultation en parallèle de la deuxième mise à l'enquête du PAL.

3. Modifications partielles du PAL (Perrausa)

Une modification de zone était nécessaire pour accueillir l'agrandissement du parking actuel du Bicubic. Ce dossier établi fin 2018 a été mis à l'enquête durant une période s'étalant de fin 2018 à début 2019. Ce dossier n'a pas suscité d'opposition.

Le Canton ayant mis un temps certain avant d'étudier ce dossier, la réalisation du nouveau parking du Bicubic, conditionnée à ce changement de zone, a pris un retard considérable par rapport aux espérances communales et régionales.

L'approbation de la modification de zone ayant enfin été délivrée le 22 janvier 2020, une fois passé le délai de recours de 30 jours, le permis de construire devrait pouvoir être prochainement délivré. A nouveau passé le délai de recours au permis, les travaux pourront débuter. Ils devraient durer environ 8 mois.

4. Gare de Romont (réaménagement, gare routière, P+R)

Le réaménagement de la gare est également un long chemin impliquant quantités d'acteurs : CFF, TPF, Car Postal, Armasuisse et divers services cantonaux en plus de la Commune. Des projets ont déjà été esquissés et sont maintenant en main des TPF. Encore de longues séances seront nécessaires pour satisfaire à tous les enjeux liés à ce projet.

5. Concept de stationnement et réaménagement de l'intramuros

Dans le cadre de la révision du PAL, un concept de stationnement obligatoire a été fourni au Canton. Ce document doit apporter des solutions aux problèmes de mobilité actuels et futurs. Le Conseil général ayant validé le message y relatif le 21.02.2019, une étude a démarré concernant la mise en place de ce concept et des mesures qu'il propose :

- 1) Limiter la durée de stationnement pour favoriser les rotations.
- 2) Création de vignettes de stationnement, pour les habitants et pour les employés.
- 3) Valoriser et sécuriser l'espace public.
- 4) Création de places pour les deux-roues.
- 5) Aménagements de places pour les cars.

Dans un premier temps, un groupe de travail s'est penché sur la mise en zone 30 km/h de l'intramuros et la sécurisation du domaine public. Un premier projet a été présenté à la Commission d'aménagement en automne 2019. Cette dernière souhaitant une étude plus globale, participative et professionnelle, elle a demandé à ce qu'un mandat d'étude parallèle (MEP) soit initié. Au vu de son coût, le Conseil communal s'est vu contraint de ne pas entrer en matière.

Commission d'aménagement

En 2019, les membres de la Commission d'aménagement se sont réunis à deux reprises afin de traiter différents dossiers touchant, entre autres, les domaines d'aménagement précités. L'engagement et les échanges entre cette commission et les représentants de la Commune sont toujours fructueux et donnent un autre regard indépendant et bienvenu sur le traitement des problématiques d'aménagement communal.

10 Eau / Epuration / Environnement

10.1 EAU

Pour mémoire, EauSud SA assume un mandat de gestion du réseau d'eau potable pour la Commune de Romont depuis le 1^{er} janvier 2017. Le mandat prévu pour une période de 3 ans se renouvelle dorénavant de manière tacite d'année en année.

Ce mandat a été élargi pour différentes prestations (inspection et purge des bornes hydrantes et manœuvre des vannes réseau) et un avenant a été signé début janvier 2018.

La part d'actionnariat de la Ville de Romont dans la société EauSud SA s'élève à 20.4 %.

10.1.1 Rapport d'activité 2019

Le Service des eaux intervient tout au long de l'année, notamment :

- pour entretenir le réseau communal et intercommunal avec l'AVGG (Association Veveyse-Glâne-Gruyère), la CREB (connexion des réseaux d'eau communaux de la rive droite de la Broye), le GAGN (groupement d'adduction d'eau de la Glâne Nord) et le GAGEC (groupement d'adduction d'eau de Grangettes, Estévenens et Châtelard) ;
- pour entretenir les réservoirs, vannes, hydrantes et installations spéciales ;
- pour entretenir les sources du Gibloux ;
- pour entretenir la station UV à Massonnens ;
- pour le suivi des raccordements privés ;
- pour raccorder de nouvelles constructions ;
- pour changer des compteurs d'habitation défectueux ;
- pour intervenir à l'occasion d'alarmes ;
- pour effectuer des prélèvements d'eau sur le réseau pour analyse (les résultats des analyses microbiologiques sont conformes aux exigences définies pour l'eau potable).

10.1.2 Contexte et conditions météorologiques

Informations météorologiques et pluviométrie ¹

La Suisse a connu sa cinquième année la plus chaude depuis le début des mesures en 1864. Dix mois ont été plus chauds que la norme 1981-2010, dont trois qui ont été remarquables. En moyenne nationale, l'été 2019 a été le troisième le plus chaud et l'automne le sixième le plus chaud depuis le début des mesures. Seuls les mois de janvier et de mai ont connu des températures nettement inférieures à la normale. Grâce à un été très ensoleillé, l'année 2019 a régionalement été une des cinq années les plus ensoleillées au Nord des Alpes depuis le début des mesures il y a plus de 100 ans.

¹ Source : « Bulletin climatologique année 2019 »

Encore une année chaude

Dans la plupart des régions de la Suisse, la température annuelle en 2019 a dépassé de 0,8 à 1,2 °C la norme 1981-2010, de 0,5 à 0,7 °C en Engadine et de 1,3 à 1,4 °C localement sur le Tessin central et méridional. En moyenne nationale, la Suisse a enregistré une température annuelle de 1,1°C au-dessus de la norme 1981-2010, ce qui correspond à la cinquième année la plus chaude depuis le début des mesures en 1864.

En 2019, les précipitations annuelles ont atteint 80 à 100 % de la norme 1981-2010. De la vallée de Conches aux Grisons et à la partie orientale des versants nord des Alpes, en passant par le Nord du Tessin et la région du Gothard, les précipitations ont généralement atteint 110 à 130 % de la norme.

En 2019, la durée d'ensoleillement annuelle totale au Nord des Alpes s'est située entre 110 et 120 % de la norme 1981-2010, alors qu'elle a été de 100 à 110 % dans les Alpes et au Sud des Alpes. A Genève et Bâle, 2019 a été l'une des cinq années les plus ensoleillées depuis le début des mesures, il y a plus de 100 ans.

Valeurs annuelles pour une sélection de stations MétéoSuisse en comparaison avec la norme 1981–2010.

station	altitude m	température (°C)			durée d'ensoleillement (h)			précipitations (mm)		
		moy.	norme	écart	somme	norme	%	somme	norme	%
Bern	553	10.1	8.8	1.3	1985	1683	118	999	1059	94
Zürich	556	10.6	9.4	1.2	1878	1590	118	1041	1134	92
Genève	420	11.8	10.6	1.2	2113	1768	120	842	1005	84
Basel	316	11.6	10.5	1.1	1934	1590	122	786	842	93
Engelberg	1036	7.7	6.4	1.3	1438	1350	106	1495	1559	96
Sion	482	11.8	10.2	1.6	2174	2093	104	608	603	101
Lugano	273	13.9	12.5	1.4	1956	2067	95	1675	1559	107
Samedan	1709	2.8	2.0	0.8	1710	1733	99	815	713	114

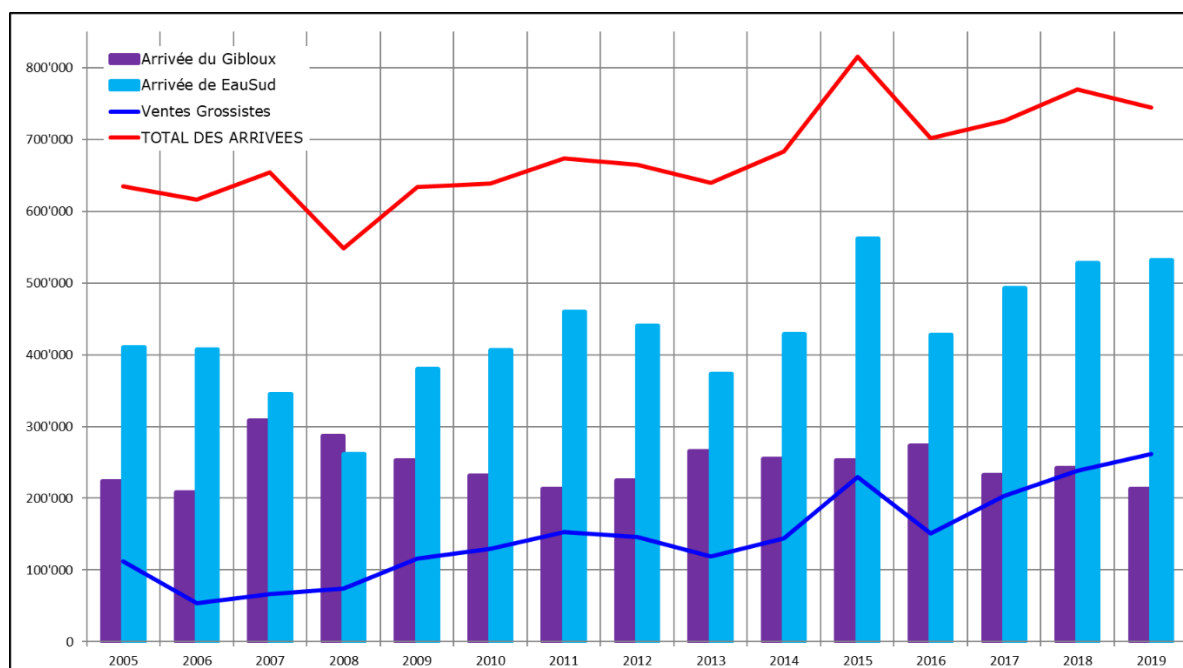
norme moyenne climatologique 1981-2010
écart écart à la norme
% rapport à la norme (norme = 100%)

Bilan hydraulique 2019

Comme prévu, les conséquences de la sécheresse 2018 / 2019 ont mis du temps à se rétablir. Dès lors, l'eau fournie par les sources du Gubloux a encore un peu diminué en 2019 pour atteindre un volume annuel de 213'000 m³, alors que la moyenne des 5 dernières années était de 243'000 m³. Il faut cependant noter que le débit s'est bien rétabli en fin d'année.

Actuellement, le débit se situe quasiment dans les valeurs habituelles avec 500 l/min alors qu'à la même période, en 2019, il n'était que de 330 l/min.

Approvisionnement d'eau - évolution 2005 - 2019 [m³]



Un autre constat positif est le volume total des arrivées. Celui-ci est passé 769'814 m³ en 2018 à 744'280 m³ en 2019, ceci alors que les ventes aux grossistes ont augmenté.

Comme les données des ventes d'eau ne sont pas connues à ce jour (21.02.2020), nous ne pouvons pas encore donner de tendance sur les pertes du réseau.

10.1.3 Inventaire des sites en activité

Production / Alimentation & Transport

La Commune de Romont est alimentée par les sources du Gibloux ainsi que par un raccordement sur les captages d'EauSud, de Pont du Roc à Charmey et de Fin de la Porta à Grandvillard. L'eau de ces captages est pompée depuis la station de pompage du Dally à Bulle jusqu'au réservoir de la Croisée de Sâles. A partir de ce réservoir, une conduite, propriété de Romont, permet d'acheminer l'eau par gravité jusqu'au réservoir de la Palaz à Mézières.

La station de pompage du Dally, la conduite de transport ainsi que le réservoir de la Croisée sont exploités conjointement avec l'AVGG (Association régionale Veveyse-Glâne-Gruyère).

Les sources du Gibloux sont quant à elles constituées des sources de la Montagne à Villarlod et de celles sur la commune du Châtelard, à Planafaye et au Pouty. La totalité de l'eau captée par les sources du Gibloux passe au travers d'un générateur UV situé à Massonnens.

Réservoir de la Palaz

Le réservoir de « La Palaz », réalisé en 1994, se situe sur le territoire de la commune de Mézières. L'altitude de son trop plein est de 827 m. Il est constitué de deux cuves, représentant un volume réservé à la consommation de 1'500 m³ et une réserve incendie de 1'000 m³. Ce réservoir est alimenté par les sources du « Gibloux » ainsi que via les liaisons avec l'AVGG par les captages de EauSud SA. Il permet d'approvisionner en eau le réseau de la Ville de Romont.

Réservoir des Rochettes

Le réservoir des « Rochettes » possède un volume réservé à la consommation de 700 m³ et une réserve incendie de 300 m³, avec deux cuves. Son trop-plein se situe à une altitude de 810 m. Situé 17 mètres plus bas que le réservoir de « La Palaz », il permet également d'alimenter le réseau de la Ville de Romont, en cas d'incendie par exemple. La fonction principale du réservoir est actuellement d'alimenter directement le réseau du CREB ainsi que les communes de Dompierre et Prévonloup.

10.1.4 Exploitation des sites

Sites de production

L'ensemble des sources du Gibloux a fait l'objet d'un suivi régulier et de travaux d'entretien, lesquels sont décrits dans les documents d'autocontrôle. Lors des travaux d'entretien, deux bondes qui n'étaient pas étanches ont été remplacées et deux autres ont fait l'objet d'adaptation afin de les rendre étanches. D'autre part, des racines ont été supprimées dans les drains du captage de Planafaye au Châtelard.

Lors de son inspection en date du 19 avril 2018, le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV) a mis en évidence les zones S1 qui doivent être clôturées. Les discussions entreprises durant l'année 2018 ont permis d'établir des projets et des demandes d'offres pour la mise en place de ces clôtures.

Captage du Pouty au Châtelard

La clôture de la zone S1 a été réalisée durant l'année 2019 et ce site répond désormais en tout point aux exigences légales.

Captage La Montagne à Villarlod

Les travaux de mise en place des clôtures ont débuté mais ces derniers ont donné lieu à de nombreuses discussions avec les propriétaires des fonds ainsi qu'avec les exploitants. Dès lors, les travaux ont été suspendus et les conditions météorologiques des mois de novembre et décembre n'ont pas permis de les poursuivre.

Lors des différentes séances sur place, des réponses ont pu être données aux différentes demandes. Néanmoins, la mise en place des clôtures supprime l'accès à un parchet. Dès lors, une adaptation d'un chemin existant doit être envisagée et des demandes d'offres seront établies afin d'en connaître le coût.

Station UV de Massonnens

Les installations de la station UV ont fait l'objet d'un suivi régulier et de travaux d'entretien, lesquels sont décrits dans les documents d'autocontrôle.

Afin de répondre aux exigences du SAAV, un turbidimètre a été mis en place en amont de la station UV. En effet, une installation UV est capable de traiter l'eau jusqu'à un certain niveau de turbidité. Dès lors, il est nécessaire de mesurer en permanence la turbidité de l'eau et d'ouvrir la vanne de décharge dès le moment où la valeur de turbidité dépasse le seuil de 1 NTU.

Depuis ce site, le grossiste GAGEC est alimenté. Suite au remplacement de leur système de contrôle-commande, différents travaux d'adaptation du système Rittmeyer ont été nécessaires, plus particulièrement la remontée de la mesure du débitmètre assurant le comptage du grossiste.

Station de pompage du Dally

Les installations de la station de pompage ont fait l'objet d'un suivi régulier et de travaux d'entretien, lesquels sont décrits dans les documents d'autocontrôle.

A noter qu'aucune situation particulière n'a été constatée durant l'année.

Conduite de transport

A la suite des différents contrôles effectués à fin novembre 2018 sur le système de contrôle-commande, nous avons constaté une augmentation du débit lorsque la vanne d'entrée du réservoir de la Palaz est fermée.

Une recherche de fuite a été entreprise avec la Société Corelltech sur la conduite reliant le réservoir de la Palaz depuis la Croisée de Sâles. Toutefois, cette dernière n'a pas abouti du fait que les vannes permettant de sectionner la conduite par tronçon ne sont pas étanches. Dès lors, le remplacement des vannes sur cette conduite a été prévu et un montant de CHF 98'000.- a été mis au budget 2020.

Les chambres de vannes de la conduite de transport ont fait l'objet d'un suivi régulier et de travaux d'entretien, comme décrits dans les documents d'autocontrôle.

Lors des travaux d'entretien, nous avons constaté une présence importante d'eau provenant du terrain dans certaines chambres. De ce fait, nous avons dû pomper cette eau afin d'accéder aux installations et nous avons également constaté que les ventouses sont vieilles et que leur fonctionnement n'est pas garanti. D'autre part, une vanne de vidange est fissurée.

Dès lors, le remplacement des ventouses et de la vanne de vidange a été effectué durant l'automne. Par contre, les travaux d'assainissement des chambres humides ou régulièrement inondées n'ont pas pu être réalisés. En effet, les conditions météorologiques de la fin de l'automne n'ont pas permis à l'entreprise de génie civil de réaliser ces travaux.

Sur la conduite reliant le réservoir de la Palaz à la station UV de Massonnens, la vanne ainsi que la ventouse ont été remplacées.

L'ensemble de ces travaux était prévu au budget 2019.

Réservoir de la Palaz

Les installations et les cuves du réservoir ont fait l'objet d'un suivi régulier et de travaux d'entretien, comme décrits dans les documents d'autocontrôle. Suite aux nouvelles exigences du SAAV, nous avons procédé à des prélèvements d'eau de chaque cuve après nettoyage, afin d'analyser la qualité de cette dernière. Les bons résultats des analyses ont permis de remettre immédiatement en service les cuves après les travaux.

A noter qu'aucune situation particulière n'a été constatée durant l'année.

Les travaux suivants ont été réalisés durant l'année, lesquels figuraient tous au budget 2019. Il s'agit notamment des points suivants :

- Pose d'un filtre d'une classe de filtration H13 dans la gaine de ventilation alimentant les cuves afin de répondre aux directives SSIGE.
- Installation de deux vannes de prises permettant le prélèvement d'échantillons d'eau en sortie de chaque cuve ainsi que l'injection de chlore en cas de nécessité. Ces prélèvements en sortie de cuve nous permettent entre autres de réaliser des analyses après chaque entretien et nettoyage et ainsi de répondre aux exigences du SAAV.
- Mise en service du débitmètre à la sortie du réservoir ainsi que l'installation et la mise en service d'une station de chloration.

Réservoir des Rochettes

Les installations et les cuves du réservoir ont fait l'objet d'un suivi régulier et de travaux d'entretien, comme décrits dans les documents d'autocontrôle. Suite aux nouvelles exigences du SAAV, nous avons procédé à des prélèvements d'eau de chaque cuve, après nettoyage, afin d'analyser la qualité de cette dernière. Les bons résultats des analyses ont permis de remettre immédiatement en service les cuves après les travaux.

A noter qu'aucune situation particulière n'a été constatée durant l'année.

Les travaux suivants ont été réalisés durant l'année, lesquels figuraient tous au budget 2019.

Il s'agit notamment des points suivants :

- Installation de deux vannes de prises permettant le prélèvement d'échantillons d'eau en sortie de chaque cuve. Ces prélèvements en sortie de cuve nous permettent entre autres de réaliser des analyses après chaque entretien et nettoyage et ainsi de répondre aux exigences du SAAV.

Durant le premier trimestre, nous sommes intervenus pour le dépannage du système de contrôle-commande. En effet, la batterie assurant l'énergie de secours était défectueuse et a été remplacée.

10.1.5 Réseau de distribution

Profil du réseau de distribution

Le réseau de distribution est composé de conduites en acier, PE, fonte et Eternit. Le diamètre de ces conduites est compris entre 76 et 350 mm.

Diamètre	Acier [m]	PE [m]	Fonte ductile [m]	Fonte [m]	Eternit [m]	PVC [m]	Inconnu [m]	Total [m]
Inconnu	-	172	-	-	-	-	45	217
76	-	108	-	-	-	-	-	108
80	-	-	-	2'007	-	-	3	2'010
90	-	454	-	-	-	-	-	454
100	75	-	2'011	335	587	-	5'207	8'215
102	-	345	-	-	-	-	-	345
110	-	-	-	23	109	-	-	131
115	-	200	-	-	-	-	-	200
120	-	-	55	452	-	-	-	507
123	-	-	-	-	-	162	-	162
125	-	-	4'496	4'498	4'187	925	608	14'714
131	-	229	-	-	-	-	-	229
147	-	1'192	-	-	-	-	-	1'192
150	-	218	4'724	4'300	1'385	1'317	264	12'208
160	-	-	-	-	-	99	-	99
164	-	856	-	-	-	-	-	856
175	-	-	-	-	241	-	-	241
198	-	-	-	-	-	2'297	-	2'297
200	-	-	3'897	577	178	-	48	4'700
225	-	-	-	-	50	-	-	50
250	-	-	317	-	768	58	-	1'142
258	-	38	-	-	-	-	-	38
300	-	-	1'204	430	-	-	-	1'634
327	-	3	-	-	-	-	-	3
350	-	-	869	-	8'426	-	-	9'295
Total	75	3'815	17'572	12'622	15'931	4'857	6'175	61'047

Extrait du PIEP établi par Ribl SA

Le réseau comprend donc environ 25 % de conduite en Eternit. Ces conduites devront être changées par opportunité lors de travaux sur les infrastructures mettant en exergue les synergies. A noter qu'il n'est toutefois pas urgent de remplacer ces conduites.

Bornes hydrantes

214 bornes hydrantes sont réparties sur le territoire de la Commune afin d'assurer la défense incendie.

Vannes de réseau

Le réseau de distribution est équipé de 199 vannes permettant son sectionnement.

Recherche de fuites

170 micros de l'entreprise VonRoll hydro sont en place, en poste fixe, afin de détecter les éventuelles fuites sur le réseau de distribution ainsi que sur les conduites de raccordement. Les données de ces appareils sont relevées chaque mois et par la suite, des recherches précises sur le terrain sont effectuées afin de définir l'emplacement exact de la fuite.

Extension ou renouvellement du réseau

Nous avons suivi la réalisation des travaux de renouvellement du réseau de distribution, notamment :

Pré des Comtes

Nous avons exécuté les travaux de pose de 2 bornes hydrantes pour le quartier de Pré des Comtes. Celles-ci se situent à la Route de Billens et à la Rue des Comtes.

Zone industrielle la Maillarde

Déplacement et renouvellement du réseau de distribution dans le cadre du chantier de construction des locaux de l'entreprise EFSA SA.

PED Les Echervettes

Suivi des travaux exécutés par l'entreprise Gremion-Staremborg SA, manœuvre des vannes de réseau, organisation des coupures et mise en service.

Exploitation du réseau de distribution

Bornes hydrantes

Durant l'année, nous avons procédé à l'entretien de la moitié des bornes hydrantes composant le réseau de défense incendie de la Commune ainsi qu'à la purge de l'autre moitié. En effet, afin de garantir une qualité de l'eau potable dans le réseau, il est nécessaire de procéder aux purges des bornes chaque année.

L'ensemble de ces activités a été répertorié dans la base de données DBH-Vista.

Vannes de réseau

Afin de vérifier leur bon fonctionnement, nous avons procédé à la manœuvre du quart des vannes composant le réseau de distribution. L'ensemble des activités a été répertorié dans la base de données DBH-Vista.

Recherches de fuites

Durant l'année 2019, 10 fuites sont apparues, dont certaines ont été détectées par le système Vonroll. 8 fuites étaient sur des conduites de raccordement et 2 sur le réseau communal.

Toutes ces fuites ont été réparées par EauSud SA.

Bilan des pertes

Pour la deuxième année, les pertes dans le réseau sont calculées de façon précise. En effet, les consommations des provisoires de chantiers ne sont plus estimées mais mesurées au travers de compteurs.

Comme les données des ventes d'eau ne sont pas connues à ce jour (21.02.2020), nous ne pouvons pas encore donner de tendance sur les pertes du réseau.

Raccordements spéciaux

Afin de compléter l'autocontrôle, les travaux d'identification des points critiques ont débuté, en particulier l'inventaire des bâtiments équipés de disconnecteurs, by-pass du compteur, sprinkler et ventouses, mais n'ont pas abouti totalement.

10.1.6 Environnement – qualité

Prélèvements et analyses d'eau

Durant l'année 2019, 27 prélèvements d'eau ont été effectués et transmis pour analyse au SAAV. Ces prélèvements ont été réalisés sur les sources, avant et après UV, ainsi que dans le réseau chez des abonnés.

L'ensemble des résultats respectent en tout point les normes en vigueur.

Plaintes et anomalies

A la demande du SAAV, nous avons mis en place un suivi et un répertoire des plaintes et anomalies constatées dans le cadre de la distribution d'eau.

10.1.7 Système de contrôle-commande

Le système de contrôle-commande de la société Rittmeyer donne pleinement satisfaction. Toutefois, comme tout système informatique, des mises à jour ont été nécessaires afin d'évoluer dans les versions du logiciel. D'autre part, l'automate du réservoir des Rochettes est vétuste et son remplacement est à prévoir dans les meilleurs délais. En effet, la Société Rittmeyer n'a plus de matériel permettant d'assurer le dépannage.

Suite aux différentes discussions avec les représentants de Rittmeyer et de l'AVGG, une solution commune aux deux entités (Commune de Romont et AVGG) exploitant le même système a été étudiée. Cette solution amène des économies substantielles aux deux parties, tant au niveau de l'investissement que de l'exploitation.

En ce sens, un montant de CHF 77'000.- a été mis au budget 2019 afin de réaliser ces différents travaux de mise à jour et de remplacement de l'automate. Toutefois, après l'établissement du budget, l'AVGG a fait part à la Commune de Romont de son souhait de reporter cet investissement à 2021.

Durant le premier semestre de l'année, nous sommes intervenus à différentes reprises sur site afin de régler une panne de connexion VPN. Cette liaison nous permet de nous connecter sur le système de contrôle-commande, mais également de transmettre les alarmes. Après recherche sur place, il s'est avéré que les travaux de remise à niveau des réseaux de télécommunication de la Commune étaient à l'origine de cette interruption.

Durant cette même période, nous avons également préparé et participé à la migration du système de transmission des alarmes de ADSL vers ALL-IP.

10.1.8 Sécurité

Les zones S1 des captages du Gibloux (captage Villarlod « La Montagne » et captage Le Châtelard « Pouty ») ne sont pas clôturées et sont accessibles aux véhicules ainsi qu'au bétail, lesquels représentent les risques principaux mis en exergue par l'autocontrôle. Ce sujet a été traité au point 5.1 du présent rapport.

La question de la mise en place des clôtures des zones de protection des captages de « Planafaye » au Châtelard n'a pas été traitée durant l'année. La situation est compliquée et nous avons concentré nos efforts sur les zones « La Montagne » et « Pouty ».

Chambre des vannes et ventouses sur la conduite de transport

Les travaux de mise en place des échelles amovibles afin de garantir l'accès aux chambres en toute sécurité ont été réalisés durant l'année 2019. Ces travaux étaient prévus au budget 2020.

10.1.9 Service de piquet

Durant l'année, notre service de piquet a procédé durant les week-end et jours fériés aux contrôles à distance du fonctionnement de l'approvisionnement et la distribution d'eau.

Notre service de piquet a reçu 8 alarmes remontées par le système de supervision et un appel téléphonique. Nous sommes intervenus deux fois sur le terrain et les autres alarmes ont été traitées à distance.

10.1.10 Bilan

L'exploitation des infrastructures, des réseaux de distribution et de transport s'est bien déroulée durant l'année en cours et l'ensemble des contrôles et des maintenances décrits dans l'autocontrôle a été réalisé.

La mise en place de l'autocontrôle mais en particulier la question de l'alimentation en cas de crise (AEC) a été finalisée durant l'année. Toutefois, le rôle des services de l'Etat doit encore faire l'objet de discussions et en particulier celui de l'ORCOC.

D'un point de vue opérationnel, les échanges entre la Commune de Romont et EauSud SA ont été d'excellente qualité et un climat de confiance s'est installé.

Le fait que EauSud SA assume temporairement le rôle d'installateur communal a permis d'avoir un bon suivi des raccordements et du comptage.

Travaux 2020

Diverses affaires traitées en 2019 vont déboucher sur des travaux en 2020 :

- Bouclage des Avoines
- Adduction Gérard Clerc

10.2 EPURATION

En 2019, il a été procédé :

- à l'entretien courant du réseau ;
- au suivi des nouveaux raccordements privés ;
- au suivi du cadastre des eaux industrielles.

Mise à jour PGEE 2019

En fin d'année 2019, un travail méthodique et chronophage de contrôle des raccordements communaux et privés avec mise en lumière de raccordements non-conformes a été effectué par le bureau MGI et notre service de voirie dans deux petits secteurs de la Commune (La Côte/Belle-Croix et une partie du bourg des Chavannes).

En effet, lors de la mise en place de collecteurs communaux, les propriétaires voisins, s'ils ne le font pas tout de suite, ont en principe deux ans pour se raccorder en séparatif aux réseaux d'évacuation. D'autre part, au fil du temps, divers raccordements à l'épuration ont été effectués.

Lors des différents contrôles de raccordement, divers problèmes ont été mis en exergue, selon le rapport de MGI du 11.02.2020 :

- regard contenant des câbles électriques rempli d'eau
- détection de regards enterrés, donc non-visibles
- buanderie raccordée dans les eaux claires
- WC connectés à une grille de route
- bassin pour le nettoyage d'un grill raccordé dans une cheneau et ensuite dans les eaux claires
- cheneau raccordée dans les eaux mixtes au lieu des eaux claires adjacentes
- collecteur eaux claires privé, raccordé dans les eaux usées

Ces non-conformités seront traitées dès que possible.

On constate que 7 non-conformités ont été décelées sur les 45 maisons contrôlées, soit 16 %. Il en est sans doute de même ailleurs dans la Commune. Un contrôle systématique de la Commune devrait entrepris au fil du temps, avec mise à jour de notre PGEE (base informatique au bureau MGI).

Travaux 2020

Diverses affaires traitées en 2019 vont déboucher sur des travaux en 2020 :

- Collecteurs sous le secteur D des Echervettes
- Collecteurs dans le secteur de la parcelle Calo SA (secteur des Echervettes)
- Collecteurs secteur La Comba

10.3 ENVIRONNEMENT

10.3.1 Commission de l'énergie

Lors de sa séance du 30 septembre 2019, le Conseil communal a décidé de maintenir le programme « Cité de l'énergie » qui était en suspens faute d'un consensus pour le renouveler. Le réaudit qui devait avoir lieu en 2018 se fera donc en mai 2020, avec l'accord de l'association Cité de l'énergie.

La Commission de l'énergie ne s'est pas réunie cette année. Néanmoins, les principales actions se sont poursuivies en 2019.

Action « Coup de balai » 2019

Le jeudi 4 juillet 2019, une matinée coup de balai a été organisée en collaboration avec les élèves de 6 H de l'école primaire de Romont. Cette année, l'accent a été mis sur le ramassage des mégots de cigarettes avec, à la clé, un petit concours. Une soixante d'enfants accompagnés de leurs enseignants et de plusieurs bénévoles ont parcouru la ville. Les déchets récoltés ont ensuite été exposés quelques temps à la Place Saint-Jacques afin de sensibiliser la population.



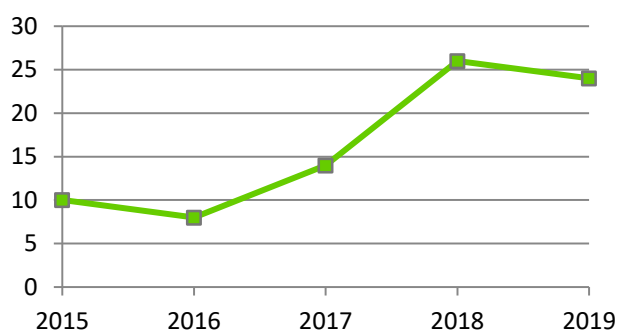
Les bouteilles de PET sont remplies de mégots



Subvention de vélos électriques

Le Conseil communal propose une subvention de Fr. 200.00 pour l'achat d'un vélo électrique. Durant l'année 2019, 24 (26 en 2018) subventions ont été accordées. Ces subventions sont reconduites pour l'année 2020.

Subventions pour vélos électriques



Consommation électrique pour 2018*

La consommation électrique pour les bâtiments communaux et l'éclairage public se chiffre à :

Pour les bâtiments :	440'694 kWh	(459'782 => -4%)
Pour les monuments historiques :	14'636 kWh	(19'234 => -24%)
Pour l'éclairage public :	176'618 kWh	(196'456 => -10%)

Entre parenthèse : chiffre 2017 et évolution par rapport à l'année précédente

La diminution importante de la consommation des éclairages des monuments historiques est expliquée par le fait que certains points lumineux ne sont plus en service.

**Source : Groupe E, tableau du 14 janvier 2020. Les chiffres 2019 seront connus en novembre 2020 après relevés des compteurs.*

Velafrica

Au vu de l'intérêt de la population pour cette action, depuis 2018 le Conseil communal collecte les vélos séparément à la déchetterie. Velafrica s'occupe périodiquement de l'enlèvement des vélos collectés. En 2019 se sont environ **50 vélos** qui ont été déposés à la déchetterie.

Ces vélos sont ensuite triés et réparés dans un atelier de réinsertion professionnelle et sociale avant de partir pour une nouvelle vie en Afrique.

Tout comme l'action "Coup de balai", Velafrica est un projet issu du programme "Cité de l'énergie".



Le point de récolte à la déchetterie.

Borne de recharges pour véhicules électriques

Lors de sa séance du 17 octobre 2017, la Commission de l'énergie s'est penchée sur la possibilité de proposer des bornes de recharge pour véhicules électriques sur le domaine public en complément des bornes existantes proposées par des acteurs privés.

Après comparaison des offres des principaux acteurs du secteur actifs en Suisse romande, le Conseil communal a décidé, dans sa séance du 9 septembre 2019, de confier à Groupe-e Move d'équiper deux sites, à ses propres frais.

C'est ainsi qu'une borne permettant la recharge simultanée de deux véhicules électriques a été installée en bas de la rue des Comtes récemment réaménagée. Par la suite, en fonction du succès que rencontrera cette infrastructure de recharge, une seconde borne pourra être installée facilement.



Le second site est le nouveau parking du Bicubic (en attente d'un permis de construire).

10.3.2 Chauffage à distance

Bien que suscité dans le cadre du programme "Cité de l'énergie", le chauffage à distance (CAD) n'est pas un projet communal en tant que tel puisque développé par la société Groupe E Celsius. Il mérite toutefois une mention puisque la Commune de Romont coopère étroitement avec Groupe E Celsius sur plusieurs chantiers et ce depuis plusieurs années.

Divers projets qui ont été étudiés en 2019 devraient être réalisés dans les secteurs suivants :

- Avenue Gérard Clerc
- Quartier de la Terrassette
- Zone industrielle « La Maillarde » (connexion du bâtiment EFSA SA)

Les travaux de l'agrandissement de la centrale de chauffage du Bicubic se poursuivent. Elle doit entrer en service pour l'hiver 2020-2021 et permettre d'atteindre l'objectif de 75 % d'énergie renouvelable fourni aux bâtiments raccordés.

Eu égard au nombre de raccordements beaucoup plus élevé que prévu initialement, l'extension du chauffage à distance dans l'intra-muros est un succès.

Avec l'entrée en vigueur du nouveau Plan des énergies – qui fait partie intégrante du nouveau Plan d'aménagement local (PAL) – le chauffage à distance et les installations individuelles utilisant les énergies renouvelables deviennent la norme dans tous les secteurs desservis par le CAD.

10.3.3 Entretien des cours d'eau

Le Conseil communal a attribué à la corporation forestière des travaux d'entretien du Glaney en complément des travaux commencés l'année précédente. Ces travaux ont porté sur la sécurité des infrastructures voisines et sur la suppression d'embâcles susceptibles de provoquer des débordements du cours d'eau.

Les coupes effectuées rajeunissent les peuplements tout en conservant certains grands arbres qui jouent un rôle important pour la biodiversité dans ce secteur.

11 Affaires sociales / Santé / Cimetière / Jeunesse

11.1 AFFAIRES SOCIALES

11.1.1 Aide aux logements

- a) L'aide au logement est axée sur le subventionnement à la construction des logements selon la loi cantonale sur le subventionnement des constructions à loyers modérés.
- b) Pour les immeubles de Romont bénéficiant de l'aide cantonale et fédérale aux HLM, la part communale s'est élevée à CHF 65'425.00. Ce montant est inférieur de CHF 13'703.00 à 2017 suite à l'échéance de 2 immeubles en 2018.
- c) Logements vacants :

	01.06.2018	01.06.2019
1 – 1 ½ pièce	3	5
2 – 2 ½ pièce	3	14
3 – 3 ½ pièce	6	28
4 – 4 ½ pièce	2	10
5 – 5 ½ pièce	-	3
6 et plus	1	-
Total	14	60

11.1.2 Abonnements généraux

Depuis février 1998, la Commune a fait l'acquisition de cinq abonnements généraux (AG) au porteur qui sont mis à disposition de la population au prix journalier de CHF 40.- pour les Romontois et de CHF 45.- pour les personnes de l'extérieur.

La réservation et le retrait de ces abonnements se font à l'Administration communale.

En 2019, on a enregistré un taux d'utilisation de 89.4 %, soit 1'635 abonnements vendus sur un total de 1'825.

A noter qu'il est actuellement possible de consulter la disponibilité des abonnements généraux sur le site internet www.romont.ch.

11.1.3 Service de repas à domicile pour la Ville de Romont

Statistique des repas livrés à Romont

REPAS	2015	2016	2017	2018	2019
Janvier	304	247	227	213	312
Février	290	213	220	179	270
Mars	322	217	243	249	285
Avril	306	225	226	279	284
Mai	341	220	276	293	334
Juin	340	225	253	292	293
Juillet	348	196	255	239	295
Août	367	241	240	225	250
Septembre	384	235	206	199	283
Octobre	365	241	229	242	332
Novembre	335	206	202	237	287
Décembre	286	219	201	266	288
Total	3988	2685	2778	2913	3513

Le Conseil communal tient à remercier tous les livreurs retraités bénévoles (au nombre de 14) pour leur engagement et leur fidélité à assurer ce service. Un merci tout particulier à Mme Jeannette Schmoutz qui assume la responsabilité de ce service.

Après avoir porté les repas à domicile, très fidèlement, durant 24 années, M. Jean Crevoiserat a terminé son service le 1^{er} novembre 2019 pour raison d'âge. Le Conseil communal tient à le remercier tout particulièrement pour son engagement pendant toutes ces années.

Les repas sont livrés dans la matinée et sont composés de :

- potage
- viande ou poisson
- légumes ou salade
- pommes de terre, pâtes, riz ou autre féculent
- dessert

Il est possible de recevoir des menus de régime adaptés à votre santé, mais uniquement sur prescription médicale.

Pour assurer une alimentation quotidienne suffisante, il est indispensable de compléter ce repas par un petit-déjeuner, un goûter et un repas le soir.

Conditions

Etre domicilié à Romont.

Etre une personne retraitée au bénéfice d'une rente AVS, ou être envoyée par un médecin, le service social ou les soins à domicile (ordonnance médicale obligatoire dans ce cas).

Contact et informations

Réseau Santé Glâne
Route de l'Eglise 29
1681 Billens
rsg@sante-glâne.ch
026 652 98 00

11.1.4 Structures d'accueil de la petite enfance

En 2000, le Conseil communal a adhéré à l'Entente Intercommunale pour l'Accueil de la Petite Enfance en Glâne (IAPEG) avec option de participer financièrement par un pot commun sur la base d'une convention unique passée avec les 2 structures suivantes :

1. La crèche Casse-Noisettes

La Crèche Casse-Noisettes accueille les enfants de 3 mois jusqu'à la 1^{ère} HarmoS.

En fonction de leur âge, les enfants fréquentent l'un des cinq groupes d'activité. La Crèche accueille plus de 60 enfants par jour.

Du lundi au vendredi, presque 170 têtes blondes s'y retrouvent. Une équipe éducative professionnelle et compétente d'environ 40 personnes prend soin de ces enfants : des éducateurs-trices de la petite enfance (ES), des assistants-es socio-éducatifs-ves (AES) et des auxiliaires.

2. L'Association d'Accueil Familial de jour du district de la Glâne

L'accueil de jour est une association privée, à but non lucratif, créée en 1997 et mandatée par l'Etat pour la surveillance des milieux d'accueil.

Il a pour mission, la mise à disposition et la surveillance de structure d'accueil familial de jour, pour les enfants, dans les communes du district de la Glâne.

L'association s'occupe de l'accueil de petits enfants, de leur naissance jusqu'à la fin de leur scolarité primaire, au domicile d'une assistante parentale (maman de jour agréée).

Trois coordinatrices sont à disposition pour coordonner l'accueil des enfants. Elles ont pour mission de :

- Proposer aux parents une accueillante proche de leur domicile, de leur lieu de travail ou de l'école de l'enfant
- Mettre en relation les parents avec l'accueillante
- Informer la famille sur les modalités de placement
- Organiser puis accompagner l'accueil de l'enfant
- Assurer un suivi tout au long du placement de l'enfant

Pour les enfants en âge scolaire 1H à 8H :

Si l'offre de la commune en AES (accueil-extrascolaire) ne correspond pas à la demande de placement, les parents ont l'obligation de requérir auprès de la commune une autorisation de placement à l'accueil familial de jour.

11.1.5 Service Officiel des Curatelles

Il incombe aux communes de financer les services des curatelles.

Une commission administrative, formée du Juge de Paix de la Glâne et de 5 Conseillers/ères communaux, gère ce service, sous la présidence de M. Luc Esseiva.

Le Service des Curatelles s'est doté, depuis 1999, d'un service professionnel dont le taux d'activité est de 420 % dont 100 % d'administratif.

La situation est la suivante :

- M. Seydoux 100 % curateur
- M. Savary 80 % curateur
- Mme Favre 50 % curatrice
- Mme Rievo 50 % curatrice
- Mme Gauderon 40 % curatrice
- Mme Jaquier 50 % collaboratrice comptable
- Mme Bourqui 50 % collaboratrice administrative

D'autres curateurs/trices remplissent aussi cette tâche en marge de leur activité professionnelle.

11.1.6 Chômage

Pour 2018, la situation concernant les chômeurs et demandeurs d'emploi est la suivante :

Statistiques		31.12.2018		31.12.2019	
Demandeurs d'emploi	Romont	210	7.7 %	195	6.8 %
	Glâne	633	5.1 %	607	4.6 %
	Canton	8'286	5.0 %	8'275	4.8 %
dont					
Chômeurs	Romont	149	4.1 %	117	3.6 %
	Glâne	446	3.6 %	393	3.0 %
	Canton	4'868	3.0 %	4'923	2.8 %

11.1.7 Service social de la Ville de Romont

11.1.7.1 Son personnel

En 2019, l'équipe du service social a accueilli une nouvelle assistante sociale.

Assistantes sociales :

- Madame Véronique Oberson, assistante sociale, a été engagée à 50% au 1er janvier 2019.
- Madame Elodie Chevallier, assistante sociale à 80%, a commencé sa seconde année au 1er janvier 2019.
- Madame Alexandra Scyboz, assistante sociale à 70%, a commencé sa 6ème année au mois d'avril. Elle occupe le poste de responsable d'équipe depuis le mois de mai 2017.

Secrétaire :

- Madame Valérie Thorimbert, secrétaire-comptable à 80%, a commencé sa 6ème année au mois de février.

Monsieur Pierre Décrind, chef du service général de la commune, assume pour sa part le rôle de responsable administratif du service.

11.1.7.2 Fonctionnement

L'aide sociale et les normes qui la régissent découlent de différentes dispositions cantonales et fédérales auxquelles le service social se réfère.

« L'aide sociale est l'ultime filet du système de sécurité sociale. Elle a pour but d'assurer le minimum vital et de promouvoir l'indépendance économique et personnelle ainsi que l'intégration des personnes dans le besoin, ne pouvant ni être entretenues par leur famille ni faire valoir d'autres prestations légales.

L'aide sociale n'est toutefois pas un droit. Octroyée par les pouvoirs publics, elle est subsidiaire d'autres assistances privées ou publiques et elle est calculée selon la situation spécifique de la personne dans chaque cas d'espèce. »

Chaque demande d'aide financière doit être validée par la Commission sociale qui s'appuie sur les normes CSIAS et la loi sur l'aide sociale du canton (LASoc).

La personne qui a reçu une aide matérielle est tenue de la rembourser, en tout ou en partie, dès que sa situation financière le permet.

Nous amenons quatre types d'aide :

- la prévention, qui comprend toute mesure générale ou particulière permettant d'éviter le recours à l'aide sociale ;
- l'aide personnelle, qui comprend notamment l'écoute, l'information et le conseil ;
- l'aide matérielle, qui est une prestation allouée en espèces, en nature ou sous la forme d'un contrat d'insertion sociale ;
- les mesures d'insertion sociale (MIS), qui, dans le cadre d'un contrat d'insertion sociale, permet au bénéficiaire de retrouver ou de développer son autonomie et son insertion sociales.

Nous faisons par ailleurs des demandes de dons auprès de divers organismes privés.

11.1.7.3 Collaboration

Groupement des ssr francophones du canton

Le service social de la ville de Romont continue à participer au groupement des services sociaux régionaux francophones du canton qui se réunit 4 fois par année. Les services sociaux germanophones se joignent à ce groupement 1 fois par an.

Ces rencontres nous permettent d'échanger sur notre travail au quotidien, notre mode de fonctionnement et l'application des bases légales en vigueur. Elles sont également l'occasion de rencontrer les acteurs du réseau secondaire avec lesquels nous sommes amenés à collaborer.

Le Service de l'action sociale prend part régulièrement à ces rencontres pour nous apporter ses éclairages sur des thématiques spécifiques.

Mme Elodie Chevallier a contribué en tant que membre du comité de ce groupement en 2018. Elle a choisi en mai 2019 de se retirer du comité d'organisation pour se concentrer sur son accompagnement des bénéficiaires au quotidien.

SASoc

Le SASoc organise depuis fin 2017 3 à 4 rencontres annuelles pour la transmission aux responsables d'équipe des modifications légales et de leurs recommandations en termes d'application. Ses rencontres se veulent un lieu d'échanges mais surtout d'harmonisation des pratiques. Mme Alexandra Scyboz y prend part en sa qualité de responsable d'équipe.

Saint-Vincent de Paul

Une assistante sociale prend part aux rencontres mensuelles de l'Association SVP de Romont à laquelle le service social adresse régulièrement des demandes de dons, ceci dans un souci de prévention mais également pour répondre aux besoins spécifiques des bénéficiaires. Mme Véronique Oberson a pris part aux rencontres de l'année 2019 en qualité de répondante du service social.

Réseau

Le travail de réseau constitue une part non négligeable de notre activité.

Nous travaillons en collaboration avec de nombreux organismes, plus particulièrement avec l'office régional de placement (ORP) et le pôle insertion+ (PI+), le service officiel des curatelles de la Glâne, les curateurs privés, les médecins généralistes, les psychiatres et psychologues et les caisses cantonales de chômage.

Nous organisons et participons en outre régulièrement à différentes rencontres de réseau qui permettent une meilleure coordination et cohérence du projet d'insertion socioprofessionnelle des bénéficiaires. Ces séances constituent en ce sens un pan primordial de l'accompagnement psychosocial des bénéficiaires

11.1.7.4 L'année 2019, en bref

L'équipe du service social a accueilli Mme Véronique Oberson en son sein le 1er janvier 2019 et l'a accompagnée dans sa découverte et son apprentissage du rôle d'assistante sociale d'un service social communal.

Mme Jeanne Goumaz a effectué un pré-stage de 20 semaines du 1er septembre 2018 au 31 janvier 2019 afin de pouvoir attester d'une expérience professionnelle de qualité et déposer une demande d'admission dans la HES sociale de Lausanne. Le bilan du stage s'est révélé très positif.

Les bases légales de l'aide et des assurances sociales sont en constante évolution. Le service social s'est ainsi employé à enrichir et mettre à jour le classeur de référence des assistantes sociales.

Une ambiance agréable a régné au sein des séances de la Commission et a permis un travail fructueux dans un esprit de collaboration.

Cette année encore, le service social de Romont s'est employé à œuvrer activement pour la réinsertion professionnelle de ses bénéficiaires, ceci en collaboration étroite avec le PI+, les différents prestataires de MIS, l'AI et Avenir 20-25 notamment.

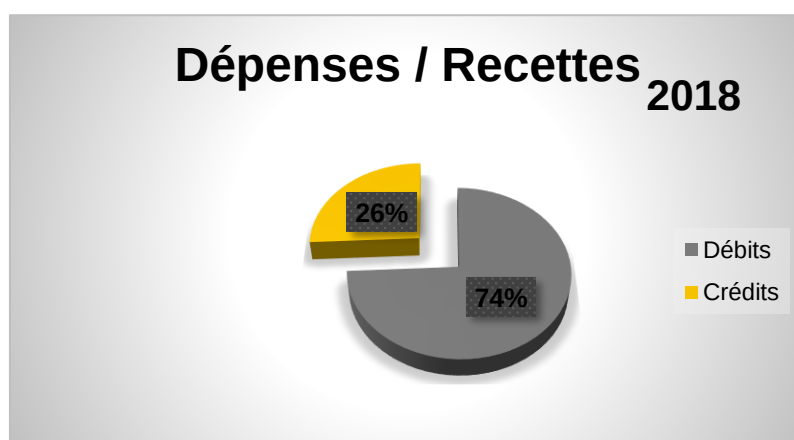
Il s'est engagé dans l'accompagnement des jeunes en difficulté et en rupture sociale.

Fin 2018, M. Buttigieg d'Inprotel S.A. a annoncé au SASoc et aux services sociaux sa prise de retraite en juin 2020 et la nécessité pour les services concernés d'envisager le passage à un nouveau logiciel de comptabilité.

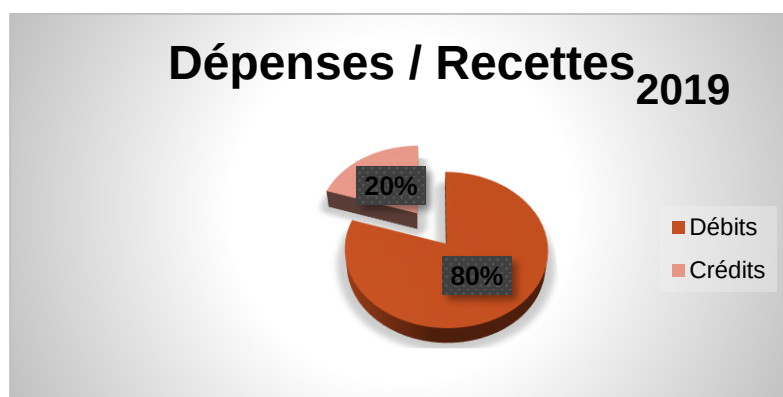
En 2019, le service social a ainsi participé à 4 séances de coordination avec le SASoc, Diartis - le prestataire de services choisi - et les services sociaux concernés afin de définir les conditions de mise en œuvre de ce nouveau logiciel. Le processus de formation et les tests de mise en production auront lieu courant 2020 pour une mise en place du produit fini début 2021.

11.1.7.5 Quelques chiffres

En 2018, le montant total des débits s'élevait à CHF 1'363'479.- et celui des crédits à CHF 473'312.-.



En comparaison, en 2019, le montant total des dépenses s'élève à CHF 1'365'857.- et celui des crédits à CHF 339'969.-.



L'année 2019 est donc assez similaire à celle de 2018 avec des débits équivalents et des crédits légèrement inférieurs. Les crédits sont constitués des remboursements de dettes sociales, des rétroactifs AI, des indemnités chômage, des subsides d'assurance maladie, des allocations familiales, ...

Depuis la mise en place des procédures internes, les personnes doivent présenter de nombreux justificatifs pour bénéficier d'une aide sociale.

En 2019, 35 personnes ont remboursé régulièrement leur dette sociale, ceci pour un montant global de CHF 69'475.-.

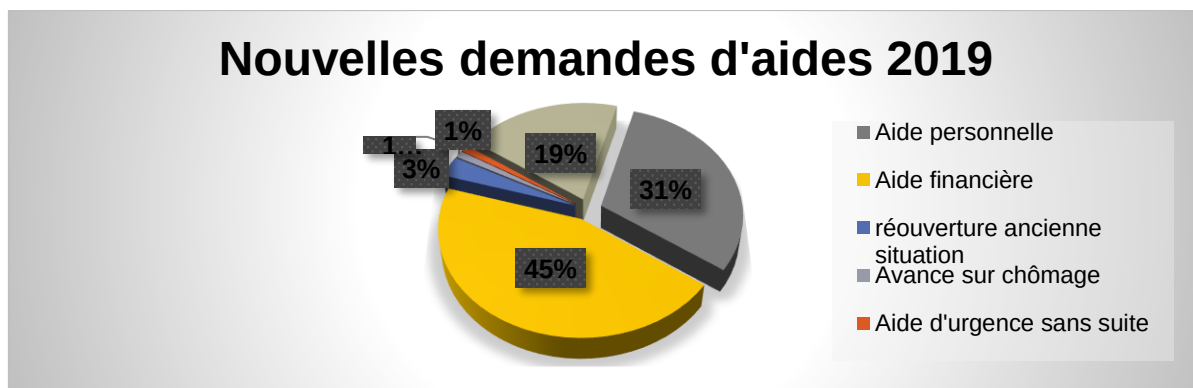
Les dépenses – soit l'aide financière octroyée par le service social de Romont - est financée par le canton à hauteur de 40%.

Nombre de situations traitées

105 ménages ont bénéficié d'une aide financière en 2019.

98 personnes ont déposé une demande d'aide au service social, soit le même nombre que l'année précédente.

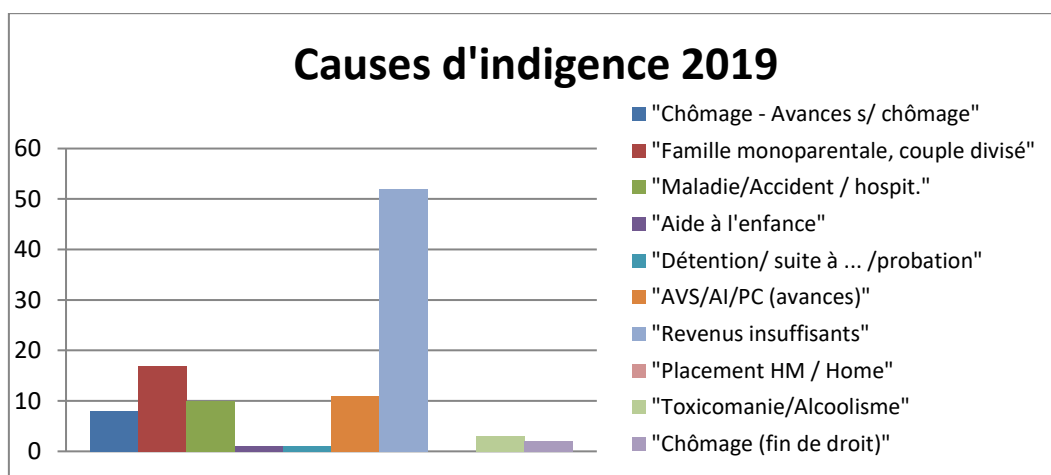
30 aides personnelles ont été accordées pour des démarches administratives diverses dans un souci de prévention. 49 demandes ont ouvert un droit à une aide financière, soit 2 fois plus qu'en 2018. Les 19 autres demandes n'ont pas abouti, ceci soit parce le dossier était incomplet, soit parce que la personne ne s'est pas présentée ou qu'une assistante sociale l'a réorientée suite à un contact téléphonique.



Causes d'indigence en 2019

La cause d'indigence prédominante au niveau statistique demeure celle des revenus insuffisants. Il est à noter que les familles monoparentales sont un groupe à risques bien représenté, de même que les personnes ayant épuisé leur droit aux IJ chômage et/ou souffrant d'une atteinte à la santé non-reconnue ou pour lesquelles une demande AI est en cours.

Le service social est amené régulièrement à accompagner des femmes en procédure de séparation ou de divorce, avec ou sans enfants.



11.1.7.6 Conclusion

Durant l'année 2019, l'équipe du service social s'est employée à offrir des prestations de qualité à la population de Romont.

Elle constate cette année encore que les conditions d'accès aux prestations des assurances sociales se restreignent, que la coordination entre les différents régimes de prestations et que le traitement des situations des bénéficiaires par les différents services se complexifient. La phase d'analyse des nouvelles demandes se révèle de ce fait plus ardue.

Le service social relève cette année particulièrement une restriction des prestations de rentes octroyées par l'AI. Il a en effet été confronté à plusieurs reprises à des entrées en matière de l'AI pour des prestations rétroactives uniquement et limitées dans le temps.

Les travailleurs peu ou pas formés ainsi que les personnes touchées chroniquement dans leur santé physique ou psychique peinent à s'insérer durablement sur le marché du travail actuel. A ce niveau, les structures de réinsertion professionnelle se développent et offrent un encadrement de qualité aux bénéficiaires concernés.

Le service social se réjouit d'acquiescer prochainement un logiciel de comptabilité moderne et performant qui lui permettra de simplifier sa gestion administrative.

L'Assistante sociale responsable

Alexandra Scyboz

11.2 SANTE

11.2.1 Réseau Santé de la Glâne

Le Réseau Santé de la Glâne est une association qui regroupe toutes les communes du district de la Glâne.

Le Réseau Santé de la Glâne a pour mission de fournir des prestations d'accompagnement favorisant le maintien à domicile comme l'aide et les soins à domicile, les repas à domicile, le traitement du linge, la gestion de l'indemnité forfaitaire, ainsi que l'hébergement des personnes âgées.

Ces prestations s'adressent à des personnes de tout âge, à des familles confrontées de manière temporaire ou durable à des difficultés liées à une maladie, un accident, un handicap ou à toute autre situation particulière.

11.2.2 Contrôle des champignons

Pour 2019, le nombre de récoltes contrôlées a été de 398 :

Quantité de champignons comestibles	1008 kg
Quantité de champignons impropres à la consommation	141 kg
Quantité de champignons vénéneux	44 kg

Mme Isabelle CORDEY, Mme Claudia Morel et M. Georges STEINER assument ce service en leur qualité de contrôleur officiel.

Le Conseil communal adresse un merci particulier à ces personnes pour leur engagement et pour leurs services auprès de la population.

11.3 CIMETIERE

26 personnes décédées ont rejoint le cimetière de Romont, 21 personnes ont été incinérées et 5 personnes enterrées.

Désaffectation de tombes

10 tombes ont été désaffectées en 2019, les concessions arrivant à échéance. Il arrive également que des familles demandent la désaffectation d'une tombe avant son échéance, ce cas de figure est envisageable pour autant que l'inhumation du corps remonte à plus de vingt ans.

11.4 JEUNESSE

Le rapport d'activité de REPER est consultable sur notre site internet :

<http://www.romont.ch/fr/education/jeunesse/>



12 Domaines / Bâtiments / Forêts

12.1 DOMAINES

La surface des diverses parcelles louées en 2019 à 12 agriculteurs représente environ 261'000 m².

12.2 CONCIERGERIE

Sous la responsabilité de M. Afonso, le service de conciergerie se compose comme suit :

- Mme Catarina Afonso
- Mme Rosa Maria Baptista Bernardino
- Mme Marlène Loureiro Pinto
- Mme Maria Rosa Silva Ferreira
- Mme Paula Silvana Rodrigues Braziela
- Mme Jacqueline Curty
- Mme Felisbela Maria Soares Fernandes

Dans le cadre de leur formation d'agent d'exploitation, nos apprentis Christian Pochon et Stéphane Jolliet collaborent également avec le service de conciergerie notamment pour les grands nettoyages des écoles et des halles de gym.

Ces personnes interviennent dans les bâtiments suivants :

- Bâtiment de l'administration
- Hôtel de Ville
- Bâtiment de l'école enfantine
- Bâtiment de l'école primaire
- Tour des Béguines
- Tour de Fribourg
- Tour du Sauvage
- Eglise des Capucins
- Chapelle mortuaire
- Bâtiment des halles de gym
- Bâtiment du centre de renfort
- Cabane de Boulogne
- PSS Arruffens
- PC Chavannes
- Bâtiment de l'édilité

Elles s'occupent des nettoyages des locaux, de leur entretien ainsi que de la mise à disposition des locaux à des tiers.

Afin de pouvoir exécuter pleinement leur travail, le matériel et les machines mis à disposition du personnel de conciergerie sont évalués chaque année et remplacés si cela s'avère nécessaire. Ainsi, en 2019 une nouvelle autolaveuse a été achetée en remplacement d'une machine qui avait plus de 20 ans.

12.3 BÂTIMENTS

En plus des travaux d'entretien courant réalisés pendant l'année, des travaux plus conséquents ont été effectués notamment dans deux appartements suite à un changement de locataires.

Bâtiment Ecole Condémine, rue Aliénor 12

- Changement de stores intérieurs dans plusieurs salles de classes.
- Aménagement d'un chemin piétonnier et d'un escalier pour l'accès à l'arrêt de bus.

Bâtiment locatif, route de Chavannes 28/30/32

Route de Chavannes 28 :

- Réfection de la peinture, ponçage et vitrification du plancher.

Route de Chavannes 32 :

- Réfection complète de la salle de bain.

Bâtiment de l'Hôtel de Ville, rue du Château 112

- Changement de la porte d'entrée principale et suppression de la porte au bas des escaliers.
- Pose de stores intérieurs office du tourisme.

Bâtiment centre de Renfort, route de Chavannes 49

- Réfection complète caniveau devant la place.

Tour de Billens

- Remplacement de tuiles et contrôle de la toiture.

Tour des Béguines

- Pose d'une porte donnant accès à l'ancien local de la citerne.

La Ville de Romont a le mandat de gestion des bâtiments de la Bourgeoisie.

Comme pour les bâtiments communaux, des travaux d'entretien courant sont réalisés pendant l'année et d'autres travaux plus importants également :

Bâtiment ancien couvent des Capucins

- Raccordement au CAD.
- Changement du tableau principal électrique.
- Pose de chéneaux sur croupe.
- Nouveaux robinets pour bassins lave-mains à la crèche.

12.4 FORETS

12.4.1 4^{ème} arrondissement forestier Broye, Glâne, Veveyse

12.4.1.1 Droit de superficie accordé à la Corporation pour la construction d'un nouveau hangar forestier.

En décembre 2001, le Conseil général a accordé un premier droit de superficie de 988 m² à la Corporation forestière afin d'y construire un hangar forestier. Ce droit de superficie a été accordé pour une durée de 99 ans.

En novembre 2007, le Conseil général a accordé un deuxième droit de superficie à la Corporation forestière intercantonale Glâne-Farzin afin d'y construire un bucher à côté du bâtiment existant. Ainsi le droit de superficie octroyé en 2001 fut augmenté de 1038 m² passant à 2026 m², l'échéance du droit restant la même soit au 21.01.2101.

Afin de faire face à ses besoins d'extension, la Corporation a construit en 2019 un nouveau hangar forestier à Combloney, ainsi la commune de Romont lui a accordé un nouveau droit de superficie de 1494 m².

Les droits de superficie octroyés en 2001 et 2007 représentent 2026 m² ainsi tenant compte de l'augmentation du droit de superficie de 1494 m² celui-ci passe à 3520 m². L'échéance du droit reste inchangée et elle est fixée au 21.01.2101.

13 Ecoles / Sport

13.1 Ecoles

13.1.1 Classes

13.1.1.1 Ecole enfantine et primaire

	filles	garçons	Romont	Billens	Autres	Total	Intégrations	Total
Classes 1H-2H								
N. Monney et C. Morel	7	10	13	4	0	17	0	17
B. Bugnon et M. Deschenaux	8	10	13	5	0	18	1(+2)	20
Sandrine Defferrard	5	10	12	3	0	15	1(+2)	17
H. Demierre et A. Berset	6	11	17	0	0	17	0	17
D. Chaluthara	8	10	18	0	0	18	0	18
L. Lämmli	6	11	17	0	0	17	0	17
K. Chofflon	8	9	17	0	0	17	0	17
Total 1H-2H	48	71	107	12	0	119	2(+4)	123
3H								
G. Ecoffey et M. Dougoud	11	10	21	0	0	21	0	21
J. Mrdovic	11	9	20	0	0	20	0	20
N. Telbois	7	13	20	0	0	20	1(+2)	22
S. Aeby	3	5	4	4		8	0	8
Total 3H	32	37	65	4	0	69	1(+2)	71
4H								
M. Strüby et J. Dougoud	9	11	20	0	0	20	0	20
M. Morand et M. Dousse	8	12	20	0	0	20	1(+2)	22
S. Sapin et J. Dougoud	8	14	22	0	0	22	1(+2)	24
S. Aeby	4	5	5	4	0	9	0	9
Total 4H	29	42	67	4	0	71	2(+4)	75
Total 3H-4H	61	79	132	8	0	140	3(+6)	146
5H								
B. Kolly et M-Th. Bossel	8	8	16	0	0	16	1(+2)	18
V. Pavlovic	10	9	19	0	0	19	0	19
A-Cl. Roubaty et V. Terrapon	6	9	15	0	0	15	1(+2)	17
C. Mayor et V. Terrapon	9	10	19	0	0	19	0	19
Total 5H	33	36	69	0	0	69	2(+4)	73
6H								
A. Bossel	11	8	19	0	0	19	1(+2)	21
D. Monney	9	10	19	0	0	19	1(+2)	21
Ch. Maternini	9	11	20	0	0	20	0	20

Total 6H	29	29	58	0	0	58	2(+4)	62
Total 5H-6H	62	65	127	0	0	127	4(+8)	135
7H								
Y.Haussener	12	8	20	0	0	20	0	20
T. Angéloz et D. Gapany	11	9	20	0	0	20	1(+2)	22
L. Philipona	12	9	21	0	0	21	1(+2)	23
Total 7H	35	26	61	0	0	61	2(+4)	65
8H								
C. Bapst	10	10	20	0	0	20	1(+2)	22
M. Ménétrey et S. Richoz	10	12	22	0	0	22	1(+2)	24
M. Maternini	10	11	21	0	0	21	2(+4)	25
Total 8H	30	33	63	0	0	63	4(+8)	71
Total 7H-8H	65	59	124	0	0	124	6(+12)	136
Total 3H-8H	188	203	383	8	0	391	13(+26)	417
Total 1H-8H	236	274	490	20	0	510	15(+30)	540

- > L'école enfantine est répartie en 7 classes, trois classes sont situées au bâtiment scolaire de la Condémine et quatre autres classes au bâtiment de l'école primaire en Ville. Elle compte 123 élèves y compris 2 intégrations. Les enfants de Billens font leur école enfantine à Romont. Cette année nous en comptons 12.
- > L'école primaire est répartie en 20 classes, elle compte 417 élèves y compris les 13 intégrations

Enseignants :

Arrivées : Mme Amélie Berset
Mme Sabrina Aeby

Départs : Mme Fiona Jaquet

Bulletin d'information :

Celui-ci regroupe les informations utiles aux parents des élèves fréquentant l'école enfantine et primaire. Chaque année des améliorations sont apportées à ce libretto; merci aux responsables pour la rédaction et aux Ateliers Protégés de la Glâne.

Carnaval :

Comme chaque année la participation au cortège des enfants des écoles de Romont a été très appréciée. Merci à eux et à leurs enseignants.

Informatique et internet :

L'infrastructure informatique de l'école de la Ville est en ordre. Certaines classes bénéficient du Wi-Fi.

L'entreprise Tebicom s'occupe toujours de la partie technique de l'informatique.

Au niveau du parc informatique à disposition des élèves, le renouvellement des portables de l'école a continué. Tous les anciens ordinateurs ont été remplacés, tous les ordinateurs de la Condémine ont été remplacés par des tablettes. Les ordinateurs sont restés à disposition des enseignants, mais ils sont vieux et ne fonctionnent plus très bien. Le tournus de renouvellement continuera en 2020 car les ordinateurs doivent rester assez récents pour supporter les programmes actuels et à venir (comme Office 365 qui arrivera en 2020 pour les enseignants et par la suite pour tous les enfants également).

L'acquisition de 4 nouveaux beamers a été faite pour compléter les 3 beamers déjà présents, mais en fin de vie. Ils sont de bien meilleure qualité et permettent une meilleure utilisation.

La demande de devis a été faite pour les 3 tableaux interactifs et une première visite d'un représentant de l'entreprise Hunziker a été faite dans les trois classes. La commande sera passée très prochainement et l'installation suivra en 2020. Il est également prévu d'installer 3 autres tableaux interactifs en 2020. De nombreux enseignants s'y intéressent et ont exprimé leur souhait d'en installer un dans leur classe.

Les enseignants dont l'ordinateur est remplacé continuent d'avoir le choix entre un ordinateur fixe ou un portable, ce dernier devant être également mis à disposition des élèves.

Coralie Bapst reste responsable pour l'école de la ville et Marjorie Deschenaux pour l'école de la Condémine.

Coralie Bapst et Marjorie Deschenaux

13.1.1.2 Classe de soutien A

	filles	garçons	Romont	Autres	Total	Intégrations	Total
V Maillard A. Osmani	8	2	4	6	10		10
Total Soutien A	8	2	4	6	10		10

13.1.1.3 Sport scolaire

M. Pierre Richoz enseigne le sport depuis septembre 2007. Dans ce cadre, il organise diverses activités.

Education physique :

Classe 1H	1 x 60 min / semaine
Classe 2H	2 x 60 min / semaine
3H à 8H	2 x 60 min / semaine
Ecole Les CLES	1 x 150 min / semaine
Soutien	2 x 60 min / semaine

Les leçons sont données par le titulaire de la classe. M. Richoz passe dans chaque classe 2 x durant l'année pour donner 4 leçons de suite en collaboration avec le titulaire. De plus, 1 après-midi sportif par classe a été organisé.

Natation :

2H à 8H et classes de développement 6 leçons par année

Patinage :

1H-2H-3H-4H-5H-6H-7H-8H-D2+D3-CLES 3 x 2 unités

Ski :

4H : 3 journées à Rathvel

5H : 3 journées à Rathvel

6H : 3 journées à Rathvel

8H : 3 journées à Rathvel

7H: camp de ski aux Mosses, 5 jours

Camp d'été :

Les classes de 4H à Charmey 3 jours

Les classes de 6H à Vaumarcus 4 jours

Les classes de 8H à Leysin 5 jours

Marche :

Une marche d'automne a été organisée entre 9 et 15 km selon l'âge des enfants

Escalade :

Les classes de 1-2-3-4-5-6-7-8H, D2 et D3 et Les CLES/Logo 2 x 1h00

Sport scolaire facultatif :

Lundi :	de 15h45 à 16h45	Unihockey	avec Pierre Richoz
Lundi :	de 15h45 à 16h45	Judo 3-4-5H	avec Joël Grandjean
Mardi :	de 15h45 à 16h45	Polysport 3-4-5-H	avec Anne Conus
Mardi :	de 15h45 à 16h45	Danse	avec Joëlle Dumas
Vendredi :	de 15h45 à 16h45	Hip Hop	avec Alexandre Kabuebe
Jeudi :	de 15h45 à 16h45	Polysport 6-7-8H	avec Orianne Van Den Driesche
Jeudi :	de 15h45 à 16h45	Tennis	avec Damien Vauthey

Basket :

Participation au tournoi scolaire 7-8H

Ski :

Participation championnat scolaire 4H à 8H

Football :

Participation à la Crédit suisse cup 6H à 8H

Pierre Richoz

13.1.1.4 Services auxiliaires scolaires Glâne-Veveyse

Le rapport d'activité des Services auxiliaires scolaires Glâne-Veveyse est consultable sur le site internet www.sas-gv.ch

13.1.2 Accueil extrascolaire

Notre structure prend en charge collectivement des enfants en âge d'école enfantine et primaire. Elle répond aux besoins d'accueil, en dehors des heures de classe, d'enfants dont les parents travaillent ou ne peuvent assurer, pour d'autres raisons, leur encadrement.

Au mois de novembre, le Service de l'enfance et de la jeunesse SEJ nous a informés qu'il nous renouvelait l'autorisation d'accueillir des enfants à partir du 14 novembre 2019 et ceci pour une durée de cinq ans, à savoir jusqu'au 14 novembre 2024.

Personnel en charge de l'accueil :

- M. Domingo Kalukemba, responsable
- Mme Inga Duc, auxiliaire
- Mme Nadine Kramer, auxiliaire
- Mme Ariane Olofsson, auxiliaire

Secrétariat :

- Mme Nicole Berset, secrétaire

M. Domingo Kalukemba, responsable de l'AES poursuit sa formation en cours d'emploi pour l'obtention d'un CFC d'ASE (assistant socio-éducatif). Cette formation commencée en août 2018 prendra fin en juillet 2020.

Coordonnées et contacts utiles :

Lieu de l'accueil :

Route de l'Industrie 3
1680 Romont
Tél : 026 651 99 19
Courriel : AES@romont.ch

Adresse postale :

Ville de Romont
Accueil extrascolaire (AES)
Rue du Château 93
Case postale 236
1680 Romont

13.1.3 Transports scolaires

Au-delà d'une certaine distance ou si le chemin pour se rendre à l'école est dangereux, les élèves fribourgeois ont droit à un transport scolaire gratuit. Le trafic induit par les écoles est intégré, dans la mesure du possible, dans les lignes de transports publics financées par les collectivités publiques. Lorsque cela n'est pas possible, la mise en place de transports d'élèves est nécessaire. Les communes sont compétentes pour déterminer si l'organisation d'un tel transport est nécessaire ou non. Le Service de la mobilité (SMo) est l'autorité compétente pour l'octroi d'autorisations cantonales pour ce type de transport.

Sur le plan cantonal, le trafic induit par les écoles est intégré, dans la mesure du possible, dans les lignes de transports publics financées par les collectivités publiques. Toutefois dans certaines régions, la réunion de plusieurs écoles en cercle scolaire, la longueur et le caractère particulièrement dangereux de certains trajets, l'absence de transports publics ont nécessité la mise en place de transports d'élèves spécifiques.

Ce transport scolaire est soumis à autorisation : le choix du véhicule, les formations des personnes qui se trouvent derrière le volant, la sécurité durant le trajet, les couvertures d'assurances, etc., tout cela est analysé.

Les principes de base :

Selon la réglementation scolaire en vigueur, les élèves ont droit à un transport gratuit s'ils doivent parcourir, pour se rendre à l'école, une distance de plus de 2,5 kilomètres lorsqu'ils sont à l'école primaire et 4 kilomètres lorsqu'ils fréquentent le Cycle d'orientation.

Si le chemin du domicile à l'école est particulièrement dangereux, un transport doit être organisé pour les élèves du primaire.

Des transports scolaires gratuits sont également prévus pour permettre aux élèves de se rendre à un autre lieu d'enseignement, à l'intérieur ou à l'extérieur du cercle scolaire, lorsque les circonstances l'exigent.

Qui est responsable ?

Les parents sont responsables des trajets de leur enfant entre le domicile et l'école ou, s'il y a un transport prévu, entre le domicile et le lieu de prise en charge de l'enfant (arrêt de bus, par exemple).

Au-delà des dix minutes de surveillance avant et après les cours, assurée par les enseignant-e-s, les communes assurent la surveillance des élèves de l'école primaire lors des temps d'attente, à l'école, de transport scolaire organisé.

Pendant le transport, les élèves sont sous la responsabilité de la société de transport concernée et de la Commune.

Le Service de la mobilité (SMo) est l'autorité compétente pour l'octroi d'autorisations cantonales pour les transports d'écoliers (art. 7 Ordonnance fédérale du 4 novembre 2009 sur le transport de voyageurs). Il a par ailleurs rédigé un mémorandum sur le déplacement des écoliers.

A Romont, les enfants qui habitent dans les différents secteurs de la Commune ont la possibilité d'utiliser des services de bus scolaires. Les secteurs éloignés tels que les zones En Raboud, Les Rochettes, chemin de la Montagne, chemin du Pra du Marais et la route de Berlens sont desservis gratuitement. Les enfants des quartiers d'Arruffens, du Pré de la Grange, d'En Bouley, de Chavannes et de la Maula ont la possibilité d'utiliser des transports scolaires mais en assumant une participation financière.

13.1.4 Médecine scolaire

Pendant leur scolarisation, les enfants passent un bilan de santé à deux reprises. Un contrôle du statut vaccinal des élèves est également proposé, et les vaccinations recommandées peuvent être appliquées dans le cadre de l'école.

Afin de répondre aux besoins actuels des élèves, l'organisation de la médecine scolaire dans le canton de Fribourg a été revue. Dès la rentrée scolaire 2019, la nouvelle organisation (Frimesco) sera progressivement mise en place dans le canton, sur une période de trois ans. Les parents concernés sont informés en temps voulu par leur cercle scolaire.

Nouvelle organisation de la médecine scolaire (Frimesco), principaux changements

Le premier examen, qui avait lieu en 2ème HarmoS dans l'ancien système, aura désormais lieu à l'âge préscolaire, donc juste avant l'entrée à l'école primaire en 1^{ère} HarmoS. Cet examen obligatoire sera effectué par la/le pédiatre ou médecin de famille habituel-le de l'enfant. Lors de cet examen préventif le développement général de l'enfant, la vue, l'audition, la motricité et le langage de l'enfant seront contrôlés en particulier.

De plus, à cette occasion, les vaccinations recommandées seront contrôlées et complétées si nécessaire par le médecin, avec l'accord des parents.

Le **deuxième examen**, qui **avait lieu jusqu'ici en 7ème HarmoS**, sera déplacé à la **9ème HarmoS**, donc en première année du Cycle d'Orientation (CO).

A Romont, il est aussi donné des informations d'éducation sexuelle dans 3 degrés allant de l'école enfantine à la dernière année du primaire.

Une infirmière est également mandatée pour le contrôle des poux, en cas de problème persistant celle-ci est appelée quelquefois à se déplacer dans la famille de l'enfant. Le but étant d'éliminer de manière certaine le problème afin d'éviter une contamination de toute une classe, voire de plusieurs classes.

13.2 SPORT

13.2.1 Sociétés sportives romontoises

Comme chaque année le Conseil communal relève l'importance des sociétés romontoises dans la vie associative de notre ville. En 2019, ces sociétés sportives ont été à nouveau les ambassadrices méritantes et appréciées de notre cité dans le canton ou hors de ses frontières.

En 2019 deux grands événements sportifs d'importance nationale et internationale se sont déroulés à Romont.

Le 3 mai le Tour de Romandie a fait halte à Romont pour une étape en boucle, départ et arrivée à Romont.

Ce sont 20 équipes professionnelles parmi les meilleures du monde représentées par 160 coureurs qui ont parcouru notre magnifique région et ses routes vallonnées.

Les images de cette manifestation d'ampleur internationale ont été retransmises par plus de 190 chaînes de télévision étrangère avec un direct assuré par la RTS durant plusieurs heures.

Le Conseil communal tient à remercier vivement tout le comité d'organisation présidé par M. Jean-Bernard Favre pour la parfaite organisation de cette magnifique course cycliste.

Les 7 et 8 septembre les championnats suisses de gymnastique artistique se sont déroulés à Romont au Bicubic. Ces championnats étaient très importants car ils ont servi de sélection pour les championnats du monde de Stuttgart.

Cette manifestation a permis aux spectateurs d'admirer des athlètes d'un niveau exceptionnel tels que Giulia Steingruber, celle-ci ayant déjà remporté des médailles aux Championnats d'Europe, du Monde ainsi qu'aux Jeux olympiques.

Le GASF et son président d'organisation M. Laurent Bovet ont fait preuve d'une grande maîtrise dans l'organisation de cette compétition nationale. Le Conseil communal les en remercie chaleureusement.

Fait réjouissant, lors de ces événements sportifs le public a répondu présent avec beaucoup d'enthousiasme montrant ainsi l'attachement et le soutien des romontois pour le sport. Ce fut une belle récompense pour toutes les personnes qui donnent de leur temps sans compter pour faire vivre ces moments inoubliables à notre ville.

14 Culture / Tourisme

14.1 Culture

14.1.1 VITROMUSEE ROMONT

Le rapport d'activité du Vitromusée Romont est consultable sur le site internet www.vitromusee.ch.

14.1.2 VITROCENTRE ROMONT

Le rapport d'activité du Vitrocentre Romont est consultable sur le site internet www.vitrocentre.ch.

14.1.3 BIBLIOTHEQUE

14.1.3.1 Activité et fonctionnement

492 adultes et 666 jeunes et enfants de Romont et de la région empruntent régulièrement des livres à la bibliothèque. Ce sont **1158** lecteurs qui fréquentent la bibliothèque, dont **188 nouvelles inscriptions**.

40982 ouvrages ont été empruntés parmi le choix de romans, documentaires, périodiques, biographies, albums, bandes dessinées, mangas et livres audio.

1446 nouveaux documents ont été catalogués et mis à disposition du public. De plus, **262 documents** ont été loués pour un an à Bibliomedia à Lausanne, dont une exposition sur le thème « Tout un cinéma » et **50 livres** en langues étrangères à LivrEchange à Fribourg.

26621 ouvrages sont propriété de la bibliothèque, soit **13118** dans le secteur adulte et **13503** dans le secteur jeunesse dont **6392** livres pour enfants et **7111** pour jeunes et adolescents.

Nous constatons, par rapport à l'année précédente, une diminution des prêts de 8% et une augmentation du nombre de comptes lecteurs de 2%.

(Pour des données chiffrées détaillées, les statistiques relatives aux livres et aux lecteurs sont jointes à ce rapport.)

14.1.3.2 Commission de la bibliothèque

En 2019, la commission se composait de :

- M. Christian Perrier, responsable du dicastère de la culture
- Mme Maryse Chassot, bibliothécaire responsable
- Mme Carole Chételat, bibliothécaire
- Mme Roxane Pittet
- Mme Danielle Chassot
- Mme Laure Delabays
- Mme Corinne Dénervaud
- Mme Anne-Claire Roubaty

La commission a siégé à 3 reprises pour des séances administratives et a participé à certaines animations.

14.1.3.3 Expositions

Les émotions

Une exposition sur les émotions a pris place dans la vitrine de janvier à la mi-février. Nous avons fait découvrir à nos lecteurs les albums et les documentaires pour les enfants que nous possédons sur ce thème. Pendant le temps de l'exposition, ils ont pu les consulter sur place et les réserver s'ils le souhaitaient, pour pouvoir les emprunter par la suite. Cette exposition a eu beaucoup de succès.

Le cirque

Nous avons exposé, de la mi-février à la mi-mars, des livres sur le cirque. Cette exposition a été réalisée pour faire écho au carnaval de Romont dont c'était le thème.

Le saviez-vous ?

Cette exposition a été réalisée dans le cadre du Samedi des bibliothèques 2019 qui avait pour thème « Ramène ta science ». Nous avons, pour l'occasion, confectionné huit grands panneaux « Vrai/faux » sur lesquels les usagers pouvaient tester leur culture générale. Nous avons aussi mis en avant les livres de la collection « 50 antisèches pour parents en détresse » des éditions La Salamandre que nous avons acquis spécialement pour l'occasion. Dans la vitrine d'exposition ont pris place deux maquettes d'inventions de Léonard de Vinci, un robot Lego programmable, ainsi que du matériel scientifique gentiment prêtés par le mari et les enfants de Carole. Merci à eux ! Cette exposition était visible du 15 mars au 10 mai.

Leslie Umezaki, illustratrice

Dès le 10 mai jusqu'au 29 juin, les lecteurs ont pu découvrir les illustrations réalisées par Leslie Umezaki. Elle illustre principalement des ouvrages destinés au jeune public. Une vingtaine de tableaux ont pris place sur les murs de la bibliothèque et dans la vitrine. Leslie Umezaki a également apporté les livres qu'elle a illustrés et que nous avons exposé dans la vitrine. Les lecteurs intéressés pouvaient acheter les livres directement au service du prêt.

Collection « Mes années pourquoi »

Lors de notre visite à Bibliomedia à Lausanne, nous avons emprunté 20 documentaires pour enfants de la collection « Mes années pourquoi » des éditions Milan. Avec ceux que nous possédions déjà, 24 livres ont été exposés pour faire connaître cette collection à nos jeunes lecteurs. Celle-ci a rencontré un immense succès et les livres, après l'exposition, ont été empruntés de nombreuses fois. Cette exposition est restée en place du début juillet au début septembre.

Tout un cinéma

L'exposition thématique que nous empruntons chaque année à Bibliomedia à Lausanne a été mise en place du 4 septembre au 11 novembre. Cette exposition sur le thème du cinéma comprenait 30 romans, BD et documentaires pour adultes, jeunes et enfants. Une fois l'exposition terminée, nos lecteurs ont pu emprunter ces livres.

Michel Martin, le glâneur d'images

Cette exposition de photographies a pris place sur les murs et dans la vitrine de la bibliothèque du 12 novembre 2019 au 15 février 2020. La vitrine comprenant des photographies de Fribourg et Romont, nous l'avons complétée avec nos ouvrages sur ces deux villes.

14.1.3.4 Animations

Prix Enfantaisie

Le Prix Enfantaisie a pour but de célébrer la littérature jeunesse, de promouvoir la lecture auprès des enfants et d'impliquer le jeune public dans ses choix culturels, et particulièrement en matière de littérature. La parole est donnée aux enfants qui choisissent un livre qu'ils souhaitent consacrer parmi une sélection proposée. Il récompense deux ouvrages de littérature jeunesse dans les catégories suivantes : les albums (7-9 ans) et les romans (10-12 ans).

Pour l'édition 2019, la bibliothèque a participé aux deux catégories proposées. 17 enfants se sont inscrits, 10 pour la catégorie «Albums» et 7 pour la catégorie «Romans». Cette année, pour le lancement de l'animation, nous avons écrit, fin 2018, un mail aux participants comprenant toutes les explications et les documents nécessaires au bon déroulement de celle-ci. Puis nous nous sommes réunis par catégorie le 21 février pour découvrir le choix des enfants et discuter avec eux de leurs lectures. Il est toujours très intéressant de leur donner la parole et c'est important pour eux de pouvoir échanger leurs idées. Chaque rencontre s'est terminée par une lecture d'album d'une bibliothécaire et les enfants ont beaucoup apprécié l'animation.

Samedi des bibliothèques

Cette année, la bibliothèque a à nouveau pris part au Samedi des bibliothèques et a ainsi profité de cette opportunité de mettre en avant le rôle important des bibliothèques. Cet événement s'est déroulé le 16 mars avec pour thème « Ramène ta science ! ». Le Samedi des bibliothèques est organisé et mis sur pied par l'ABF en collaboration avec l'association BiblioVaud qui organise un tel samedi depuis quelques années déjà. En 2019, le Samedi des bibliothèques s'est étendu aux cantons de Neuchâtel et du Valais. Les quatre associations réunies fixent la date et se mettent d'accord sur un thème commun, puis les bibliothèques qui souhaitent y participer s'inscrivent et font part des animations prévues dans leur bibliothèque en rapport avec le thème choisi. L'ABF fournit aux bibliothèques les livrets avec le programme de toutes les bibliothèques, ainsi que tout le matériel promotionnel nécessaire pour créer les affiches, signets, ...

Pour cette édition, nous avons décidé de prolonger l'ouverture de la bibliothèque jusqu'à 16h avec le service de prêt en continu et nous avons mis sur pied pour nos lecteurs 11 postes, ainsi qu'une exposition « Le saviez-vous ? » (voir sous Expositions) et une table d'accueil avec boissons et douceurs. Nous avons proposé à nos lecteurs 9 jeux pour faire travailler leurs méninges et tester leurs connaissances. Voici les jeux réalisés par nos soins : A chacun sa science, Déjoue les pièges, Chronologie, Devine qui c'est, L'odorat, Le toucher, L'ouïe, Le goût, La vue. Nous avons aussi mis sur pied un atelier « Expériences » : l'encre « invisible » et Vide ou plein ?. Pour nos lecteurs qui souhaitaient rapporter un petit souvenir de ce Samedi des bibliothèques, un atelier « porte-clés » était à disposition. Chacun pouvait créer son propre porte-clés en choisissant les cartes qui l'intéressaient dans celles proposées (devinettes, charades, illusions d'optiques, casse-tête, ...).

Au travers de nos animations, nous avons souhaité proposer des activités pour chaque tranche d'âge de notre public. Certaines animations étaient pensées pour les enfants, tandis que d'autres pour les jeunes et les adultes, bien que tout le monde pût s'amuser sur les postes qui les intéressait. Le bilan de ce samedi est à nouveau très positif aussi bien pour le personnel que pour les lecteurs et nous sommes satisfaits de la fréquentation et de notre décision d'ouverture prolongée. Pendant cette journée, nous avons accueilli une nonantaine de visiteurs. Certaines personnes, lecteurs ou non, se sont rendues à la bibliothèque ce samedi-là spécialement pour participer aux animations. Nous en sommes ravis et le but de ce samedi des bibliothèques est atteint. Nous tenons également à remercier Danielle Chassot, membre de la commission de la bibliothèque, Rachel Kolly, bibliothécaire au CO de la Glâne, et Axel Roubaty pour leur précieuse aide lors de ce samedi.

Vernissage de l'exposition de Leslie Umezaki

Le vendredi 10 mai, pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque, nous avons organisé le vernissage de l'exposition de Leslie Umezaki. Elle était présente à la bibliothèque de 17h à 19h pour discuter avec nos lecteurs et faire des dédicaces des livres qu'elle a illustrés et que nous avons vendus à la bibliothèque le temps de l'exposition. A 18h a eu lieu la partie officielle avec un petit mot d'accueil de la bibliothécaire responsable et de Leslie Umezaki. Puis la bibliothécaire responsable a fait la lecture du conte « Un cadeau pour les animaux », illustré par l'artiste et réalisé en kamishibai pour l'occasion. Une petite verrée a été offerte aux personnes présentes.

Atelier d'illustration pour les enfants – Leslie Umezaki

Dans le cadre de l'exposition, nous avons proposé aux enfants dès 7 ans de s'inscrire pour venir réaliser un petit livre en 3D en compagnie de Leslie Umezaki le jeudi 23 mai de 16h à 18h. L'atelier fut complet avec 10 enfants inscrits. Leurs petits livres étaient tous très réussis et l'encadrement des enfants par Leslie Umezaki était vraiment très enrichissant pour eux. Ils sont tous repartis très contents de leur réalisation.

Heures du Conte

Deux heures du conte ont été organisées pour les enfants de 7 à 12 ans. La première heure du conte du 6 juin a réuni 17 enfants autour de Vincent Roubaty et Javier Lopez. Pour la deuxième heure du conte du 5 septembre animée par Anne-Laure Brügger, 12 enfants ont participé.

Les classes de 2H de Romont ont été invitées à une heure du conte le 13 juin. Merci à Anne-Laure Brügger pour l'animation de cette matinée. Les 61 enfants présents et leurs enseignantes ont eu beaucoup de plaisir à écouter ses histoires.

Passeport vacances

Le jeudi matin 22 août, nous avons accueilli 11 enfants de 6 à 9 ans dans le cadre du Passeport vacances de la Glâne. Nous avons formé des groupes et rythmé la matinée autour de 6 postes. Pour cette année, nous n'avons rien créé de nouveau, mais nous avons ressorti de nos tiroirs des animations/jeux que nous avons déjà préparés pour des visites de classe, de précédents Samedis des bibliothèques, des foires ou d'anciens Passeports vacances. Voici ce que nous avons proposé aux enfants : des puzzles réalisés à partir de couvertures de livres, une histoire à remettre dans l'ordre, un jeu « Quel animal est-ce ? », un memory sur l'alimentation, des jeux des 5 erreurs ou différences réalisés par nos soins d'après des couvertures et des héros de livres. Et pour finir, chaque enfant a pu réaliser un ou plusieurs marque-pages à emporter chez lui. En milieu de matinée, nous sommes sortis dans le jardin à l'arrière du bâtiment pour une petite collation offerte par la bibliothèque. Les enfants sont repartis contents de leur activité.

Nuit du Conte

L'Institut suisse Jeunesse et Médias et Jeunesse et Médias.AROLE ont fixé au 8 novembre la « Nuit du Conte » pour toute la Suisse. Le thème proposé était « Nous avons aussi des droits », thème choisi en lien avec les 30 ans de la Convention des droits de l'enfant.

Bien que nous ayons déjà organisé la Nuit du Conte à Romont l'année précédente, nous nous sommes, cette année, rendus à la cabane de Boulogne dans les bois de Romont. Suite à une prise de contact pour l'organisation de la Nuit du Conte 2019, nous aurons la possibilité d'organiser la Nuit du Conte à Rue en 2020. Ce n'était malheureusement pas possible pour cette année.

De ce fait, notre balade en Glâne continuera en 2020, toujours pour offrir une plus grande visibilité à notre bibliothèque. Trois de nos conteurs, Valentine Joye, Javier Lopez et Vincent Roubaty, ont eu la gentillesse d'animer la soirée.

Avant de partir pour une balade contée en forêt, nous avons proposé aux participants le souhaitant de s'inscrire pour déguster des macarons de chalet faits au chaudron par nos maris. 39 personnes (adultes et enfants) se sont régalingées de macarons, avant d'être rejoints par d'autres pour la balade contée. En tout, 47 participants ont pris part à cette Nuit du Conte et nous avons pu former 3 groupes pour partir à la rencontre des conteurs et écouter les histoires choisies en lien avec le thème. 3 lieux de contes en forêt avaient été au préalable choisis avec les conteurs. Le jour même, ils ont été aménagés par les bibliothécaires avec couvertures et protection plastique pour permettre aux participants de s'asseoir, lanternes suspendues, flambeaux et feu pour créer une ambiance propice à l'écoute des contes. Sur chaque lieu de conte, du thé chaud était à disposition pour se réchauffer.

En fin de soirée, les 3 groupes se sont retrouvés à la cabane pour une petite collation avec thé chaud à la cannelle, biscuits et chocolat. Nous avons eu de bons retours de cette soirée et nous sommes contents de la participation. Un tout grand merci à nos maris pour leur précieuse aide et merci également à Laure Delabays, membre de la commission de la bibliothèque, qui s'est occupée de guider un groupe dans la forêt.

Ateliers PHILO

Cette année, en collaboration avec Laure Delabays, nous avons mis sur pied des ateliers PHILO pour les enfants. Nous proposons aux enfants qui aiment échanger, écouter, réfléchir, apprendre, questionner, argumenter de s'inscrire pour 7 ateliers PHILO ayant lieu le mercredi après-midi de 13h30 à 15h30. Les enfants s'inscrivent obligatoirement pour les 7 ateliers, l'idée étant que le groupe puisse évoluer ensemble au fil des ateliers. Laure est en charge de l'animation des ateliers. L'atelier PHILO débute par une lecture d'histoire en lien avec le thème retenu, puis les enfants discutent autour de ce thème. La bibliothèque étant ouverte au public à ce moment-là, nous utilisons l'auditorium pour être au calme lors des discussions.

Une fois les échanges terminés, les enfants réalisent un tableau sur une feuille cartonnée A2 où ils inscrivent ce qu'ils retiennent de leur discussion et ce qu'ils souhaitent partager avec nos lecteurs. Ils viennent ensuite en bibliothèque, où nous leur avons mis à disposition une grille, sur laquelle ils affichent leur tableau, et ils la complètent avec leur sélection de livres sur le thème discuté. Chaque atelier se termine par un petit goûter offert par la bibliothèque.

Le lancement de ces ateliers PHILO a eu lieu en novembre pour les enfants en 3-4H. Pour permettre de meilleurs échanges entre les enfants, les ateliers sont proposés par tranche d'âge. 5 enfants se sont inscrits pour cette première série d'ateliers se déroulant entre les vacances d'automne et celles de Noël. Le retour des participants et de leurs parents est très positif. Laure Delabays est également contente de ce qui ressort de ces ateliers et de la tournure qu'ils prennent. 7 prochains ateliers sont déjà prévus pour les plus grands à partir de la rentrée de janvier 2020. Nous souhaitons pouvoir proposer encore d'autres ateliers en 2020.

En attendant Noël...

La fête de Noël a eu lieu le samedi matin 14 décembre. La bibliothécaire Maryse Chassot avait sélectionné des histoires de Noël et en a fait la lecture à 4 reprises dans la matinée, d'une durée d'une vingtaine de minutes à chaque fois. Les histoires étaient différentes pour chaque session, ce qui permit aux lecteurs intéressés de prendre part à plusieurs lectures. Nous avons offert à nos lecteurs friandises, thé à la cannelle et sirop.

Né pour lire

Grandir avec les livres, un atout pour la vie : c'est le but du projet lancé par Bibliomedia et l'Institut suisse Jeunesse et Medias sous le patronage de l'Office fédéral de la culture.

Il vise à sensibiliser les parents à l'importance de se familiariser très tôt avec les livres. Après formation de leurs bibliothécaires, certaines bibliothèques du canton dont la nôtre se sont lancées dans l'aventure.

Un coffret-cadeau de 2 livres est offert dans ce cadre à chaque nouveau-né par le biais des maternités et des bibliothèques.

Un rayonnage spécial « tout-petits » a été aménagé au coin des enfants et rassemble les livres qui sont spécialement conçus pour leur âge. Il est régulièrement complété.

Une fois par mois sauf en juillet et en août, la bibliothèque a invité les enfants de 0 à 5 ans à venir avec leurs parents partager un moment privilégié autour du livre. L'animation dure une heure et les participants sont libres de venir et de partir quand bon leur semble. Les bibliothécaires sont là pour accueillir les enfants et leur faire découvrir les livres. Lors de chaque séance, la bibliothécaire en charge de Né pour lire, Carole Chételat, propose une sélection de livres et d'histoires aux enfants.

Pour chaque rencontre, les bibliothécaires s'adaptent à l'âge des enfants présents. Des histoires sont lues en groupe, des comptines à doigts sont apprises, des rondes font danser les enfants, des kamishibai font découvrir des histoires différemment, ... Les enfants ont aussi du temps pour prendre des livres, les feuilleter, les faire lire à leurs parents. Puis les personnes qui le souhaitent peuvent emprunter des livres.

Cette année encore, l'animation a été proposée en alternance un mois le lundi et un mois le jeudi. Sur 10 séances, nous avons accueilli 56 enfants. Au vu du plaisir des enfants présents et de la satisfaction des parents, l'activité va continuer ainsi en 2020.

Visites de classes

8 classes du Centre d'enseignement spécialisé et de logopédie de la Glâne (CESLG) viennent régulièrement à la bibliothèque, presque chaque mardi matin. Des classes primaires de Romont viennent également régulièrement à la bibliothèque pour de nouveaux choix de livres, ceci parfois sur demande en dehors des heures d'ouverture.

3 classes de 3H d'Ursy sont venues en visite le 20 et le 27 février. La bibliothécaire a présenté la bibliothèque et son fonctionnement aux élèves. La visite s'est terminée par une lecture d'histoire.

1 classe de 5H de Romont est venue à la bibliothèque le 22 mars. Ils ont pu découvrir l'endroit, accompagnés d'une bibliothécaire. Chaque enfant a eu du temps pour choisir un livre et en fin de visite, une histoire leur a été lue par la bibliothécaire.

1 classe de 5-6H de Romont est venue en visite le 18 juin. La bibliothécaire leur a expliqué le fonctionnement de la bibliothèque et leur a fait la visite des lieux. Cette même classe est venue le 10 septembre pour choisir des livres à emporter en classe.

1 classe de 6H de Romont a visité la bibliothèque le 5 septembre. La bibliothécaire leur a expliqué le fonctionnement de celle-ci et les élèves ont pu découvrir l'endroit. Ils ont également été initiés à la recherche sur le catalogue WebOpac.

1 classe de 5H de Romont est venue à la bibliothèque le 14 novembre. La bibliothécaire leur a fait visiter la bibliothèque et leur en a expliqué son fonctionnement. Chaque élève a ensuite choisi un livre à emporter en classe.

14 classes de la 1H à la 8H de Villaz-St-Pierre se sont rendues à la bibliothèque entre le 3 et le 19 décembre. Ils ont pu visiter les lieux et recevoir des explications de la bibliothécaire quant au fonctionnement de la bibliothèque. Chaque élève a pu repartir en classe avec un livre. Certaines classes ont eu le droit à une lecture d'histoire, tandis que d'autres à une initiation à la recherche sur le catalogue.

En tout, **350 élèves** se sont rendus à la bibliothèque avec leur classe pour une visite en 2019.

Des éducatrices de crèches, des enseignant(e)s des classes enfantines et primaires choisissent régulièrement à la bibliothèque des livres pour leurs classes.

Il arrive aussi, comme pour la semaine de la lecture par exemple, que des enseignants nous demandent de leur préparer un choix de livres sur un thème précis.

14.1.3.5 Promotion

Foire aux livres

La bibliothèque est sortie de ses murs le 7 septembre à l'occasion du marché de la Bénichon, qui s'est déroulé dans la rue du Château. Comme les années précédentes, nous avons mis l'accent sur la promotion de la bibliothèque en mettant en évidence les différentes offres et animations de celle-ci avec, comme support, des affiches et des flyers à distribuer aux visiteurs.

Nous avons aussi sur notre stand des cartons de livres de seconde main, dans lesquels les visiteurs pouvaient se servir et donner un peu d'argent en échange s'ils le souhaitaient. Pour animer notre stand, nous avons proposé un concours aux enfants : réaliser un petit livret sur la Bénichon, le meilleur étant récompensé. Les enfants pouvaient décider de quelle façon ils souhaitaient nous parler de la Bénichon, en réalisant une histoire illustrée, une BD ou un documentaire. Un petit nombre d'enfants ayant participé, nous avons décidé de faire gagner chaque enfant. Ils ont tous remporté un abonnement d'une année à la bibliothèque.

Page Facebook

Sur cette page, vous y trouverez les informations générales concernant la bibliothèque, à savoir par exemple les types d'abonnement et les horaires, ainsi que nos animations, des photos, des avis divers, etc.

Boîte pour les retours

La boîte pour les retours est toujours en fonction et bien appréciée de nos lecteurs. Elle est très utilisée lors de périodes de fermeture ou de retours de vacances. Elle évite aussi aux bibliothécaires de nombreux envois de rappels.

Newsletter

Pour chaque animation proposée à la bibliothèque, nous envoyons une newsletter à nos lecteurs qui nous ont transmis leur e-mail lors de leur inscription. Ceci se fait en plus de la publicité que nous faisons à la bibliothèque, sur le site Internet de la commune, sur le WebOpac, sur notre page Facebook et via l'Office du tourisme de Romont.

Nous profitons également de cette possibilité pour informer, par exemple, nos lecteurs d'éventuelles fermetures exceptionnelles.

Collaboration avec le Centre de documentation de la HEP Fribourg

La bibliothèque continue sa collaboration avec le Centre de documentation pour l'année scolaire 2019-2020. Les enseignants peuvent donc toujours se faire livrer et retourner du matériel du Centre de documentation dans l'endroit mis à disposition dans notre bibliothèque. Cette offre est toujours fort appréciée et donne à la bibliothèque une plus grande visibilité auprès des enseignants glânois.

Location de livres

262 documents ont été loués à Bibliomedia à Lausanne, romans, albums et documentaires jeunesse, bandes dessinées pour adultes, livres en gros caractères pour adultes, livres audio pour adultes et jeunes, ainsi que des livres cartonnés pour les tout-petits et des livres-CD pour les enfants. Les deux bibliothécaires s'y sont rendues le 6 juin.

50 livres jeunesse en langues étrangères ont été loués à LivrEchange à Fribourg. La bibliothécaire Carole Chételat s'y est rendue le 25 avril.

Abonnements gratuits

Un abonnement adulte gratuit à la bibliothèque, pour la durée d'une année à partir de sa validation, est proposé à chaque nouvelle famille ou nouvel habitant qui s'installe à **Romont**. Distribué avec les documents usuels, il permet à ces personnes de découvrir les prestations de la bibliothèque de leur nouvelle commune. En 2019, **22 personnes** sont venues s'inscrire à la bibliothèque avec le bon offert par la commune.

Choix de livres

Les bibliothécaires ont catalogué **1446 nouveaux documents**, choisis en librairie, sur la base de références d'ouvrages spécialisés, à la suite de la visite au Salon du livre de Genève, d'après des critiques littéraires, sur des propositions de lecteurs ou d'enseignants.

Participation à FReBOOKS

FReBOOKS est un projet pilote de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg en collaboration avec les bibliothèques de lecture publique et mixtes du canton. FReBOOKS offre à la population du canton de Fribourg la possibilité d'emprunter des livres numériques (e-books) de littérature générale et documentaires pour adultes, en français, allemand et anglais.

Cette nouvelle offre est proposée à nos lecteurs depuis 5 ans. 27 de nos lecteurs sont inscrits pour le prêt d'e-books, dont 5 inscriptions cette année.

Stagiaires

Durant l'année 2019, Mme Elena Morand est venue faire un stage d'un mois à 40% à la bibliothèque. Cette personne, placée par l'OSEO et apprenant le français, souhaitait par ce stage avoir un premier contact avec le monde du travail en Suisse et exercer et améliorer ses connaissances en français. Nous avons été ravies de l'accueillir et elle nous a fourni une aide précieuse dans le doublage des livres.

Interview

Un élève d'une classe d'enseignement spécialisé de Romont est venu interviewer la bibliothécaire Maryse Chassot le 7 mai pour leur journal de classe. Elle s'est volontiers prêtée à l'exercice. Ce fut un agréable moment d'échange. Une fois leur journal terminé, Mme Chassot en a reçu un exemplaire en cadeau. Et nous avons également pris quelques exemplaires pour les mettre en vente à la bibliothèque et ainsi donner un coup de main à cette classe pour la diffusion de leur journal.

14.1.3.6 Soutien

Don 2019 de la Loterie romande

Cette année encore, notre bibliothèque a pu recevoir le maximum pouvant être attribué soit la somme de Fr. 5000.-

Nous adressons nos vifs remerciements à la Loterie romande pour ce soutien.

Participation des communes voisines

Les communes partenaires ont reçu le rapport d'activités et les statistiques 2018. Lors de certaines animations, des affiches sont déposées dans les commerces de leurs villages.

Un grand merci aux communes qui participent aux frais de la bibliothèque : **Siviriez et Villaz-St-Pierre.**

14.1.3.7 Informatique

WebOpac

Le public peut consulter notre catalogue de chez lui, via Internet. Le lecteur peut consulter son compte lecteur, prolonger ses documents en prêt et réserver le livre qui l'intéresse, pour autant que celui-ci soit actuellement en prêt chez un autre lecteur.

Depuis début 2013, nous informons systématiquement nos nouveaux lecteurs de ces possibilités en leur donnant une feuille explicative. Ces services sont bien appréciés. En 2019, **9216 recherches** ont été effectuées sur notre catalogue (9628 en 2018) et **539 connections au compte lecteur** (1788 en 2018) et **541 prolongations** ont été effectuées via Internet (3056 en 2018).

Fusion avec la bibliothèque du CO de la Glâne

En vue de la future fusion physique de nos deux bibliothèques dans le cadre de la rénovation du COG 2020, la décision a été prise que la bibliothèque du CO migre sur Netbiblio 4 et que nos deux catalogues fusionnent. Ceci a été fait dans le but de travailler en collaboration pour la gestion des acquisitions et de pouvoir déjà entreprendre des travaux de nettoyage de nos deux catalogues et de mises en commun de nos pratiques de travail pour qu'une fois nos deux bibliothèques ne formant plus qu'une seule entité nous ayons déjà pu régler bon nombre de questions et de problèmes liés aux documents et au catalogue. Cette migration et cette fusion ont eu lieu le 14 février.

14.1.3.8 Liens professionnels

La bibliothèque maintient ses liens avec les **organisations professionnelles** par sa participation aux différentes manifestations liées au monde du livre.

Association des bibliothèques fribourgeoises (ABF)

- Assemblée générale

A eu lieu le 9 avril à la Stadtbibliothek de Morat, avec en première partie une visite libre de la bibliothèque.

Participation : Maryse Chassot et Carole Chételat

- Soirée des bibliothèques

A eu lieu le 5 novembre à la HEP de Fribourg. Lors de cette soirée, nous avons eu deux présentations très intéressantes :

- La bibliothèque-plateforme, par Michael Ravedoni, spécialiste ID à la médiathèque Valais
- Les boîtes à outils Makerspace de Bibliomedia, par Claudia Kovalik, co-directrice Bibliomedia Soleure

Participation : Maryse Chassot

- Tables rondes et séances avec d'autres collègues bibliothécaires

Le 14 janvier a eu lieu une table ronde à la bibliothèque de Villars-sur-Glâne sur les jeux vidéo en bibliothèque.

Participation : Maryse Chassot

Le 3 octobre et le 14 novembre ont eu lieu à la bibliothèque régionale d'Avry deux séances de préparation pour le Samedi des bibliothèques 2020.

Participation : Maryse Chassot

Biblioromandie / Bibliosuisse

- Organisation de cours de formation continue

Institut suisse Jeunesse et Médias / Jeunesse et Médias.AROLE

- coordination, information, publicité, cours pour l'organisation de la Nuit du Conte

BCU

- Recherches bibliographiques
- Renseignements professionnels
- Page Web des bibliothèques du canton
- Prêt de livres pour des expositions
- Organisation de cours
- Répondante des bibliothèques
- FReBOOKS

Bibliomedia

- Location de livres jeunesse, BD adultes, livres-CD et livres audio
- Mise sur pied de l'action Né pour lire et suivi, affiches et coffrets-cadeaux

LivREchange à Fribourg, bibliothèque interculturelle

- Location de livres en langues étrangères

Salon du Livre de Genève

Visite du salon du livre le 2 mai et prise de nombreuses références pour les acquisitions « Jeunesse » et « Adulte ».

Participation : Maryse Chassot et Carole Chételat

14.1.3.9 Formation continue

BCU / ABF / Biblioromandie

- Réunions des responsables avec conférences sur un thème
- Rencontres entre bibliothécaires
- Conférences ou visites dans le cadre des assemblées (ABF – Biblioromandie – etc.)
- Visites de bibliothèques, d'expositions, de librairies
- Cours organisés sur différents thèmes (v. rubrique liens professionnels).

AlCoda

- Formation à l'évolution du programme Netbiblio et soutien informatique.

Le 7 février a eu lieu une journée de formation en vue de la fusion de notre catalogue avec celui du CO de la Glâne.

Participation : Maryse Chassot et Rachel Kolly, bibliothécaire au CO

14.1.3.10 Conclusion

Bien que nous constatons une petite diminution des prêts en 2019 par rapport à 2018, nous ne pouvons que relever le fait que la bibliothèque est tout autant voire plus fréquentée cette année que l'année précédente.

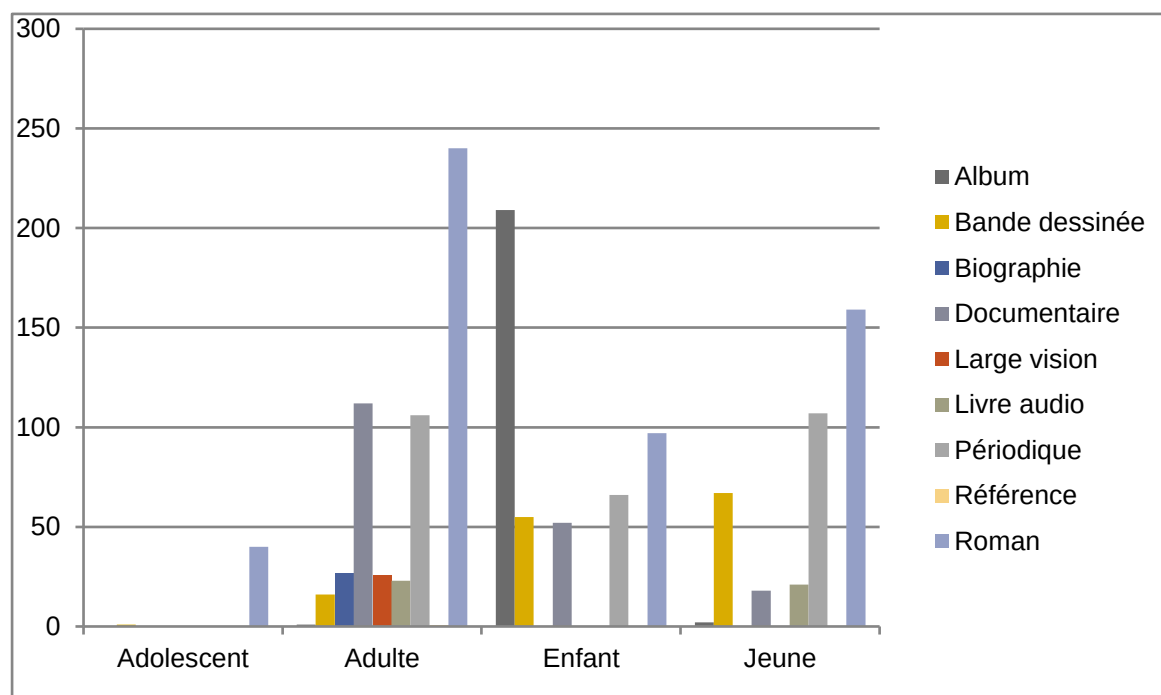
Le nombre annuel de prêts est certes une donnée importante pour noter le bon fonctionnement d'une bibliothèque, mais ce chiffre ne fait pas tout. Il est aussi très important de constater la fréquentation de la bibliothèque (de laquelle ne découle pas forcément des emprunts), la participation des lecteurs et non-lecteurs aux animations proposées, la qualité du service et la satisfaction des usagers par rapport à leur bibliothèque. Car la bibliothèque appartient bien aux lecteurs, et il est primordial que ceux-ci puissent se sentir à l'aise et écouter dans ce lieu, encore trop souvent, considéré comme élitiste et intimidant, un temple du savoir, silencieux et rigide.

Mais non, les bibliothèques actuelles se veulent vivantes, accueillantes, innovantes, en phase avec l'évolution de notre époque ! Nous mettons tout en œuvre, à la bibliothèque communale de Romont, pour être de ces nouvelles bibliothèques et espérons vivement que nos lecteurs le ressentent et sont satisfaits des prestations et de l'offre littéraire proposée. De plus, en collaboration avec la bibliothécaire du CO de la Glâne, nous continuons nos travaux de préparation en vue de cette future bibliothèque régionale, que nous souhaitons vivante, accueillante et innovante !

*Maryse Chassot
Bibliothécaire responsable*

14.1.3.11 Nouvelles acquisitions en 2019

	Adolescent	Adulte	Enfant	Jeune	Total
Album	0	1	209	2	212
Bande dessinée	1	16	55	67	139
Biographie	0	27	0	0	27
Documentaire	0	112	52	18	182
Large vision	0	26	0	0	26
Livre audio	0	23	0	21	44
Périodique	0	106	66	107	279
Référence	0	1	0	0	1
Roman	40	240	97	159	536
Total	41	552	479	374	1446

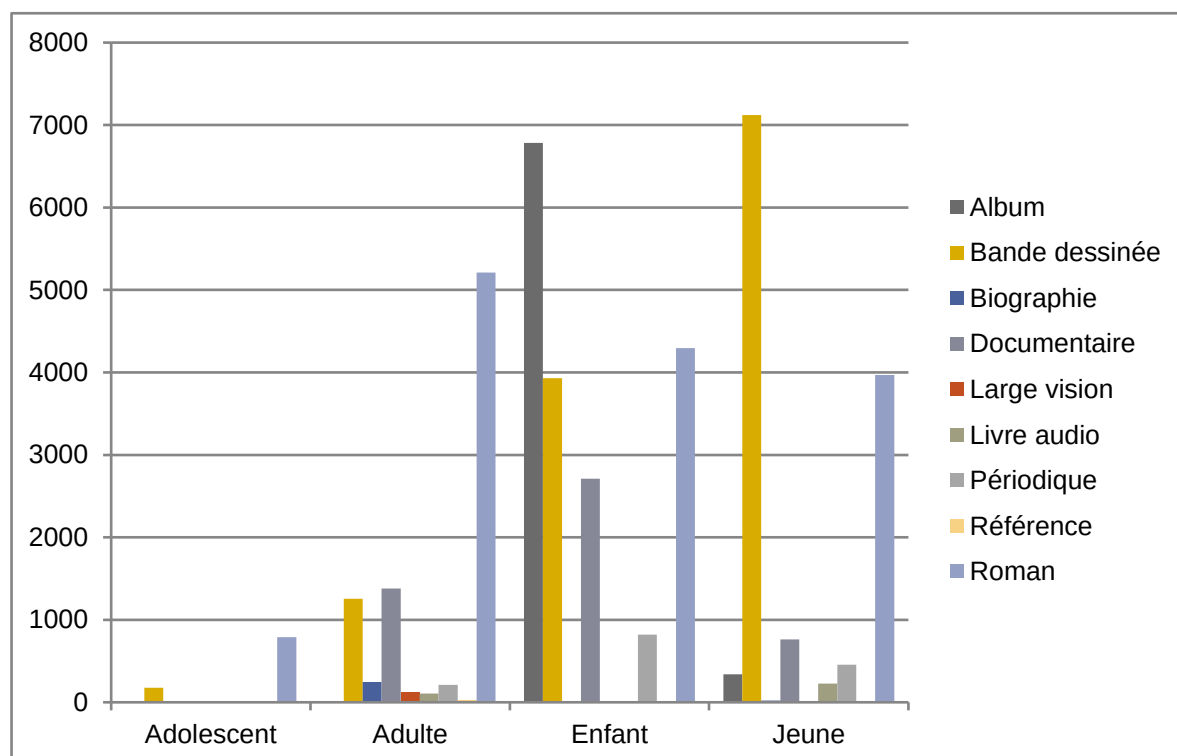


14.1.3.12 Statistique des prêts 2019

Période : 01.01.2019 - 31.12.2019

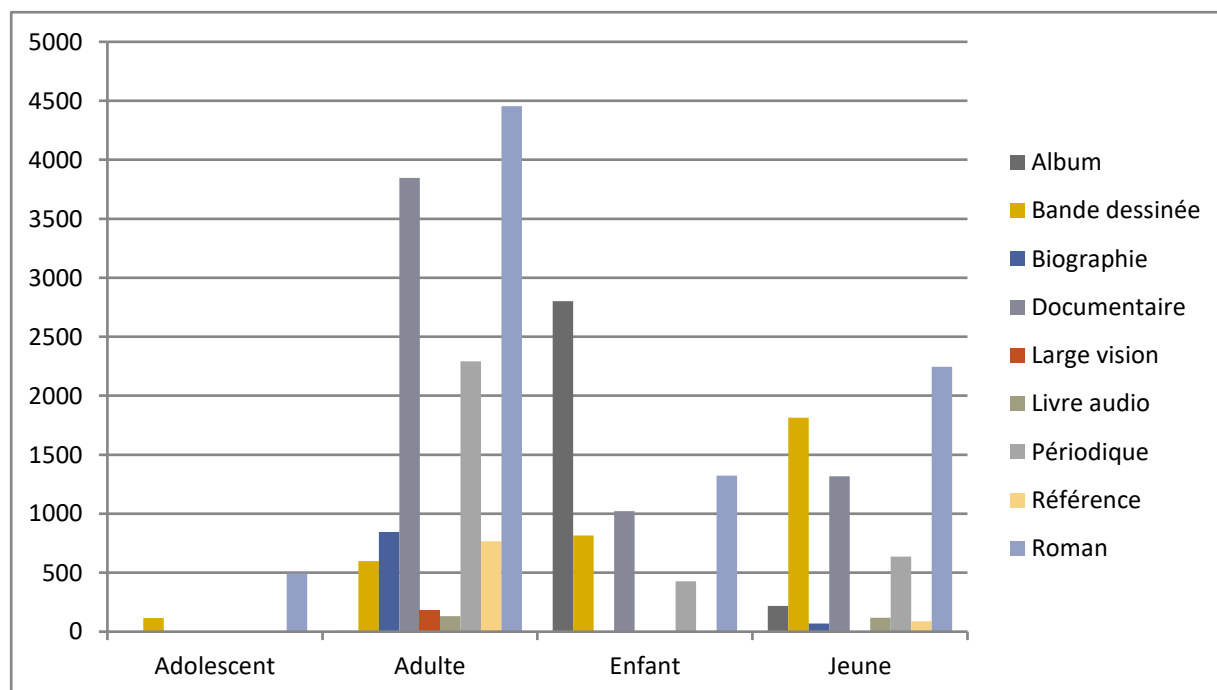
Nombre de comptes lecteurs : 6752

	Adolescent	Adulte	Enfant	Jeune	Total
Album	0	15	6784	340	7139
Bande dessinée	177	1256	3931	7121	12485
Biographie	0	245	0	20	265
Documentaire	0	1379	2712	763	4854
Large vision	0	120	0	0	120
Livre audio	0	107	0	227	334
Périodique	0	213	821	456	1490
Référence	0	27	0	2	29
Roman	788	5212	4297	3969	14266
Total	965	8574	18545	12898	40982



14.1.3.13 Ouvrages propriété de la bibliothèque à fin 2019

	Adolescent	Adulte	Enfant	Jeune	Total
Album	0	7	2802	218	3027
Bande dessinée	115	598	816	1815	3344
Biographie	0	844	0	68	912
Documentaire	0	3847	1022	1316	6185
Large vision	0	179	0	0	179
Livre audio	0	131	0	117	248
Périodique	0	2292	428	636	3356
Référence	0	765	0	88	853
Roman	492	4455	1324	2246	8517
Total	607	13118	6392	6504	26621



14.2 TOURISME



Le rapport d'activité de l'Office du tourisme de Romont et sa région est consultable sur le site internet www.romontregion.ch.

Au nom du Conseil Communal

Le Vice-Syndic :

Le Secrétaire :

Jean-Denis CORNU

Yves BARD